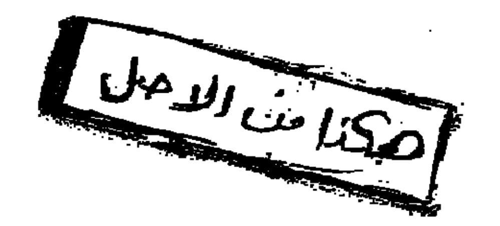


Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15528 – 7 F

JEUDI 29 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Régression en Russie

MALGRÉ les offres de négociation censées calmer l'opposition intérieure et rassurer la communauté internationale, Boris Eltsine a choisi la manière forte pour tenter de réduire la sécession tchétchène.

Au cours de son intervention télévisée, le mardi 27 décembre, il a envoyé deux messages. D'abord, l'ordre doit être rétabli dans le Caucase, et Moscou ne tolérera pas que des républiques quittent la Fédération ; pour tenir compte de la grogne de l'armée et donner un semblant de vraisemblance à la thèse selon laquelle la crise thétchène est une affaire intérieure, les troupes régulières seront remplacées par des forces du ministère de l'intérieur, qui ne sont ni moins féroces ni moins bien équipées. Ensuite, des pourparlers pourront commencer avec des interlocuteurs « raisonnables » que le gouvernement russe aura lui-même choisis. Contrairement aux officiers qui se sont battus en Afghanistan, le président russe et les conseillers qu'il écoute en ce moment n'ont visiblement rien appris.

EN intervenant avec plus de 40 000 hommes en Tchétchénie, Boris Eltsine poursuivait au moins trois objectifs : proclamer l'unité de la Fédération russe, restaurer une popularité défaillante et montrer à l'étranger qu'il ne s'en laisserait pas conter. Il est en passe de les manquer tous les trois. Comme en témoigne l'histoire tourmentée des rapports entre le pouvoir central et les petits peuples du Caucase depuis le XVIIIe siècle, les montagnards tchétchènes sont parmi les plus rétifs au joug moscovite. Au lieu d'affirmer son emprise, le Kremlin risque de prouver son incapacité à contrôler autrement que par l'emploi permanent de la force l'immense territoire hérité de l'URSS.

LE président russe a beau reprendre les lieux communs – qui ne sont pas tous faux – sur les bandits tchétchènes, les mafieux et autres trafiquants d'armes ou de drogue, l'intervention reste profondément impopulaire. L'opinion redoute un nouvel enlisement et s'inquiète du coût de ce déploiement de forces pour une économie chétive ; les nationalistes ne savent aucun gré à Boris Eltsine d'avoir entonné leurs refrains ; les démocrates se détournent de lui et craignent pour les réformes ; une partie de l'armée répugne à se lancer dans une aventure hasardeuse. Le président russe se retrouve encore plus seul, coupé des réalités du pays, donnant l'impression d'un pouvoir concentré entre les mains de quelques courtisans.

Sur le « front » extérieur, malgré l'indulgence des Occidentaux, les dégâts ne sont pas moins importants. Le Kremlin aurait voulu accréditer l'idée que les craintes traditionnelles des voisins de la Russie n'étaient pas exagérées qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Il justifie ainsi ce qu'il voulait justement prévenir, c'est-à-dire une extension des institutions occidentales de sécurité vers l'Est. Sur la voie d'une Russie démocratique, l'intervention en Tchétchénie représente une immense régression.

Page 3

L'assassinat de quatre Pères blancs à Tizi-Ouzou

Les terroristes algériens veulent imposer une logique de guerre

Le président François Mitterrand a exprimé, au nom de la France, son sentiment de « révolte » après l'assassinat de quatre prêtres catholiques – trois Français et un Belge – mardi 27 décembre, à Tizi-Ouzou (Kabylie). Ce nouveau drame, qui confirme la volonté des terroristes islamistes d'imposer aux autorités algériennes et françaises une logique de guerre, porte à 78 le nombre des étrangers victimes de la violence en Algérie, depuis septembre 1993. Ce nouvel assassinat est survenu moins de vingt-quatre heures après l'élimination des quatre membres du commando islamiste lors de l'assaut de l'Airbus d'Air France.



Lire

Un dialogue assassiné

Quatre contre quatre. Quatre « chrétiens », au sens strict, assassinés contre quatre preneurs d'otages. Telle est la nouvelle arithmétique du crime en Algérie. C'est à la veille de Noël, qui est pour eux la fête des « impies » (*kafirs*), que les islamistes ont attaqué l'Airbus d'Air France. Le 26 décembre, au soir de l'assaut du GIGN, à l'aéroport de Marseille-Provence, ils ont célébré à Alger leurs quatre « martyrs ». Trop cohérent pour laisser place au doute. C'est bien une « guerre de religion » que les islamistes ont engagée en Algérie ; c'est bien parce qu'ils étaient prêtres que quatre Pères blancs ont été assassinés à Tizi-Ouzou.

En frappant, au cœur de la Kabylie, un ordre religieux comme la société des missionnaires d'Afrique (plus connus sous le nom de « Pères blancs » et « Sœurs blanches »), fondée, en 1869, en Algérie même, par le cardinal Charles Lavigerie, ancien archevêque d'Alger, c'est un symbole fort de la présence chrétienne en Algérie que les islamistes ont pris pour cible.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 4

Les enfants du parloir

Entre vérités et mensonges, quand le père ou la mère sont en prison

Assise au fond de la voiture, Marylin réajuste avec soin la cagoule en laine de son petit frère. *« Franck a une angine, mais il est quand même venu. »* L'enfant lève les yeux, annonce qu'il a reçu un garage pour les fêtes, puis s'arrête un instant avant de parler soudainement d'une fontaine et d'un jardin. *« Oui, c'est vrai,* s'exclame Marylin, treize ans. *Papa nous emmenait dans un square quand on était petits et on jouait avec l'eau. C'est drôle que tu t'en souviennes encore. On lui dira tout à l'heure, ça lui fera plaisir. »* Elle regarde par la fenêtre. *« Quand on va au parloir, je n'arrête pas d'y penser avant,* ajoute-t-elle. *Ce matin, au collège, on avait dessin, alors j'étais tranquille. J'ai tout imaginé à l'avance. »*

Depuis l'incarcération de leur père, il y a un an, Marylin et Franck ne l'ont vu qu'une fois car personne, dans leur famille, ne souhaitait les accompagner au parloir. A la demande de leur père, le Relais a donc pris en charge les visites : à partir de décembre, une institutrice à la retraite passera les chercher tous les quinze jours à leur domicile pour les emmener à Fresnes. *« Avant, même avec les photos, je n'arrivais plus à imaginer papa dans ma tête,* explique Marylin. *Je pleurais tout le temps, je croyais que la prison, c'était affreux, qu'il était très malade et qu'il ne nous le disait pas. Une fois, il nous a écrit qu'il avait une petite angine et j'ai cru que c'était très grave. Quand on a été au parloir, on était soulagé. On a vu qu'il allait bien et il nous a dit qu'il avait la télé et la radio dans sa chambre. »*

A l'avant de la voiture, Suzanne Roger, l'une des responsables du Relais, fouille dans sa sacoche pour retrouver les permis de visite. Soigneusement conservés dans des enveloppes de plastique transparent, ils portent les photos d'identité des enfants et la signature du juge. *« C'est du travail, tout cela,* sourit-elle. *Il faut écrire au palais de justice, remplir des dossiers et envoyer les photos mais à chaque fois que j'en reçois un, je suis heureuse : je sais que c'est un gosse qui gardera un pont avec son parent. »*

ANNE CHEMIN

Lire la suite page 8

Un entretien avec Bernard Debré

« Nous n'avons pas le droit de diminuer notre aide à l'Afrique, affirme Bernard Debré, ministre de la coopération, dans un entretien au *Monde, nous avons le devoir de la rendre plus efficace ».*

page 6

Redressement fiscal pour M. Le Pen

L'administration des impôts reproche à M. Le Pen des oublis dans ses déclarations de revenus depuis 1978. Elle lui a déja notifié un redressement de 1,4 million de francs.

page 7

Forte chute du peso mexicain

La chute de la devise mexicaine, entamée le 19 décembre, s'est poursuivie. Le peso a perdu près de la moitié de sa valeur, illustrant la défiance des investisseurs face à l'économie du Mexique.

page 15

La politique en souffrance

L'année a été marquée par le dépérissement de l'ancien système plus que par l'apparition d'un paysage nouveau

Les nouvelles lignes de force politiques qui devraient naître de la crise du vieux mode de production industrielle et de l'effondrement du communisme ont tardé à s'affirmer au cours de l'année 1994. L'épuisement de la gauche, après bientôt quatorze ans de présence à la tête de l'Etat et dix ans d'exercice du pouvoir, est devenu plus patent ; l'effacement des différences entre les deux familles de la droite, associées à égalité au gouvernement après la victoire de 1993, plus évident. Cependant, on a assisté au dépérissement de l'ancien système plutôt qu'à l'apparition d'une construction nouvelle.

Au chapitre de ce qui n'en finit pas de finir, le bilan est impressionnant : à gauche, le *« champ de ruines »*, décrit par Michel Rocard, d'un Parti socialiste depuis longtemps à court d'idées et, maintenant, dépourvu d'hommes capables de forger et de faire vivre un nouveau projet ; un Parti communiste réduit à la condition de vestige d'une époque révolue, en dépit du remplacement tardif de son secrétaire général, Georges Marchais, par un homme neuf, Robert Hue, qui doit encore conquérir un appareil insoumis, sinon hostile ; un syndrome « tapiste » intellectuellement inconsistant, dégénérescence d'une gauche qui a perdu la boussole de l'ambition transformatrice, du débat et, pour finir, de la morale.

A droite, la victoire des élections législatives de 1993, l'accession au pouvoir, la perspective de le conquérir complètement à l'élection présidentielle de 1995 créent une situation autrement encourageante, mais les éléments de dépérissement existent aussi. Au RPR, d'abord, miné par la rivalité entre Jacques Chirac et Edouard Balladur et menacé par celle qui couve entre Alain Juppé et Philippe Séguin. Certes, la probabilité de reconquérir l'Elysée, d'où il avait été évincé il y a vingt ans, donne au mouvement gaulliste l'espoir de se ressouder après la campagne et de rester la force bien enracinée et structurée qu'il est devenu au long des années 80 et 90, malgré son affrontement avec l'UDF et malgré la concurrence du Front national. Cependant, le débat social et le débat européen demeurent, chez les héritiers du gaullisme, des ferments de division.

L'UDF est plus atteinte puisqu'elle pourrait, pour la première fois de son existence, ne pas présenter de candidat crédible à l'élection présidentielle. La fin du règne de Valéry Giscard d'Estaing et les faibles chances d'une résurrection du barrisme privent la confédération de colonne vertébrale et confortent l'inclination balladurienne dominante, dans ses rangs, depuis 1993. Son affaiblissement, à côté d'un RPR divisé, est aggravé par les difficultés de sa principale composante, le Parti républicain, dont le système de financement est l'objet d'une instruction judiciaire et dont le président, Gérard Longuet, a dû quitter le gouvernement le 14 octobre.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 7

Le capitalisme nu

Le modèle économique occidental sait toujours produire des richesses mais ne sait plus les redistribuer

Le capitalisme est dans la situation du *« roi nu »*. Vainqueur sans contestation possible de son vieil adversaire communiste, il traverse une crise grave. A défaut de s'interroger sur la pertinence du modèle de développement qu'il propose, ses plus ardents supporters devraient au moins être enclins à plus de modestie.

Que ne s'inspirent-ils de l'hebdomadaire américain *Business Week*, peu suspect de sympathie pour quelque forme de socialisme que ce soit, qui dans un numéro de décembre consacré au triomphe du capitalisme au XXIe siècle n'en écrit pas moins : *« Et si notre optimisme se révélait infondé ? Des centaines de millions de gens ne trouveront aucun avantage à ce nouvel ordre économique mondial. Dans sa forme la plus débridée, le capitalisme crée certainement de la richesse, mais trébuche lorsqu'il s'agit de redistribuer ses fruits équitablement. »*

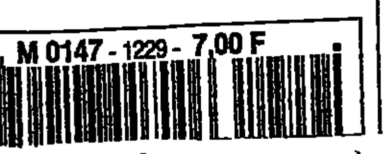
En l'occurrence, le verbe « trébucher » est faible pour décrire l'explosion des inégalités et de l'exclusion que nous connaissons depuis dix ans. A tout le moins, les propos de notre confrère devraient réconforter les Français, prompts à se couvrir la tête de cendre, et à s'accuser de tous les péchés du monde, sous la houlette des nouveaux prophètes d'on ne sait quelle modernité. Car, n'en déplaise à ces censeurs, la situation de notre pays n'est finalement guère différente de celle des autres démocraties, y compris les Etats-Unis dont on salue sans cesse la capacité à créer des emplois... en oubliant de préciser que plus de la moitié de ces fameux emplois ne permettent pas à leurs heureux détenteurs de vivre au-dessus du seuil de pauvreté !

Cette évolution ne doit rien au basard. Elle est l'aboutissement de choix, le plus souvent implicites, que décrit remarquablement Jean-Paul Fitoussi dans la Lettre de l'OFCE du 7 décembre. Que dit-il ? Tout simplement que la conception économique dominante aujourd'hui – dite de l'arbitraire – sous-tend que le coût de la protection sociale amoindrit la compétitivité d'un pays. En clair, *« nos sociétés ne peuvent rester riches que si certaines catégories de travailleurs deviennent plus pauvres et leur sort plus précaire (...). La conception de l'arbitrage revient alors à annoncer à l'avance que beaucoup seront exclus du partage des fruits de l'expansion future »*, démonstration lumineuse qui éclaire, par exemple, le rapport sur la France de l'an 2000, rédigé par Alain Minc, et qui propose, entre autres choses, de substituer au principe républicain d'égalité, celui d'équité...

Dans ces conditions, la question centrale qui se pose aujourd'hui est moins celle du retour à la croissance – même si elle est évidemment nécessaire – que celle de sa redistribution. Cette croissance justement, les experts nous annoncent son retour et pour longtemps. Nous serions à la veille des *« vingt merveilleuses »*, pronostiquent-ils (*le Monde* du 17 décembre).

PHILIPPE LABARDE

Lire la suite page 16



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1.20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

ÉCONOMIE

« Vingt merveilleuses » ou « vingt calamiteuses » ?

La durable et saine croissance mondiale annoncée par plusieurs augures annonce-t-elle vraiment « vingt merveilleuses », évoquant le souvenir des « trente glorieuses » ? C'est oublier que ces dernières furent une période exceptionnelle, aucunement comparable à l'actuelle. C'est surtout oublier que de nombreux facteurs de crise subsistent au cœur de la reprise qui s'annonce.

par Henri Nadel

LA croissance mondiale forte, saine et durable qui est annoncée par plusieurs augures est comparée à celle des « trente glorieuses ». L'embellie des indicateurs (croissance, inflation, libéralisation des échanges) suscite un bel optimisme et nourrit la perpective d'une nouvelle dynamique de long terme vertueuse et stable. Mais l'on s'inquiète modérément des incertitudes financières et sociales qui risqueraient de limiter les espoirs portés par l'arrivée d'un nouveau grand cycle d'expansion.

Sans vouloir jouer les rabat-joie, il nous semble plus que raisonnable d'être prudent et critique : les « trente glorieuses » ont été une période exceptionnelle, et les relations vertueuses qu'elles ont mises en œuvre ne ressemblent nullement à celles que l'on prétend distinguer aujourd'hui. Enfin, il nous semble risqué d'oublier que de nombreux facteurs de crise perdurent aujourd'hui au cœur de la reprise économique qui s'annonce.

La phase du fordisme – caractérisée par une croissance rapide et durable, des gains de productivité élevés et un pouvoir d'achat salarial croissant – est une conjonction exceptionnelle dans l'histoire longue du capitalisme. Il est bien audacieux de fonder sur une observation, probablement unique, le retour d'un cycle long d'expansion miraculeuse. Rappelons-nous également que le modèle de croissance des grands pays capitalistes développés, malgré des différences notables, tendait, dans cette période, à s'unifier : grandes entreprises tirant les normes de production et de salaire, production de masse, consommation de masse, rôle régulateur des institutions... Aujourd'hui, les trajectoires nationales de ces grands pays capitalistes divergent et se différencient ; nous sommes encore dans une période (transitoire ?) où les modèles industriels et organisationnels se cherchent et divergent, au cœur d'économies de plus en plus tertiarisées ; personne n'est capable de distinguer un principe de croissance homogène et stable qui pourrait servir d'exemple aux autres et charpenter la « globalisation » du développement du capitalisme.

La montée des risques financiers

Bien sûr, cette globalisation est indéniable, mais elle va de pair avec la montée des risques financiers. Le « temps économique » est raccourci et rendu incertain, l'horizon des industriels est tiré par les impératifs de la valorisation financière et devient de plus en plus un horizon de court terme – au contraire des « trente glorieuses ». Celles-ci avaient connu une forte montée du rôle régulateur de l'Etat (exagérément identifié à l'administration centrale) dans l'économie, et ont représenté une époque de construction institutionnelle intense. Cette dynamique institutionnelle a soutenu et organisé la croissance, la répartition des revenus et la demande effective. Ces institutions sont soit en crise, soit en retrait, et l'on sait la difficulté à solliciter aujourd'hui la demande et à gérer la sécurité et la protection sociale.

L'Etat-providence a été une composante décisive de la croissance fordienne, les conventions collectives du travail liaient les gains de productivité à la répartition d'un pouvoir d'achat croissant : une telle boucle vertueuse (ici schématisée) n'existe plus aujourd'hui. Les « trente glorieuses » représentent donc une configuration unique, où l'effort de justice sociale soutenait la croissance économique. Les indicateurs d'inflation contenue et de croissance de l'investissement qui servent à nos actuelles prévisions font l'impasse sur la crise de ces conditions institutionnelles et de leur rôle structurant.

L'ébranlement du modèle de croissance fordien et des conventions keynésiennes a mis les économies des pays développés dans une situation de grave dualisme social. Les États-Unis ont laissé la précarisation et la pauvreté s'installer au cœur du salariat occupé, les pays européens, et singulièrement la France, ont accumulé un chômage structurel de longue durée et assistent aujourd'hui à l'émergence et à l'institutionnalisation d'une pauvreté qui eût été impensable il y a peu.

Les emplois industriels d'exécution simple disparaissent, sans que les emplois de services les remplacent en quantité ou en statut. Les efforts de formation ne permettent pas de remplacer les emplois manquants. On peut espérer qu'ils créeront les conditions d'une transition vers de nouveaux emplois et de nouvelles relations salariales, mais c'est un objectif de très longue haleine. En attendant, la désindustrialisation, le chômage de longue durée et la montée de l'individualisation salariale laissent les syndicats exsangues... Une telle évolution devrait laisser peu de place à l'optimisme : les explosions sociales sont possibles, probables voire inévitables dans ce paysage où l'enrichissement individuel est porté aux nues et où une partie de plus en plus grande de la société est exclue.

La vengeance du « social »

Depuis Adam Smith, le développement du marché est conçu comme un facteur de la profitabilité et de la richesse des nations. Mais la richesse des nations est illusoire si elle prétend s'asseoir sur le retrait des institutions. Elles sont l'expression des conflits – et des compromis – sociaux inscrits dans la logique même du capitalisme. L'économiste, l'œil rivé sur les indicateurs, aurait tort d'oublier que l'histoire ne se résume pas à l'évolution des taux de croissance, de l'inflation et des carnets de commande.

On a pris conscience des relations vertueuses des « trente glorieuses » quand la crise était déjà profonde. Une des leçons essentielles de l'histoire de cette période est bien que les rapports sociaux, les formes institutionnelles, sont la « pâte » même de l'économique. Les indicateurs choisis par les « gourous » annonçant les « vingt merveilleuses » – pour reprendre le titre de l'excellent article du *Monde* du 17 décembre –, en font malheureusement l'impossible abstraction. Craignons qu'après quelques brèves années d'embellie d'une croissance dualiste mais sans inflation, le « social » ne se venge et qu'il ne faille surmonter quelques « calamiteuses »...

Il ne s'agit surtout pas dans notre propos de faire la fine bouche devant ces taux de croisance annoncés ! Bien au contraire, la création d'emplois en dépend largement, y compris et surtout quand elle s'accompagne de gains de productivité. L'enjeu est d'en concevoir les conditions organisationnelles et institutionnelles, au-delà des seuls mécanismes de marché – qui ne sont qu'une des formes organisationnelles de l'économie – nécessaires à la réalisation des potentialités de la reprise. La globalisation impose une régulation internationale du régime monétaire et des marchés de capitaux ainsi que des relations avec les nouvelles puissances asiatiques. L'Europe (y compris à l'Est) est une construction incontournable dont les cadres institutionnels actuels sont insuffisants, notamment dans l'ordre social et politique. La gestion au niveau national et local du travail et des relations sociales est un chantier de première importance.

Il nous semble illusoire d'attendre d'une simple reprise cyclique, même puissante, qu'elle apporte la solution à ce qui s'impose comme une tâche historique d'imagination et de construction institutionnelle.

▶ Henri Nadel est maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris-VII.

IMMIGRATION

Non-assistance à personne en danger

Récemment publiés au « Journal officiel », les décrets qui mettent fin au statut particulier dont bénéficiaient les Algériens pour le droit au séjour en France constituent un crime de non-assistance à personne en danger. Cette politique des guichets fermés tourne le dos à l'hospitalité universelle qui fondaient l'identité du pays des droits de l'homme. Il est temps de passer à la résistance civique.

par Pierre Bourdieu, Jacques Derrida et Sami Naïr

DESTINÉES, disait-on, à « maîtriser » les flux migratoires, consolidées – on devrait dire surarmées – la même année par la réforme constitutionnelle qui restreint le droit d'asile, les lois de juillet et août 1993 montrent désormais leurs sinistres conséquences : les personnes légalement installées connaissent un sort plus précaire que jamais, les enfants nés en France, surnommés « jeunes étrangers », sont exclus de la nationalité française, la politique des guichets déploie son arbitraire, etc. Jusqu'ici, les Algériens pouvaient bénéficier d'un statut particulier au moins pour le droit au séjour, sinon à la résidence. Les décrets publiés au *Journal officiel* le 20 décembre viennent de les en priver.

On ose nous présenter ce geste comme une simple mesure parmi d'autres, un simple retour au droit commun des étrangers. Comme si la fermeture des consulats français en Algérie *ne suffisait pas !* Comme si ne suffisait plus le détour par le service de Nantes, démarche interminable et le plus souvent (pour 80 à 90 %) vouée à l'échec ! Comme si ne suffisait pas encore la sélection entre les détenteurs de visa qui souhaiteraient pour des raisons évidentes rester plus de trois mois !

Arbitraire municipal

Des centaines de témoignages convergent pour décrire la politique inhumaine et éhontée que la plupart des administrations concernées mettent en place à l'égard des requérants. L'Etat se dessaisit désormais de ses responsabilités en faveur des maires, en leur donnant la possibilité, arbitraire au plus haut point, de délivrer ou refuser à leur guise les autorisations d'entrée et d'accueil des étrangers.

La situation est d'autant plus douloureuse pour les Algériens qu'elle est déterminée par la guerre civile qui se poursuit chez eux, et dans laquelle la France joue un rôle contradictoire et prend des responsabilités discutables. De quelque manière qu'on évalue ces responsabilités, au nom de quels principes refuser encore d'accueillir des victimes innocentes et tous ceux qui fuient une guerre civile ? Car qui pourrait feindre de l'ignorer encore aujourd'hui, quand on ne peut même plus prétendre que la tragédie est l'affaire des autres, de l'autre côté de la Méditerranée ? Le cynisme de ces décrets s'étale au moment où des dizaines de milliers d'Algériens sont exposés à la mort.

Appel à la résistance

Nous dénonçons le crime de non-assistance à personne en danger. Nous dénonçons l'ignominie de lois raciales déguisées en retour au droit commun. Chaque fois qu'elle a voulu être le pays des droits de l'homme, la terre du droit d'asile et de l'hospitalité universelle aux victimes des tyrannies, la France a dû combattre la haine xénophobe et les masques patriotiques de l'égoïsme sordide. Ceux qui voulaient condamner Dreyfus ont ouvert la voie à ceux qui plébiscitèrent Pétain.

Nous nous adressons ici à tous ceux qui ne se reconnaissent plus dans *la* France du conservatisme *répressif* – avant tout hypocrite et démagogique –, dans la *France du contrôle policier,* dans la France de l'enquête administrative, des certificats d'hébergement et autres dispositions analogues. Nous les appelons à se joindre à nous dans un vaste mouvement de résistance civique qui, en accord avec d'autres associations, devra recenser, pour les combattre, tous les manquements à la loi républicaine en matière de droit d'asile et de citoyenneté. Notre but immédiat tient dans une seule revendication : nous demandons l'abrogation des mesures discriminatoires à l'égard des étrangers, des immigrés, et le retour à la pratique républicaine du droit d'asile.

▶ Pierre Bourdieu est sociologue, Jacques Derrida, philosophe, et Sami Naïr, politologue.

KURDISTAN

Réponse au lobby pro-irakien

Le lobby pro-irakien mène campagne pour la levée des sanctions économiques contre le régime de Bagdad. Mais, ce faisant, il ignore, tait ou cache la réalité vécue par le peuple irakien, et notamment par les chiites et les Kurdes victimes de la répression.

par Mohammad Ismaïl

DEPUIS plus d'un an, dans un grand nombre de pays européens, et en France en particulier, nous assistons à une campagne active de la part du lobby pro-irakien. Derrière les larmes de crocodile qu'il verse sur le sort du peuple irakien, il cache surtout la volonté de voir levées rapidement les sanctions économiques contre le régime de Bagdad et ses dirigeants. Cette campagne a malheureusement largement réussi à déformer la réalité.

Au sein de ce lobby, on retrouve pour l'essentiel des personnes bénéficiant du soutien direct de Saddam Hussein, mais aussi certains patrons de grandes entreprises qui, dans la perspective de contrats commerciaux avec l'Irak, ont rejoint cette campagne et, enfin, ceux qui ne disposent pas de tous les éléments d'information ou à qui l'on cache la réalité. Dans la mesure où le peuple kurde se considère comme partie intégrante des peuples d'Irak, il nous paraît légitime et nécessaire de dire notre point de vue, afin de permettre à l'opinion publique et aux défenseurs des droits de l'homme de se faire une idée plus précise.

L'Irak, sous le régime de Saddam Hussein, est devenu une immense prison où la population souffre énormément des difficultés politiques, économiques et sociales. Mais la responsabilité première de cette souffrance incombe entièrement au régime. Le lobby pro-irakien se sert de mensonges et de propagande pour tenter de masquer la réalité. Il ne cesse de répéter par exemple qu'un demi-million d'enfants irakiens ont péri à cause de la famine et du manque de médicaments. Si cela correspondait à la réalité, le régime se serait-il privé de l'occasion d'exploiter politiquement cette affaire en montrant les images de ce drame à l'opinion internationale ? Ceux qui sont à l'origine de tels mensonges se sont-ils rendus une seule fois au Kurdistan ou dans le sud de l'Irak pour y constater les conditions de vie des enfants kurdes ou d'opposants chiites ?

Une longue liste de méfaits

Ce qui nous paraît pour le moins curieux, c'est que le lobby pro-irakien, sous le prétexte de défendre le peuple irakien, n'évoque que des arguments favorables au régime de Saddam Hussein, sans jamais parler de sa responsabilité concernant la situation tragique dans laquelle sont plongés les Irakiens aujourd'hui. Or la liste des méfaits de Saddam Hussein est longue.

Qui déclencha la guerre contre notre peuple en détruisant plus de 4 500 villages et villes au Kurdistan et en déportant leurs habitants ? Qui employa des armes chimiques contre ses propres citoyens dans la ville d'Halabja en 1988, tuant près de 5 000 civils et blessant plus de 10 000 personnes ? Qui entraîna l'Irak dans une guerre meurtrière de huit ans contre l'Iran – qui s'est soldée par des centaines de milliers de morts ? Qui envahit et annexa le Koweït ? Et qui lança des missiles Scud sur Tel-Aviv et Ryad ? Qui encore, depuis l'année dernière, agresse sauvagement son peuple dans le sud de l'Irak et assèche la région des marais où vivent des populations chiites ?

Aider le peuple, pas le régime

Il y aurait matière à écrire de nombreux ouvrages sur les crimes commis par le régime de Saddam Hussein, qui, jusqu'à présent, n'a respecté aucune des résolutions de l'ONU favorables au peuple irakien, notamment la 688 exigeant le respect des droits de l'homme et des minorités kurdes et chiites. Conformément aux résolutions 706 et 712, le gouvernement irakien est autorisé, sous le contrôle des Nations unies, à vendre son pétrole tous les six mois pour un montant de 1,6 milliard de dollars, afin d'acheter de la nourriture et des médicaments correspondant aux besoins des populations. L'application de ces deux résolutions entraînerait une nette amélioration des conditions de vie en Irak. Mais le régime refuse obstinément de les appliquer, tout simplement parce qu'il ne pourrait pas disposer de cette somme d'argent pour renforcer son armée et son pouvoir. En revanche, le régime ne manque pas de moyens pour faire construire la plus grande mosquée du monde et recruter des groupes terroristes qui, au Kurdistan, tentent de déstabiliser la situation et de liquider les responsables politiques.

Aujourd'hui, le Kurdistan d'Irak fait face à un double embargo : les sanctions internationales imposées à l'Irak, et donc également au Kurdistan, et celles que lui inflige le régime de Saddam Hussein – sans compter de temps à autre celui des pays voisins. Tous les moyens sont bons pour punir notre peuple : bombardements, coupure d'électricité, exode des populations. Pourquoi n'entendons-nous pas les « défenseurs » du peuple irakien protester contre cette politique ? Et pourquoi n'ont-ils pas dénoncé le massacre de centaines de chiites et l'assèchement des zones marécageuses dans le sud du pays ?

S'il faut réclamer une levée de l'embargo, cela devrait se faire au seul bénéfice du peuple irakien. Tous ceux qui veulent aider ce peuple devraient œuvrer pour empêcher le régime d'utiliser ses revenus pétroliers afin de réorganiser son armée et reconstruire ses armes de destruction massive ; pour trouver des moyens efficaces afin de le contraindre à respecter les résolutions de l'ONU ; pour le forcer à accepter la présence d'observateurs de l'ONU sur tout le territoire afin de veiller au respect des droits de l'homme ; pour le contraindre à mettre un terme à l'embargo imposé au Kurdistan ; pour l'amener, enfin, à accepter l'organisation d'élections générales libres sous le contrôle de l'ONU, qui permettraient la formation d'un régime parlementaire, pluraliste, démocratique et fédéral.

▶ Mohammad Ismaïl est le représentant du « gouvernement » régional du Kurdistan d'Irak.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

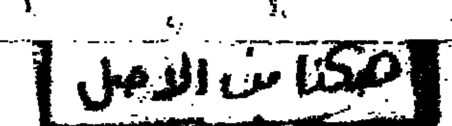
Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10



Le conflit en Tchétchénie

Les Russes tenteraient de donner l'assaut à Grozny

L'armée russe, déployée en étau au nord de la capitale tchétchène Grozny, a commencé mercredi 28 décembre de donner l'assaut à la capitale, a affirmé le porte-parole du gouvernement tchétchène Movladi Oudougov. « *Les Russes ont commencé à attaquer, ils sont déjà dans la banlieue de Grozny, à Kirov* [à 10 km au nord-ouest de la ville], *et tentent d'avancer dans la région de Petropavlovskaïa* », a-t-il affirmé.

Les raids aériens se sont poursuivis dans la nuit de mardi à mercredi sur les localités d'Ermolovka et d'Argoun, à une dizaine de kilomètres de Grozny, et, mercredi matin, c'est le quartier de Mikroraïon, au centre de la capitale, qui a été la cible de l'aviation. Les avions russes ont également mitraillé, mardi soir, des voitures qui sortaient de Grozny par la route principale à l'ouest. Selon un témoin qui se trouvait sur cette route, deux avions ont attaqué les voitures en piqué et un véhicule a explosé, tuant au moins l'un des deux passagers. D'après un responsable du ministère de la Défense, cité par l'agence Interfax, l'aviation russe utiliserait désormais des missiles guidés par laser.

Bien que Boris Eltsine ait assuré mardi que « *la voie pour un règlement politique était toujours ouverte* », les troupes russes semblaient se préparer à un assaut de Grozny. Elles tiennent maintenant la ville en étau par le nord en un grand demi-cercle allant de la colline de Karpinski, au sud-ouest, jusqu'à la route qui mène à Argoun, à l'est. C'est non loin de cette ville stratégique, pour l'instant contrôlée par les Tchétchènes, qu'une dizaine de soldats russes auraient été fait prisonniers par les indépendantistes fidèles au président Doudaev. De violents combats s'y déroulent depuis vendredi et se sont poursuivis mardi sur une ligne de front allant du village de Petropavlovskaïa, à Argoun, à une quinzaine de kilomètres de Grozny.

Ces derniers jours, les réactions du monde musulman à la guerre russo-tchétchène se sont multipliées. Ainsi, tandis que la Turquie critiquait le rôle de Moscou dans le conflit qui l'oppose aux Tchétchènes, l'Iran et la Lybie ont, pour leur part, demandé aux autres pays musulmans de faire pression sur la Russie « *pour mettre fin au massacre du peuple musulman tchétchène* » tandis que l'Afghanistan mettait en garde sur « *les effets négatifs* » du conflit « *sur les Russes et sur la région* ». – *(AFP, Interfax.)*

« Ils ont leur technologie, nous avons l'âme »

ARGOUN

de l'envoyée spéciale de l'AFP

Dens leurs uniformes disparates recouverts de draps blancs de camouflage dans le paysage enneigé, les combattants tchétchènes qui défendent le « front » à Argoun, à dix-huit kilomètres à l'est de Grozny, ne sursautent même plus sous les assourdissantes déflagrations de l'artillerie russe qui les pilonne depuis des jours.

De temps à autre un Grad, le lance-missile multiple qui est à peu près la seule artillerie dont disposent les indépendantistes tchétchènes, répond par un tir ou deux vers les positions russes, à huit cents mètres de là. Mais, dans l'ensemble, les défenseurs d'Argoun se contentent d'attendre. « *Qu'ils nous bombardent tant qu'ils veulent. Mais s'ils essayent de passer, nous les attendons. Nous avons des lance-grenades pour détruire leurs tanks et des kalachnikov pour tuer les soldats* », dit Israël Abdoukhadjiev, *le « commandant » de la petite unité qui vient de prendre la relève.*

« *Eux, ils ont leur technologie, mais nous, nous avons l'âme. Nous savons pourquoi nous nous battons. Qu'ils viennent avec leurs tanks. Nous nous battrons avec nos mains vides, avec nos dents s'il le faut. Mais tant qu'un seul d'entre nous sera vivant, ils ne passeront pas* », lance-t-il.

Installés devant quelques *blocs de béton posés en travers* de la route, ou dans les caves des petites maisons de briques à la sempiternelle barrière verte *qui marquent les derniers* abords d'Argoun, les Tchétchènes semblent toutefois bien mal armés face à l'armada déployée par Moscou. « *Nous n'essayons même pas de les combattre sur leur propre terrain. Nous savons que nous n'avons pas d'artillerie assez puissante pour répondre aux avions qui bombardent non seulement, nos positions mais aussi les villes. Mais nous avons d'autres méthodes, celles utilisées par les partisans en Afghanistan* », explique le « commandant » Abdoukhadjiev. « *Ils attaquent et se retirent tout de suite* », constatait, la semaine dernière, un responsable militaire russe qui a reconnu avoir subi des pertes dans une opération surprise menée par les Tchétchènes.

ISABELLE ASTIGARRAGA

Boris Eltsine exclut de mettre fin à la guerre

Un peu plus de deux semaines après le début de l'intervention militaire russe en Tchétchénie, le président Boris Eltsine, a endossé, mardi 27 décembre, l'entière responsabilité de cette opération. Il a encouragé l'armée à *« libérer le plus vite possible »* Grozny.

MOSCOU

de notre correspondant

Absent de la scène politique depuis l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, il y a plus de quinze jours, Boris Eltsine a clairement assumé, pour la première fois, mardi 27 décembre lors de son premier discours télévisé à la nation depuis le début de la crise, la responsabilité « *d'une très grave solution* » : la poursuite des opérations militaires et sanglantes contre les indépendantistes tchétchènes. « *Tout ce qui se passe en Tchétchénie est sous mon contrôle particulier* », a déclaré le président russe, offensif. Son long silence avait entretenu la rumeur de sa mise à l'écart par les « durs » et laissait penser qu'il tentait d'éviter de se salir dans cette crise.

Boris Eltsine n'a pas changé d'avis : « *La loi et l'ordre seront rétablis en Tchétchénie* » ; « *Grozny doit être libérée des éléments criminels* [les indépendantistes tchétchènes, selon la terminologie officielle] *le plus vite possible.* » C'est-à-dire « *dans les dix jours* » a ensuite précisé un des « négociateurs » récemment « confirmés », le vice-premier ministre russe, Sergueï Chakhraï qui avait déjà promis à Grozny « *le destin de Carthage* » (*le Monde* du 28 décembre). Face à la rébellion rampante dans son armée et aux « *inquiétudes* » occidentales, Boris Eltsine a cependant été contraint de faire un petit pas en arrière, en promettant la fin des bombardements aériens aveugles contre les civils, et un grand pas en avant, en endossant la responsabilité des dégâts. Les forces russes en Tchétchénie, a-t-il souligné, se trouvent « *sous la protection personnelle du président* ».

La veille, Boris Eltsine avait jugé qu'il « *était possible* » de ne plus engager une armée mécontente dans les combats et de confier la tâche de « *rétablir l'ordre* » aux seules troupes spéciales du ministère de l'intérieur. Peut-être parce qu'une victoire rapide sans le soutien des forces armées est quasiment impossible, Boris Eltsine n'est pas revenu sur ce sujet dans son allocution télévisée, se contentant d'appeler tout le monde « *à faire son devoir patriotique* ». Les raids de l'armée de l'air russe se sont d'ailleurs poursuivis, mardi, sur les lignes de front proches de la capitale tchétchène qui a également été bombardée, de nouveau, mercredi matin. Un responsable du ministère russe de la défense, cité mardi par l'agence Interfax, a expliqué que les avions russes utiliseraient désormais des missiles guidés par laser, ce qui évite « *pratiquement* » les pertes civiles, et non plus des bombes de plusieurs centaines de kilos, lâchées jusqu'alors sur les zones habitées.

Seule la capitulation est négociable

Longtemps attendu, ce discours guerrier devait, en fait, être consacré à la présentation d'un « *plan détaillé* », « *d'avancées politiques* » pour une solution négociée du conflit, selon les conseillers du président. Boris Eltsine n'en a quasiment pas soufflé mot. Car il lui faut encore « *trouver les moyens politiques pour résoudre la crise tchétchène* », trois ans après la déclaration de l'indépendance de cette petite république du sud de la Fédération de Russie. *Or le président russe a écarté l'hypothèse d'un règlement pacifique* car « *vous voyez vous-mêmes que la direction actuelle en Tchétchénie* [qu'il a jugée « *illégale* » et « *criminelle* »] *poursuit d'autres objectifs* », non précisés. Certes, les trois négociateurs du président, tous des « durs », « *sont prêts à négocier avec les responsables des formations armées illégales* » mais « *le sujet de ces négociations est le dépôt des armes* », c'est-à-dire la reddition des indépendantistes.

Le président russe s'est employé à rassurer ses forces engagées dans cette opération peu glorieuse et « *maltraitées par les médias* », s'adressant « *particulièrement* » à elles. Il a longuement justifié une intervention destinée, selon lui, « *à aider le peuple tchétchène* ». Ses arguments n'ont pas varié : « *La République tchétchène est partie intégrante de la Fédération de Russie. Aucun territoire n'a le droit de quitter la Russie.* » En Tchétchénie, les forces russes protègent donc « *l'intégrité de la Russie* ». Mais plus que des arguments juridiques, Boris Eltsine a joué de la peur. La Tchétchénie, a-t-il dit, est le « *principal repère de toutes les forces extrémistes et nationalistes* », « *une source de grand danger criminel* », bref « *la principale menace interne à la sécurité de notre Etat* ». Ce « *banditisme peut faire des victimes parmi vos parents* », a-t-il dit aux soldats russes. Le président a passé beaucoup de temps à dresser un tableau apocalyptique de la petite république musulmane du Caucase, source du trafic « *d'armes, de drogue, de fausse monnaie* » qui, à l'en croire, aurait presque ruiné l'Etat russe. « *La Russie n'est pas un ennemi des musulmans* », a-t-il toutefois tenu à préciser.

Balayant les critiques des démocrates et autres défenseurs des droits de l'homme, qui ont des « *ambitions politiques* », Boris Eltsine a enfin promis que « *des mesures seront prises pour éviter tout retard* » dans le « *règlement* » de ce « *problème difficile* ». D'autant plus difficile que, depuis le début, les opérations militaires ne semblent pas se dérouler comme Moscou l'avait envisagé, même si la résistance des Tchétchènes, qui n'ont pas utilisé, comme voudrait le faire croire le Kremlin, tous les moyens à leur disposition (notamment le terrorisme), était prévisible et ne paraît pas devoir faiblir. En réduisant la volonté indépendantiste à une question « *criminelle* » à régler par la force, Boris Eltsine s'expose sans doute à de nouveaux déboires. Alexandre Routskoï, partisan de la force en Tchétchénie (et ailleurs) quand il était vice-président de la Fédération de Russie, a jugé mardi que le conflit « *durerait au moins cinq ans* » et « *l'esprit de revanche* » des Tchétchènes (qui s'enracine dans plusieurs siècles d'invasions et de déportations) « *quinze ans* ». Emil Païne, un des conseillers de Boris Eltsine, qui avait renoncé à démissionner car il estimait qu'il y avait encore l'espoir de la solution politique, avait déclaré, lundi, que « *des groupes armés se forment spontanément* » dans les montagnes voisines de Grozny, là où les Tchétchènes ont toujours résisté aux Russes. « *La guérilla va inévitablement commencer*, a-t-il estimé, *la question est de savoir combien de temps elle va durer.* »

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Un orphelinat bombardé par les avions russes à Grozny. – Une bombe a touché de plein fouet, mercredi 28 décembre, un orphelinat de Grozny, situé dans un quartier de l'est de la capitale tchétchène. Ses deux cents occupants, principalement des femmes et des enfants, qui s'étaient réfugiés dans un abri anti-aérien au moment de l'attaque par les avions russes, ont été miraculeusement épargnés. – *(AFP.)*

ITALIE

Le pays est dans l'attente d'un nouveau gouvernement

ROME

de notre correspondante

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, devait avoir mercredi 28 décembre une journée de consultations importantes en vue de trouver un nouveau gouvernement à la suite de la démission, le 22 décembre, de Silvio Berlusconi. Après avoir reçu les présidents des deux chambres du Parlement, il devait entendre les représentants des différents groupes parlementaires. Les consultations se poursuivront jusqu'à la fin de la matinée de vendredi. Après quoi, en principe, M. Scalfaro devrait, dès le 31 décembre ou le 2 janvier, être en mesure de confier l'*incarico* – c'est à dire la charge de former un gouvernement – à une personnalité de son choix.

Voilà pour la théorie. Dans la pratique, les choses sont beaucoup plus compliquées. D'autant que le président de la République a laissé entendre qu'il ferait tout son possible pour éviter, dans le contexte actuel d'exaspération politique, un recours à des élections anticipées. Mais, pour former un gouvernement de transition, ou un gouvernement destiné à mener à bien les réformes (notamment celle du système électoral) avant de retourner aux urnes d'ici un an ou deux, par exemple, il faudrait un minimum de coopération et de dialogue. M. Berlusconi semble s'y refuser. N'ayant pas digéré sa démission forcée après la « *trahison* » de la Ligue du Nord, sortie de la majorité, il n'envisage, a-t-il répété à maintes reprises, qu'un gouvernement « Berlusconi-*bis* » ou de nouvelles élections rapides.

Toute autre solution, a-t-il déclaré, ne serait qu'une « *caricature de démocratie* ». Cette position est partagée par Gianfranco Fini, le leader de l'extrême droite d'Alliance nationale et allié fidèle de M. Berlusconi, qui a qualifié de « *pure acrobatie* », la proposition du PDS (gauche) de former un gouvernement le plus large et le plus apolitique possible pour aller aux réformes.

Cohésion tactique à la Ligue du Nord

Pourtant, si MM. Fini et Berlusconi comptaient sur les dissensions au sein de la Ligue du Nord pour infléchir la décision d'Oscar Luigi Scalfaro, ils auront été bien déçus mardi soir. En effet, quelques parlementaires dissidents, sous la houlette du ministre de l'intérieur, Roberto Maroni sortant, n'ont pas apprécié la « *trahison* » de leur parti. Mais de là à quitter la Ligue pour rejoindre les rangs de l'ex-majorité, le pas était trop douloureux. Ils ne l'ont donc pas franchi pour l'instant. En attendant son congrès de février, qui sera sans doute celui des règlements de comptes internes, la Ligue semble avoir retrouvé une cohésion au moins tactique : elle se prononce pour un « *gouvernement de techniciens* », guidé, par exemple, par l'économiste Mario Monti, qui irait ensuite trouver un appui politique au Parlement.

Du côté de Forza Italia, le parti de M. Berlusconi, des fissures sont apparues : une poignée de membres du parti semblent en effet réceptifs à l'idée que le chef du futur gouvernement puisse n'être pas Silvio Berlusconi, mais quelqu'un d'autre, émanant des rangs de Forza Italia ou de la majorité défunte qui serait « élargie » pour la circonstance. Les noms du président du Sénat, Carlo Scognamiglio, ou celui du ministre de la fonction publique et des régions, Giuliano Urbani, ont été avancés. Mais, au cours des deux jours de discussions restants, bien des brèches peuvent se refermer, et tout peut encore changer.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une précision de l'ambassade de Turquie en France

Après notre article sur l'union douanière avec la Turquie (*le Monde* du 17 décembre), l'ambassade de Turquie à Paris nous demande de préciser que « *l'assistance financière est inhérente au cadre contractuel des relations entre la Turquie et l'Union européenne* ».

En effet, l'Accord d'Ankara signé par ce pays avec la Communauté européenne prévoyait expressément, dans son préambule et dans son article 3, une assistance financière. Il stipulait que les modalités de l'aide de la Communauté étaient définies dans des protocoles annexes au Traité. Ces protocoles n'ont pas été honorés depuis 1980, en raison du coup d'Etat militaire à Ankara cette année-là, puis du veto opposé ensuite par la Grèce au déblocage de l'aide.

EN BREF

BULGARIE : victoire officielle des ex-communistes. – La victoire écrasante du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) a été confirmée, mardi 27 décembre, par les résultats définitifs officiels des élections du 18 décembre. Le PSB, qui aura 125 sièges sur 240, a remporté 43,5 % des voix contre 24,23 % pour l'Union des forces démocratiques (UFD), la coalition anticommuniste, qui obtient 69 sièges. L'Union populaire obtient 18 sièges, le parti de la minorité turque (MDL) 15 et le Business Bloc (BBB) 13 sièges. – *(AFP, Reuter.)*

HONGRIE : les députés adoptent le budget pour 1995. – Le Parlement de Budapest a adopté, mardi 27 décembre, par 251 voix contre 83, le budget pour 1995 présenté par la coalition de gauche au pouvoir, dominée par les socialistes (ex-communistes réformateurs). Contrairement aux précédents budgets, celui de 1995 ne prend pas en compte le service annuel de la dette (1,5 milliard de dollars), réduisant ainsi le montant du déficit (2,5 milliards de dollars), qui aurait, sinon, atteint 4,6 milliards de dollars. – *(AFP, AP.)*

MACÉDOINE : près de 700 Albanais expulsés. – Les autorités macédoniennes ont annoncé, mardi 27 décembre, que près de 700 Albanais de souche avaient été expulsés de Macédoine au cours des six derniers mois. L'Albanie et le Kosovo (province du sud de la Serbie peuplée à majorité d'Albanais) dénonçaient, depuis quelque temps, la campagne d'expulsions menée par Skopje à l'encontre d'Albanais en Macédoine. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE : demande de révision de la mise en liberté du meurtrier du père Popieluszko. – Le ministre de la justice, Wlodzimierz Cimoszewicz, a demandé, mardi 27 décembre, une révision extraordinaire de la récente mise en liberté conditionnelle de l'ancien agent des services secrets communiste, Grzegorz Piotrowski, le principal responsable de l'assassinat en 1984 du père Popieluszko, l'aumônier du syndicat Solidarité. M. Piotrowski, qui a bénéficié d'une mise en liberté conditionnelle en octobre, avait été condamné à vingt-cinq ans de prison en 1985, en même temps que deux autres membres des services secrets, libérés depuis. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE : Ankara veut acheter des bombes à fragmentation. – Washington a confirmé, mardi 27 décembre, qu'une société américaine avait été sollicitée par la Turquie pour la vente de bombes à fragmentation. L'organisation américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch, qui affirme que la compagnie Alliant Techsystems (Minnesota) a signé un contrat avec la Turquie pour une livraison de 493 bombes à fragmentation, a demandé, mardi, au secrétaire d'Etat, Warren Christopher, de s'opposer à cette exportation, craignant que ses armes ne soient utilisées contre les Kurdes. – *(AFP, Reuter.)*

Le regain de violence en Algérie après le dénouement

Quatre prêtres ont été tués dans la cour du presbytère de Tizi-Ouzou

C'est dans la cour de leur presbytère, à Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie que quatre religieux catholiques ont été tués à l'arme automatique, mardi 27 décembre, en fin de matinée. Il s'agit de Pères blancs, trois Français, Jean Chevillard, 69 ans, Alain Dieulangard, 75 ans, Christian Cheissel, 36 ans – –, et un Belge, de passage Charles Deckers, 70 ans, recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique sur les hauteurs d'Alger.

Ce quadruple assassinat, perpétré au lendemain de la mort des quatre islamistes qui avaient détourné l'Airbus d'Air France, porte à huit le nombre des religieux chrétiens. tués en Algérie depuis le 8 mai dernier. Selon certains témoignages, les assaillants, dont le nombre n'est pas connu, se sont fait passer pour des policiers. Les Pères blancs de Tizi-Ouzou *« laissaient toujours entrer beaucoup de monde chez eux »*, a expliqué un habitant.

Le vieux presbytère où résidaient les religieux donnait sur une rue peu fréquentée, à deux pas du centre-ville. Les trois hommes remplissaient souvent le rôle d'écrivains publics, aidant, par exemple, les anciens combattants et les veuves de travailleurs émigrés en France, à régler leurs problèmes avec l'administration française. En dehors de leurs œuvres de charité, ils officiaient pour les étudiants étrangers, de religion catholique, essentiellement des Africains.

Le père Deckers, qui résidait en Algérie depuis plus de trois décennies, parlait couramment le berbère et l'arabe. Il avait été en mission à Tizi-Ouzou, de 1957 à 1975, avant d'être responsable de la cathédrale Notre-Dame d'Afrique à Alger.

Le père Cheissel,installé depuis plus d'un an sur place, avait en charge la création d'une bibliothèque et d'une salle de lecture.

« Dieu est trahi quand on tue en son nom »

Tous les quatre avaient *« choisi de poursuivre une longue amitié avec le peuple algérien, en assumant avec la population tous les risques de l'heure »*, a souligné, dans un communiqué, l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier, qui s'est rendu sur place, sitôt la nouvelle connue. *« Nous continuons de croire que, chrétiens et musulmans, nous avons ici et partout à construire ensemble l'avenir avec tous les hommes de bonne volonté »*, a encore déclaré le prélat. *« Dieu est trahi quand on tue en son nom »*, a-t-il ajouté.

« Notre seule arme, c'est la prière », a déclaré mardi, un religieux d'Alger. *« Notre réaction : le silence, la consternation et encore la prière »*, a-t-il ajouté. La seule concession, que les religieux ont acceptée, est l'abandon de l'habit ecclésiastique en dehors des lieux de culte – plus par souci de discrétion que pour se protéger. Les sœurs, en tailleur très strict, et les pères, en pantalon et blouson, rejoignent chaque jour leur lieu de travail, se sentant *« en sécurité »*, aiment-ils à répéter, parmi les habitants qu'ils connaissent depuis de longues années.

Le gouvernement algérien a condamné l'assassinat des quatre religieux, qualifié d'*« acte terroriste ignoble »*. Les coupables seront *« retrouvés et châtiés, comme l'ont été tous les criminels qui ont porté atteinte à l'honneur, à la dignité et à l'hospitalité du peuple algérien »*, a assuré le ministère de l'intérieur. En France, le président François Mitterrand a exprimé, dans un message de condoléances adressé à la congrégation des Pères blancs, le sentiment de *« révolte »* et d'*« indignation »* qu'inspire cet *« odieux assassinat »*. De son côté, le gouvernement italien a dit son *« indignation »* et sa *« désolation »*, devant *« cet énième acte de barbarie »*. Tout en réaffirmant sa *« plus ferme condamnation de tout acte de violence terroriste »*, le gouvernement italien a souligné la nécessité, pour l'Algérie, de s'engager dans *« la voie du dialogue (...), seul chemin pour la recherche d'une solution démocratique »*. – *(AFP.)*

Un dialogue assassiné

Suite de la première page

De cette terre berbère est originaire l'un des plus grands personnages de l'histoire du christianisme, saint Augustin, évêque d'Hippone, l'actuelle Annaba, au IVe siècle. Et si, à la fin du siècle dernier, l'Afrique coloniale était une terre de mission et de conversion pour le cardinal Lavigerie, ses prêtres étaient aussi, à l'occasion, des moines-agriculteurs et des agents de l'état-civil. Ils soignaient des malades, recueillaient des orphelins, fondaient des écoles. Certains, comme Louis Gardet, sont devenus de grands islamologues.

Partir ou rester

A l'époque, leurs adversaires n'étaient pas les autochtones musulmans, mais les fonctionnaires anticléricaux de la IIIe République laïque ! Pendant la guerre d'indépendance, une grande partie de ce clergé catholique a pris fait et cause, plus ou moins discrètement, pour les rebelles, protestant, au nom des droits de l'homme, contre la politique de répression de l'armée française. C'est cet engagement qui permet de comprendre pourquoi tant de prêtres et de religieux sont restés dans le pays après 1962. Les plus âgés des Pères blancs assassinés mardi résidaient depuis longtemps en Algérie. Le cardinal Léon-Etienne Duval, quatre-vingt-onze ans, honni par les partisans de l'Algérie française qui le surnommaient « Mohamed ben Duval », vit toujours au chevet de Notre-Dame d'Afrique, la cathédrale qui domine Alger, comme la basilique de Montmartre Paris.

L'assassinat de ces trois prêtres français, dans leur presbytère de Tizi-Ouzou, et d'un de leurs confrères belges venu leur rendre visite, est une insulte faite à cette tradition de convivialité qui, au bout de plus d'un siècle de présence, s'était établie entre la population et un ordre religieux populaire. De manière totalement désintéressée, ayant renoncé depuis longtemps au prosélytisme condamné par le concile Vatican II (1962-1965), les Pères blancs, avant-garde d'une Eglise chrétienne extrêmement minoritaire, partagent le travail, les loisirs, le voisinage d'une population pauvre et démunie. De retour en France, ils s'étaient aussi portés au premier rang de la lutte pour l'insertion des travailleurs immigrés, allant jusqu'à militer, dans les années 70, pour la mise à leur disposition de lieux de culte catholique.

Huit religieux – cinq Français, deux Espagnoles et un Belge – ont été assassinés, en Algérie, depuis début mai. Et la question se pose, de manière plus cruciale aujourd'hui, du rapatriement de ce clergé. Elle est complexe en raison de la vocation spécifique de ces prêtres et de ces religieux, de l'histoire de leur implantation, des liens sans pareil qu'ils entretiennent avec la population.

Dans un texte publié en juillet 1994 (1), Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran, exprimait le cas de conscience qui se pose, face à la menace terroriste, aux religieux d'Algérie : *« Faut-il se maintenir à tout prix ? Ne sommes-nous pas devenus un danger pour nos amis et nos proches ? Ne vaut-il pas mieux nous effacer d'un pays qui se cherche dans la souffrance et dans la violence ? (...) Mais certains nous disent aussi : ne cédez pas à l'intimidation et à la peur. N'écoutez pas les sirènes du départ, restez, nous avons besoin de vous. »*

Lors du synode des évêques d'Afrique qui s'est réuni, en avril, au Vatican, Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, avait jugé *« important de rester, car il s'agit, entre nous, d'une histoire de fidélité. Nous avons été avec eux pendant la colonisation, puis depuis l'indépendance. Nous sommes maintenant avec eux dans leurs inquiétudes. »* Il y a quelques semaines, à Tunis, la conférence des évêques de la région nord de l'Afrique (CERNA) avait confirmé cette orientation.

« Ni capitulation ni irénisme »

Ces prêtres avaient de bonnes raisons de mener leur apostolat dans un pays comme l'Algérie. Après des siècles d'exclusion réciproque, de préjugés hostiles, de haines irréductibles, ils avaient cru à une aube nouvelle de relations cordiales entre chrétiens et musulmans. Aujourd'hui, ils ne cessent de dire que cette crise dramatique confirme et approfondit leur vocation de chrétiens en Algérie. Toutefois, même si l'islamisme n'est qu'une caricature de l'islam, même si les intégristes contredisent, en tuant des prêtres, les principes fondamentaux de la Charia (loi islamique) et l'histoire des premiers temps de la civilisation musulmane, le dialogue entre christianisme et islam ne pourra pas sortir indemne d'une telle épreuve.

On a souvent reproché une certaine naïveté aux Eglises chrétiennes dans leur approche de l'islam, alors même que celui-ci se faisait plus arrogant et intolérant, mêlant souvent dans une même réprobation la politique du Vatican, l'impérialisme culturel américain et le sionisme. Des délégués de Rome étaient allés s'incliner devant le colonel Kadhafi, en 1976, à Tripoli en Libye. Encore récemment, d'autres personnalités chrétiennes ont répondu à l'invitation des autorités islamiques du Soudan. Ainsi, en octobre 1993 le pape avait reçu en personne, Hassan Tourabi, l'un des principaux idéologues des islamistes, après s'être rendu, quelques mois plus tôt, à Khartoum, précédé de ce cri des évêques persécutés du sud du pays : *« Vous serrerez des mains tâchées du sang chrétien»*.

« Ni capitulation, ni irénisme », affirmait Jean-Paul II, indiquant dans son encyclique *Redemptoris missio* de 1991, la marche à suivre avec l'islam. Même s'ils n'ont pas renoncé à croire que la paix entre chrétiens et musulmans est une contribution à un apaisement des tensions dans le monde, le pape et d'autres responsables religieux avec lui ne se font plus aujourd'hui d'illusions excessives.

Les signes adressés de Rome à la communauté musulmane dans le monde n'avaient pourtant pas manqué. A la fin de la guerre du Liban, Jean-Paul II avait ostensiblement pris ses distances avec la faction chrétienne du général Michel Aoun. En 1990 et 1991, il avait condamné, à de multiples reprises, l'intervention occidentale dans le Golfe. Comme ses prédécesseurs depuis 1948, il plaide sans relâche pour les droits des Palestiniens. Avant de se rendre à Khartoum, il avait visité des pays musulmans comme le Nigéria (1982), le Maroc (1985), le Mali (1990), le Sénégal (1992).

Le but du pape est sans doute de sauver ce qui peut l'être encore du dialogue entre ces deux grandes religions monothéistes, de demander justice pour les minorités chrétiennes de ces pays, de débloquer des situations, d'amorcer des solutions. Mais après l'assassinat de quatre prêtres à Tizi-Ouzou, après la multitude des exactions commises contre des chrétiens en Egypte ou au Soudan, on est à nouveau en droit de se poser la question : pour quel résultat ? Pour quelle contrepartie ?

HENRI TINCQ

(1) La Documentation catholique, numéro 2100, 4 septembre 1994.

Vingt-six Français tués en quinze mois

En quinze mois, 78 ressortissants étrangers, dont 8 religieux, ont été assassinés, en Algérie, par des groupes armés. Au nombre de ces victimes, figurent 26 Français

■ 1993 : 21 septembre : deux géomètres français, François Barhelet et Emmanuel Didion, sont assassinés, près de Sidi-Bel-Abbès.

24 octobre : trois agents du consulat général de France à Alger, Jean-Claude Thévenot, sa femme Michèle et Alain Freyssier, sont enlevés par des individus présumés islamistes et libérés une semaine plus tard.

7 décembre : un retraité français, Max Barbot, est retrouvé assassiné, à Larbaa, près d'Alger.

■ 1994 : 15 janvier : une employée du consulat général de France à Alger, mariée à un Algérien, Monique Afri, est assassinée en plein centre de la capitale.

1er février : un journaliste français, Olivier Quemener, est tué dans le quartier algérois de la Casbah.

21 février : un libraire français, Joaquim Grau, est assassiné en plein cœur d'Alger.

22 mars : deux Français, Roger-Michel Drouaire et son fils Pascal-Valéry, sont tués à Birkhadem, dans la banlieue d'Alger.

8 mai : Un prêtre et une religieuse français, Henri Vergès et Hélène Saint-Raymond, sont assassinés, à Alger, dans la Casbah. Le Groupe islamiste armé (GIA) revendique ce double meurtre.

12 juillet : Une correctrice au *Soir d'Algérie*, Yasmina Drici, qui a la double nationalité franco-algérienne, est retrouvée égorgée près de Bouira.

3 août : cinq Français – trois gendarmes, Fabrice Descamps, Stéphane Salomon et Jean-Michel Serlet, et deux agents consulaires, Gérard Tourreille et Armand Barde – sont assassinés, à Alger, par le GIA. 25 : un entrepreneur français de confession juive, René Bouhanna, est assassiné, à Oran.

8 octobre : un ingénieur français, Jean-Pierre Manière, est retrouvé égorgé, près de Meftah, au sud-est d'Alger.

10 : un cadre technique français, Roger Merle, est tué par balles, dans la banlieue d'Alger.

18 : un ingénieur français de la société Schlumberger, Philippe Hetet, est tué, dans le massif des Aurès, sur une base de forage pétrolier.

5 novembre : un touriste français, Jean-François Marquette, est retrouvé égorgé à Bouira.

2 décembre : un Français, Lucien Marel, professeur de mathématiques à la retraite, est assassiné chez lui, près d'Oran.

25 : un fonctionnaire de l'ambassade de France, Yannick Beugnet, est tué par balles, sur l'aéroport d'Alger, par un commando islamiste qui avait auparavant pris le contrôle d'un Airbus d'Air France.

27 : quatre Pères blancs, trois Français, Jean Chevillard, Christian Cheissel et Alain Dieulangard et un Belge, Charles Deckers, sont assassinés par balles, à Tizi-Ouzou, dans la cour de leur presbytère, par un groupe islamiste armé.

Le recteur de la Mosquée de Paris *« condamne énergiquement »* l'assassinat de Tizi-Ouzou. – Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a *« condamné énergiquement »* l'assassinat des quatre Pères blancs à Tizi-Ouzou, qu'il a qualifié *« d'acte criminel perpétré sur des innocents, contraire aux principes de l'islam »*. Il a exprimé *« son refus écœuré de la violence et sa conviction que ce drame n'entamera nullement la confiance réciproque des musulmans et des catholiques, dont le nécessaire dialogue est un facteur de progrès spirituel et de paix interreligieuse »*

Un entretien avec l'archevêque de Paris

Mgr Lustiger : « Une crise majeure de civilisation »

« Quelle est votre réaction après l'assassinat de quatre prêtres en Algérie ?

– Ces religieux ont consacré toute leur vie, de la façon la plus gratuite, au peuple algérien, à l'étude de l'arabe, qu'ils parlaient, à la connaissance de l'islam, qui leur était devenu familier, au service concret d'une population qu'ils fréquentaient. Ils avaient accepté un déracinement complet par amour du Christ et des hommes et femmes d'Algérie.

» Un tel assassinat est une forme de rejet de ce signe le plus élevé de l'amitié : vivre, de la manière la plus proche possible, avec ceux vers qui l'on va. Un tel acte, comme ceux qui l'ont précédé, est suicidaire pour l'Algérie et pour la nation arabe. Suicidaire, car il renie ce qui fait l'essence même, humaine et religieuse, d'un dialogue qui, sans elle, devient impossible.

– Quels conseils donneriez-vous aux prêtres et religieux installés en Algérie ? Doivent-ils rester ou partir ?

– Je ne peux pas leur donner de conseil. C'est à eux de choisir, selon leur vocation, le risque qu'ils veulent prendre. Il n'y aurait aucune honte, aucune lâcheté à partir. Mais rester ainsi au milieu de ceux qui ne veulent pas céder à la violence ni à la haine serait un extraordinaire témoignage de fidélité et de foi. Certains se sont engagés au service du pays et de la population, au point de prendre la nationalité algérienne. S'ils sont otages aujourd'hui, ils le sont volontairement. Or peut-on reprocher à des pompiers d'aller au milieu d'un brasier ?

» Je reconnais qu'accepter ainsi le risque du martyre – celui d'être assassiné pour rendre témoignage au Christ et à l'amour du prochain qui les fait vivre – est une situation limite. Mais c'est celle de l'Algérie aujourd'hui. C'est une crise majeure qui commence, un drame pour l'équilibre de nos deux civilisations, dont on n'a probablement pas vu toute la signification jusqu'à ce jour. Car si les pays d'islam sont rongés par ce conflit de l'islamisme, les pays d'Occident ne sont guère armés pour le traiter, les phénomènes religieux n'étant pas réductibles à de simples phénomènes politiques, économiques ou culturels.

– Cette violence ne risque t-elle pas, à terme, de remettre en cause le dialogue de l'Eglise catholique avec la population et les pays musulmans ?

– Nous devons rester fidèles à nos principes et à nos convictions les plus profondes, c'est-à-dire au respect de la liberté religieuse, au respect de tout homme, de toute attitude religieuse quelle qu'elle soit. Mais au plan politique, à propos des « représailles » évoquées, j'ajouterai qu'on ne peut pas rendre coupables les gouvernements occidentaux de chercher à assurer la sécurité de leurs citoyens. Ils doivent faire respecter la loi, puisqu'elle s'impose à tous. Mais répondre à la haine par la haine, à la violence par une violence semblable reviendrait à justifier le point de vue de l'agresseur. Il faut donc que la force qui s'oppose à la violence soit toujours elle-même au service du droit. C'est le défi contenu dans toute lutte de la démocratie contre le totalitarisme. »

Propos recueillis par H.T.

COMMENTAIRE

La logique d'« épuration » des terroristes islamistes

QUE la tuerie de Tizi-Ouzou n'ait pas encore été revendiquée importe peu. Et qu'elle soit l'œuvre du Groupe islamique armé (GIA), de l'Armée islamique du salut (AIS) ou de quelque autre organisation terroriste ne change rien à l'affaire.

La logique d'« épuration » appliquée par les islamistes algériens depuis ces trois dernières années ne peut plus être occultée. Loin d'être aveugle, la violence islamiste choisit ses victimes en fonction de critères idéologiques connus. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler en quels termes le GIA avait « justifié » le meurtre de deux religieux français, la Sœur Hélène Saint-Raymond et le Père Henri Vergès, assassinés, le 8 mai dernier, dans leur bibliothèque de la Casbah d'Alger. Selon la version islamiste, ces *« deux croisés »* avaient été tués dans le cadre de la *« politique d'élimination des juifs, des chrétiens et des mécréants de la terre musulmane d'Algérie »*. Un message on ne peut plus clair.

Parmi la population algérienne civile, les *« ennemis de Dieu »* sont également connus : universitaires, journalistes, femmes *« occidentalisées »* demeurent des cibles de choix. Sans oublier les militants politiques – qu'ils soient considérés comme proches du pouvoir (comme ceux du FLN, l'ancien parti unique) ou assimilés à des *« laïco-communistes »* – et les agents de l'Etat (enseignants, imams, fonctionnaires municipaux)qui ont le tort, de par leurs fonctions, de ne pas être dans le « bon camp ». Comme les marchands de vin, les vendeurs de cigarettes, de cassettes de musique ou les tenanciers de bains maures.

Le fait que ce nouvel assassinat ait été perpétré à Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, est également révélateur. Là encore, le message est clair : souvent décrite comme *« le »* bastion de la résistance anti-islamiste en Algérie, la Kabylie n'est désormais plus à l'abri des attentats médiatiques. La *« mobilisation populaire »* qui avait, selon la version des militants de la cause berbère, permis de sauver le chanteur kabyle Matoub Lounès des griffes de ses ravisseurs islamistes, n'empêchera pas, demain, que l'on s'attaque aux étrangers (environ vingt mille ressortissants français, expatriés récents et binationaux pour l'ensemble du pays) qui y résident encore.

Le drame de Tizi-Ouzou confirme, enfin, ce que d'aucuns murmurent depuis longtemps : la politique du « tout répressif », prônée par les autorités, n'a pas suffi à *« éradiquer »* le terrorisme. Par sa brutalité aveugle, elle semble même, au contraire, le nourrir – sur les deux rives de la Méditerranée.

CATHERINE SIMON

de la prise d'otages à bord de l'Airbus d'Air France

Le juge Bruguière est chargé d'une information judiciaire pour rechercher d'éventuels complices

Le parquet de Paris a confié au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, mardi 27 décembre, une information judiciaire pour *« complicité de détournement d'aéronef suivi de mort, d'assassinat et de tentative d'assassinat, de séquestration de personnes en bande organisée suivie de mort, de détention et de transport d'armes et d'explosifs, d'association de malfaiteurs »*, toutes infractions en relation avec une entreprise terroriste. Ces chefs de poursuite visent les éventuels complices, tant en France qu'en Algérie, des terroristes décédés. En droit, et sans présager des difficultés d'enquête sur le territoire algérien, la justice française peut ainsi s'intéresser aux complicités dont semblent avoir bénéficié les preneurs d'otages sur l'aéroport d'Alger. Quelque quatre-vingt-dix passagers et membres d'équipage ont été entendus, mardi 27 décembre, à Marseille, par la police judiciaire.

A Paris, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a indiqué, mardi 27 décembre, que les autorités françaises avaient reçu des informations selon lesquelles l'objectif des terroristes était une *« opération-suicide sur Paris »*. *« Nous avons appris cela notamment par un appel anonyme reçu au consulat de France à Oran »*, a déclaré M. Pasqua, sans donner davantage de précision. Cette crainte d'une « opération-suicide », corroborée par la découverte de bâtons de dynamite à l'intérieur de l'Airbus après le dénouement de la prise d'otages, avait renforcé les autorités françaises dans leur volonté d'empêcher tout décollage de l'avion de l'aéroport de Marseille-Marignane (*le Monde* du 28 décembre). Lors des négociations, *« le chef du commando demandait 25 tonnes de kérosène et demandait à se rendre à Paris pour y faire une conférence de presse et présenter ses revendications*, a ajouté M. Pasqua. *Une première intervention avait été décidée avant 9 heures lundi, qui a été reportée. Une autre devait avoir lieu au moment où l'avion a changé de place. Les équipes du GIGN ont dû se repositionner pour intervenir avant la nuit »*.

Paris pas très content

Revenant sur le début de la prise d'otages en Algérie, M. Pasqua a dit que le gouvernement français n'était *« pas très content qu'un avion français ait pu être piraté sur un aéroport par des gens portant un uniforme d'Air Algérie »*. Les terroristes *« voulaient manifestement quitter Alger pour un pays tiers. Et tout indiquait que le pays souhaité était la France »*, a-t-il expliqué. Le ministre a donné des précisions sur les propositions faites au gouvernement algérien avant l'expiration de l'ultimatum de dimanche soir et l'assassinat, à 21 h 31, de l'employé de l'ambassade de France à Alger : *« Un peu avant 20 heures, nous avons fait savoir aux autorités algériennes que nous étions prêts à accepter sur notre sol l'avion avec un équipage allégé et les passagers libérés »*. Rappelant que Paris avait *« vivement insisté »* pour que les autorités algériennes autorisent le départ de l'avion d'Alger, le ministre a ajouté que le gouvernement français avait proposé *« de garantir la vie sauve aux preneurs d'otages et de les remettre dans les mains de la justice* [française] *à condition qu'ils libèrent les passagers »*.

Lire également
la rubrique Images page 21

Le renforcement de la sécurité des transports nécessitera le concours des autorités algériennes

Le gouvernement devait continuer à réfléchir, mercredi 28 décembre, sur les mesures de sécurité à adopter dans les transports de passagers entre la France et l'Algérie, tant dans le domaine de l'aérien que du maritime, à l'occasion d'une nouvelle réunion interministérielle. Tant que ces mesures n'auront pas été arrêtées, le trafic restera suspendu. Seul le trafic du frêt maritime reprendra, *« des mesures complémentaires de sécurité précises »* ayant pu être arrêtées, a annoncé, mardi, le ministère des transports en précisant que *« l'efficacité de ces mesures imposait leur confidentialité »*.

Le gouvernement avait annoncé, lundi, que l'ensemble des liaisons maritimes et aériennes entre la France et l'Algérie assurées par des compagnies françaises seraient provisoirement suspendues compte tenu du détournement de l'Airbus d'Air France. Mardi, des réunions ont été organisées au ministère des transports avec des responsables des compagnies maritimes et aériennes assurant des liaisons entre la France et l'Algérie. Les moyens de renforcer la sécurité apparaissent complexes, tout ayant déjà été fait, selon l'avis de nombreux experts. En matière de transport aérien, la destination pour l'Algérie figure déjà sur la liste des *« vols sensibles »*.

Des mesures supplémentaires sont en place depuis le 5 octobre. Elles prévoient notamment la mise en place systématique d'une seconde inspection de filtrage des passagers, le contrôle de la totalité des bagages de soute et du frêt, celui de tous les personnels au sol et à proximité des avions, la mise en place d'une surveillance rapprochée des appareils, l'interdiction de stationnement des avions la nuit en Algérie. Pour les bâteaux, depuis juillet, une série de mesures sont aussi en place : interdiction de descente à terre des équipages, suivi de chaque mouvement de navire, interdiction, en dehors des opérations portuaires, de l'accès des navires, surveillance à bord...

Policiers à bord

La présence de policiers armés, en civil, dans les avions reste une des seules mesures qui n'aient pas encore été appliquées, mais l'on doute de son efficacité. Ce qui reste à faire ne dépend pas seulement des autorités françaises, et l'essentiel du problème se pose en Algérie, estime-t-on dans les milieux gouvernementaux. Quelles sont les mesures qui peuvent être prises à l'aéroport d'Alger pour améliorer la sécurité ? La France peut-elle envoyer du personnel là-bas ? Si elle le fait, comment la protection de celui-ci serait-elle assurée ? L'ensemble de ces réponses échappent pour beaucoup aux autorités françaises.

Plusieurs syndicats de personnel navigant refusaient encore, le 27 décembre, d'assurer les liaisons avec l'Algérie. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) s'oppose à *« toute reprise des vols tant que des mesures d'exception ne seront pas décidées »* et demande la classification de l'Algérie *« en zone d'hostilité »*, ce qui implique *« la mise en œuvre de procédures de réquisition des équipages et, en conséquence, une prise de responsabilité pleine et entière des autorités gouvernementales françaises »*. *« Nous voulons que les choses soient claires, avec un transfert de responsabilité vers l'Etat »*, explique Hugues Gendre, le responsable du SNPL.

Le ministère des transports se déclarait prêt, pour sa part, à étudier le problème de l'assurance des équipages effectuant les liaisons sensibles. Une ordonnance de 1959, qui prévoit la réquisition des entreprises, permettrait de garantir que les compagnies d'assurances honorent leur contrat tant individuel que collectif.

Un des syndicats des navigants techniques d'Air Inter, le USPNT, a appelé *« à refuser les vols à destination de l'Algérie »*. De son côté, le syndicat national des hôtesses et stewards a dénoncé *« l'inefficacité des mesures de sûreté dans les escales algériennes »*, estimant que *« cet état de fait est moins lié aux mesures elles-mêmes qu'au contexte local qui les rend inopérantes »*. C'est bien là, en effet, que le bât blesse. Et la reprise des liaisons aériennes et maritimes entre la France et l'Algérie devrait principalement se heurter à cet obstacle.

MARTINE LARONCHE

Polémique entre TF 1 et France 2. – Jean-Pierre Pernaut, présentateur du journal de 13 heures de *TF 1* et directeur adjoint de l'information, a vivement mis en cause, mardi 27 décembre, France 2, qui aurait *« sciemment piraté »* les images du dénouement de la prise d'otages du vol Alger-Paris, effectuées par un cameraman de LCI et TF 1 (*le Monde* du 28 décembre). Ces images exclusives ont été diffusées par France 2 lors de son journal de 20 heures de lundi, sans utilisation du sigle LCI ou TF 1. A France 2, on assure que *« sur les kilomètres d'images parvenues des EVN* (la bourse européenne d'images), *celles de LCI n'étaient pas siglées »* tout en se disant *« prêt à payer à LCI leur utilisation »*. La direction de TF 1, devait prendre, mercredi 28, la décision d'attaquer ou non en justice France 2.

Les réactions en France

Alain Juppé : « Je suis convaincu que malheureusement la solution au drame algérien n'est pas proche (...). [Le seul parti que la France soutienne en Algérie] c'est celui de la démocratie. Ce n'est certainement pas celui des fanatiques religieux, mais le message s'adresse aussi à ceux qui n'en tiennent que pour la répression, le tout sécuritaire. Lorsqu'on veut participer à un processus démocratique, il faut accepter les règles de la démocratie (...). Quand on gagne des élections, c'est très bien ; mais quand on les perd, on s'en va (...). [Le détournement de l'Airbus n'est pas une] raison suffisante pour modifier la ligne politique que nous suivons depuis maintenant un an vis-à-vis de l'Algérie. »

François Léotard : « [L'intervention du GIGN a constitué l'] une des (...) plus difficiles (...) depuis vingt ans (...). Le plus difficile a été d'user les terroristes, de les fatiguer, de ne pas agir plus vite qu'il ne fallait, de faire en sorte de les user eux-mêmes par la temporisation et la négociation. »

Ladislas Poniatowski (PR) : « De bout en bout, la France a su, en cette circonstance, répondre au terrorisme avec calme et fermeté. »

Bruno Gollnisch (FN) : « Il faut suspendre toute relation avec l'Algérie tant que la situation ne s'y est pas stabilisée. »

Henri Emmanuelli (PS) : « Confrontés à des terroristes déterminés, le gouvernement français a, par deux fois, pris une décision positive et soucieuse d'épargner les vies humaines (...). Les socialistes approuvent ces choix effectués avec l'assentiment du président de la République et tiennent à rendre hommage au courage exceptionnel des gendarmes. Toutefois, cet épisode tragique devrait inciter fortement le gouvernement (...) à envisager (...) d'entreprendre un réel virage dans ses relations avec l'Algérie (...). Le soutien sans faille à la politique de répression menée actuellement par les autorités militaires d'Alger a montré ses limites. Il est de la responsabilité de notre pays, si proche de l'Algérie, de favoriser réellement et sans délai une politique d'apaisement, de dialogue et d'ouverture. »

Daniel Cirera (PCF) : « Céder aux sirènes racistes qui assimilent intégrisme et islam, couper les ponts comme le suggèrent certains, ce serait donner raison aux terroristes. (...) Isoler l'Algérie, ce serait rendre la vie plus difficile pour le peuple et alimenter la désespérance. »

Conseil national des Français musulmans : « Face au drame algérien, la France est la mieux placée des pays occidentaux pour jouer un rôle significatif dans la recherche d'une solution où vaincra la démocratie et mettre ainsi un terme à cette guerre qui ne dit pas son nom. »

Association pour le dialogue international islamo-chrétien et les rencontres interreligieuses (ADIC) : « L'ADIC appelle une nouvelle fois l'opinion publique française à distinguer radicalement l'islam humaniste de toutes les formes de fanatisme et de violence qui ont pour but de le défigurer. »

DANS LA PRESSE

Le Figaro (Charles Lambroschini) : « Les intégristes ont délibérément choisi la tactique du pire. L'assassinat, hier à Tizi-Ouzou, de trois prêtres français et d'un belge en *témoigne : les tueurs ont voulu venger les pirates de l'air.* A chaque fois, la cible est symbolique. (...) Ce sont des « infidèles » qui ont été assassinés, des représentants de cette religion des « croisés » qui n'a cessé de contester la légitimité du Prophète. En fait, la France catholique résume à elle seule cet Occident dont les succès matériels prétendent réduire à néant la légitimité du message intégriste. A savoir que, pour renouer avec « l'âge d'or », les vrais croyants doivent retourner au siècle de Mahomet. »

Libération (Gérard Dupuy) : « [les terroristes du GIA] ont obligé le gouvernement français à s'afficher dans le camp des adversaires des islamistes – ce qui, du point de vue de ces derniers, est une réussite malgré le fiasco final qu'ils ont connu à Marignane (...). Les « représailles » terroristes que le gouvernement peut craindre (et dont l'assassinat de quatre religieux à Tizi-Ouzou n'est peut-être que le premier exemple) en sont une des conséquences, *même si le « débarquement* de la deuxième guerre d'Algérie sur le sol français », comme l'ont dit certains commentateurs étrangers, paraît exagéré. »

L'Humanité (Charles Silvestre) : « Qu'attend-on à Paris pour dire haut et fort aux autorités américaines, toujours promptes quand ça les arrange à voir du terrorisme partout, que cette complaisance est criminelle ? Mais c'est d'abord ici qu'il faut être clair (...). La politique de la France, pour être généreuse et efficace, doit s'adresser au peuple algérien. *Le gouvernement a été saisi depuis plusieurs* mois de trois propositions communistes : l'annulation de la dette qui étrangle le pays, la conclusion d'un contrat sur le gaz, et la construction de logements sociaux. Le pourquoi de ces propositions, il faut tout simplement le chercher dans ce qui figurait hier dans une dépêche venue d'Alger : « Château-Rouge, d'où est originaire le chef du commando terroriste, est une zone d'habitations de fortune, construites en parpaings et en tôles, parcou*rues de ruelles boueuses... Le GIA est largement* composé de jeunes gens issus de ces banlieues déshéritées d'Alger. »

The Guardian : « Le président Balladur risque de regretter bientôt les actions du premier ministre Balladur (...). L'opération marseillaise est un problème plus qu'une solution ; elle augmente le risque de voir la France devenir la prochaine cible, se créer des martyrs à venger, élargir le fossé qui a commencé à se creuser entre Paris et les Algériens durant la prise d'otages, et – conséquence la plus troublante – faire monter d'un cran les tensions intercommunautaires en France. Eux et nous risquons de regretter leur brillante victoire. »

Europe 1 (Albert du Roy) : « Avec l'affaire, heureusement dénouée de l'Airbus Alger-Paris, avec les nouveaux assassinats commis en Algérie, jamais la France n'a été aussi clairement impliquée dans ce qu'il faut appeler désormais la deuxième guerre d'Algérie, et entraînée dans l'engrenage bien connu entre la subversion et la répression. Cruelle ironie de l'histoire, le même engrenage avait servi de fil rouge, entre 54 et 62, à la première guerre d'Algérie. »

AFRIQUE

Un entretien avec le ministre de la coopération

Bernard Debré : « Nous ne devons pas diminuer notre aide à l'Afrique, mais la rendre plus efficace »

Bernard Debré, qui a succédé à Michel Roussin le 12 novembre 1994 au ministère de la coopération, définit les priorités de son action en Afrique : répondre à l'urgence humanitaire, assurer la stabilité des Etats en voie de démocratisation, promouvoir la francophonie.

« Voilà un peu plus d'un mois que vous êtes en poste, quelles priorités donnez-vous à la coopération ?

– Il y a trois grandes priorités. La première concerne tout ce qui touche à la santé et à l'humanitaire. Je fais très attention à ne pas mélanger complètement les deux, parce que l'humanitaire peut quelquefois tuer les structures de santé. L'humanitaire, c'est l'urgence, l'indispensable, le conjoncturel. Il est très souvent mis en valeur et le risque est alors de se satisfaire d'une action forte en oubliant que derrière il faut continuer à structurer les systèmes de santé. Il faut permettre une meilleure accessibilité aux soins, ce qui implique l'accès aux médicaments, aux techniques et une bonne formation des hommes. C'est extrêmement important.

La deuxième priorité, c'est la stabilité des Etats démocratiques. Depuis quelques années, on assiste à une démocratisation des Etats en Afrique. Démocratisation spontanée ou provoquée. Il faut savoir qu'une démocratisation, imposée ou non, fragilise les pays en favorisant les forces centrifuges que sont aussi les forces ethniques.

Prenez l'exemple de la dévaluation [du franc CFA], qui implique des restructurations économiques fortes. S'il n'y a ni police, ni armée, ni gendarmerie, ni justice, ni douane – et je prends ces cinq exemples à dessein – non seulement le risque de troubles sociaux est important, mais toute l'économie est destructurée par un flux incontrôlé d'importations, la démocratie économique est alors étouffée. J'ai demandé à ce que la coopération se soucie de ces cinq secteurs. Je veux qu'on les aide à se structurer. C'est-à-dire qu'on évite d'avoir une gendarmerie et une armée utilisées comme une milice et qu'on essaie de former ces corps à la démocratie pour qu'ils soient républicains. Il n'est pas dans mes idées d'aider à restructurer l'armée, la police ou la gendarmerie dans les Etats africains qui ne sont pas des Etats de droit.

Le troisième point, c'est la francophonie et les enjeux qui lui sont liés. On ne peut pas demander à des pays de se développer si l'analphabétisme règne. Je suis prêt à faire un effort, mais je le dis très clairement aux Etats africains : ça n'est pas à sens unique.

– Est-ce à dire que la France doit trouver son intérêt ?

– Il faut expliquer ce qu'est notre coopération aux Africains, leur dire expressément quels intérêts ils peuvent en tirer et s'assurer de la lisibilité de notre action. L'histoire des fins de mois, c'est terminé. Je passe de l'aide financière à l'aide-projet. Bien sûr, il y a les effets de la dévaluation, les dettes des Etats vis-à-vis des entreprises publiques et privées, il faut les aider à apurer ces dettes parce qu'il est nécessaire que les entreprises redémarrent. Il y a donc encore quelques aides financières, au coup par coup.

La lisibilité de notre coopération est indispensable en Afrique. Elle est aussi très importante en France parce nous avons du chômage et nos propres problèmes. Il faut faire comprendre à nos concitoyens qu'une bonne politique de coopération est nécessaire, pour la dignité de l'homme tout simplement, mais aussi parce que c'est l'intérêt de la France.

– Vous serez bientôt président du conseil des ministres européens du développement. Y serez-vous l'avocat de l'Afrique ?

– Certainement. Je suis déjà allé à Bruxelles. Certains pays européens sont plus tentés par une coopération avec l'Europe de l'Est ou avec l'Amérique du Sud que par une coopération avec l'Afrique. Il y a là une démotivation extraordinairement forte sur laquelle il faut que j'intervienne. Je redirai donc à Bruxelles : nous n'avons pas le droit de diminuer notre aide à l'Afrique, nous avons le devoir de la rendre plus efficace et de suivre à la trace notre argent.

– Quel bilan tirez-vous de la dévaluation du franc CFA ?

– Contrasté, en fonction de la politique des pays, en fonction des Français qui vivent dans ces pays. Certains pays ont bien absorbé le choc. Il est incontestable que le Sénégal, le Mali et la Côted'Ivoire ont remis de l'ordre dans leur économie, avec deux chances conjoncturelles inouïes : l'augmentation des prix des matières premières et la pluviosité.

Il y a maintenant deux hypothèses : ou bien les investissements reprennent, et c'est gagné ; ou bien ça n'aura été qu'un coup d'épée dans l'eau. Car il n'y aura pas de deuxième dévaluation. Je suis plus pessimiste à l'égard de ceux qui n'ont pas encore remis d'ordre dans leurs finances publiques, qui n'ont pas encore privatisé. La Banque mondiale ne peut pas aider ces pays, le FMI ne peut pas s'engager et nous non plus.

Restent les problèmes personnels des Français qui vivent en Afrique. Leurs revenus sont touchés, leurs retraites aussi, qui bien souvent sont divisées par deux. Je suis en train d'étudier le problème.

– Etes-vous engagé dans une réflexion sur le champ d'action du ministère ?

– J'ai décidé de mettre en place à partir du 1er janvier 1995 une sorte de « conseil » avec d'anciens ministres de la coopération, des industriels, des politiques et divers spécialistes afin de définir ce que devrait être le ministère de la coopération. Doit-on s'occuper d'un champ large, d'un champ restreint ? Faut-il qu'il y ait toujours ce triptyque, affaires étrangères, Trésor, ministère de la coopération ? Les questions sont posées et j'ai dit que, dans quatre mois, je ferai part de nos réflexions, un sorte de cahier de recommandations.

– Seriez-vous favorable à un recentrage de l'action de votre ministère sur l'Afrique ?

– Je ne peux pas vous dire. Il faut savoir quel est le but de la coopération. S'il s'agit de représenter les intérêts économiques de la France, il y a aussi des marchés à récupérer en Asie. Là, actuellement, j'ai le Cambodge. Je n'ai pas le Vietnam ni le Laos, c'est stupide !

– Vous avez invité le ministre de la santé rwandais au sommet sur le sida. Cela augure-t-il d'une amélioration des relations franco-rwandaises ?

– Je ne comprends pas l'attitude des uns et des autres. Il y a un certain nombre de difficultés au Rwanda même, puisque le gouvernement de Kigali est un gouvernement de Tutsis anglophones venant de l'Ouganda. Je ne nie pas leurs droits puisque ce sont des Tutsis de la première diaspora de 1959. Ce n'est pas un jugement de valeur, ce que je demande au gouvernement rwandais, c'est de faire un pas vers plus de démocratie, qu'il se dote d'une justice saine et qu'il fixe une échéance pour des élections. Et les réfugiés doivent rentrer chez eux, sur leurs terres, dans leurs maisons. Voilà ce que j'ai dit au ministre de la santé.

Contrairement à ce que j'entends çà et là, l'aide humanitaire de la France n'a jamais été sous condition. Peu importe le régime, on aide. En ce qui concerne les camps, notamment au Zaïre, je demande aux Nations unies de collaborer avec les autorités du pays afin d'y mettre suffisamment d'ordre pour qu'on puisse, sans danger, poursuivre l'aide humanitaire. Il n'a jamais été question de la supprimer. Simplement, quand Médecins sans frontières se fait tirer au coin du bois, ils s'en vont. Nous avons le même problème au Rwanda avec les ONG.

– A propos du sida, quel jugement portez-vous sur l'action du gouvernement français dans sa coopération avec les pays africains depuis le début de l'épidémie ?

– Il y a un fait qui est simple. 90 % des malades sont dans les pays sous-développés et 90 % de l'argent dans les pays riches. Je suis tout à fait ulcéré devant l'attitude des ONG françaises qui refusent l'idée d'un *« Sidaction »* mondial parce qu'elles souhaitent que cette opération demeure française afin de conserver l'argent récolté.

– Etes-vous, véritablement, « *ulcéré* » ?

– Oui ! Cela me choque profondément. Je suis ulcéré par une attitude égoïste que je réprouve totalement. »

Propos recueillis par FREDERIC FRITSCHER et JEAN-YVES NAU

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie

L'extension d'une colonie israélienne provoque des heurts entre les Palestiniens et l'armée

Le gouvernement israélien a décidé, mardi 27 décembre, d'examiner, dimanche, lors de sa réunion hebdomadaire, la question très controversée de l'extension de la colonie israélienne d'Ephrat, au sud de Bethléem, en Cisjordanie occupée. Cette décision a été prise quelques heures après que des incidents eurent opposés des manifestants palestiniens à l'armée, sur le site de cette implantation.

Le premier ministre a demandé au conseiller juridique du gouvernement, Michael Ben Yair, de présenter au cabinet des recommandations juridiques, notamment sur le caractère légal de l'extension de cette colonie, a précisé le porte-parole d'Itzhak Rabin, Oded Ben Ami.

D'ici à dimanche toutefois, les autorités n'ont pas les moyens d'arrêter les travaux de terrassement, dans la mesure où elles ne disposent d'aucune base juridique, a poursuivi le porte-parole. La décision d'élargir Ephrat a été prise par le gouvernement précédent du Likoud (droite nationaliste) d'Itzhak Shamir et le financement du projet est assuré par des capitaux privés et par des fonds publics.

Auparavant, un haut responsable du ministère des affaires étrangères avait indiqué que M. Rabin et le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, avaient décidé de *« réexaminer »* la décision d'agrandir cette implantation. Les deux dirigeants estiment que la construction d'un nouveau quartier à Ephrat, sur une colline dominant le village d'El Khader, près de Bethléem, était *« problématique car elle se produit en pleines négociations sur l'application de l'autonomie en Cisjordanie »*.

Le ministre des communications, Shulamit Aloni, du parti de gauche Meretz, avait déjà exigé dimanche l'arrêt immédiat des travaux qui ne peuvent, selon elle, que *« porter atteinte au processus de paix. »* Son homologue de l'environnement, Yossi Sarid, a proposé mardi de geler les travaux en attendant que le dossier soit réexaminé. Un porte-parole de l'Autorité palestinienne à Gaza a estimé que cette affaire *« confirme le désir d'Israël d'entraver le processus de paix et de créer un nouveau fait accompli. »*

Selon les autorités israéliennes, les quarante hectares sur lesquels ce nouveau quartier doit être construit sont des terres domaniales, alors que les Palestiniens d'El Khader affirment qu'elles leur appartiennent. Des Palestiniens et des activistes de gauche israéliens opposés à la colonisation avaient réussi mardi à entraver les travaux de terrassement, en immobilisant les bulldozers sur le chantier, mais les manifestants ont été dispersés par l'armée, qui a repris les travaux.

Cinq personnes, dont le « ministre » palestinien des collectivités locales, Saeb Erakat, ont été blessées et quarante-cinq manifestants ont été interpellés. Blessé au thorax et au dos, M. Erakat, qui a perdu conscience, a exprimé son indignation devant la *« souffrance de ces gens qui ne peuvent rien contre les Israéliens qui volent leur terre. » « Ces villageois possèdent des documents émis par l'administration israélienne qui prouvent que ces terrains leur appartiennent »*, a ajouté M. Erakat, pour lequel *« chaque progrès de la colonisation est un pas vers l'enterrement du processus de paix. »*. Les cinq millecolons d'Ephrat ont affirmé qu'ils n'avaient pas l'intention de reculer. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Un sommet arabe exceptionnel à Alexandrie

Une réunion d'au moins quatre chefs d'Etat arabes, dont l'ordre du jour n'a pas été précisé, mais qui a été qualifiée de *« très importante »* par une source autorisée égyptienne, devait avoir lieu à Alexandrie, mercredi 28 décembre, à l'invitation du président Hosni Moubarak.

Le porte-parole de l'ambassade d'Arabie saoudite au Caire a précisé que le roi Fahd Ben Abdel Aziz participerait à cette réunion. Le souverain devait arriver à Alexandrie en milieu d'après-midi, mais le porte-parole n'était pas en mesure de préciser s'il y passerait la nuit. Selon les services de sécurité égyptiens, le président syrien Hafez el-Assad devait aussi participer à ce sommet, auquel devait également se joindre le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, selon l'agence officielle égyptienne MENA. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE/AMÉRIQUES

Nixon pris à son propre piège



NIXON ET LE WATERGATE
La chute d'un président
de Claude Moisy.
Hachette,
coll. « La vie quotidienne »,
373 pages, 95 F.

Dans la nuit du 16 au 17 juin 1972, à Washington, un veilleur de nuit noir, Frank Wills, découvre une bande de toile collante sur une porte de garage. Il l'enlève sans y attacher d'importance. Mais lorsqu'il revient une heure plus tard, il constate qu'une autre bande a été placée au même endroit. Il alerte la police, qui arrête cinq « plombiers » en train de cambrioler le quartier général du parti démocrate américain. Il ne se doute pas qu'il vient de déclencher le scandale d'où résultera, deux ans plus tard, la démission, pour la première fois dans l'histoire, d'un président des Etats-Unis.

Tant d'eau, souvent très sale, a coulé depuis lors au Watergate (littéralement la porte de l'eau) et sous quantité de ponts un peu partout dans le monde que l'intérêt de revenir aujourd'hui sur l'affaire peut ne pas sauter immédiatement aux yeux. Le livre que lui consacre Claude Moisy, ex-PDG de l'Agence France-Presse, dont il a longtemps dirigé les bureaux américains, n'en est pas moins captivant. La clarté et la vivacité de son écriture, sa parfaite connaissance du dossier lui-même et de son personnage principal, sa familiarité avec un pays où il a vécu vingt ans, y sont pour beaucoup. Mais il y a davantage : en brossant le portrait de son sombre héros, en racontant sans fioritures le drame qu'il a vécu, il éclaire de manière saisissante, dans sa réalité quotidienne, la brutale mécanique des rapports, outre-Atlantique, des divers pouvoirs.

Dès son introduction, l'auteur met le doigt sur le nœud de ce qu'il appelle *« la tragédie personnelle de Nixon : l'impossible coexistence en un même homme d'une géniale perception de l'évolution du monde et d'une navrante petitesse de comportement dans l'action politique »*. Cette petitesse – le mot est faible – doit évidemment beaucoup au sentiment qu'il éprouve, avec son nez caricatural, sa gaucherie, la pauvreté de sa famille, de n'avoir décidément pas été gâté à sa naissance. D'autant plus qu'il trouve en travers de sa route, avec les Kennedy, un clan qui le fascine et qui dispose, lui, de tous les atouts de la fortune, de l'éducation, du charme. La partie étant par trop inégale entre eux au départ, c'est sans aucune hésitation qu'il se convainc de la nécessité, pour rétablir l'équilibre, de tricher. Il n'en éprouve aucun trouble de conscience : *« Les autres ont fait bien pire,* ne cessera-t-il de dire, *pourquoi est-ce moi qui me suis fait prendre ?... »* Encore le sentiment d'injustice. Disons mieux : un complexe d'infériorité. Il n'y a rien de tel pour nourrir la méfiance, la mesquinerie, la haine.

C'est là qu'il faut chercher l'explication et du cambriolage du Watergate lui-même, destiné à prouver que McGovern, candidat contre Nixon à l'élection de 1972, était un traître indigne, et les mensonges en chaîne proférés par le même Nixon et par son entourage une fois le pot aux roses découvert. Cambriolage et mensonges au demeurant totalement inutiles : sans que rien ait pu être trouvé qui fût de nature à embarrasser son rival démocrate, le président allait être réélu triomphalement. Qui aurait cru à l'époque la roche Tarpéienne si proche du Capitole !

Les Etats-Unis auront payé cher le douteux exploit des branquignols de la Maison Blanche. Ils se sont séparés du président qui avait su faire la paix au Vietnam, normaliser les relations avec la Chine, négocier avec Moscou le premier accord de limitation des armes stratégiques pour confier leur destin à des hommes dont aucun, certes, n'avait sa vision, son exceptionnelle capacité de saisir l'essentiel d'un dossier et de le rapporter à l'ensemble.

Il est vrai qu'aujourd'hui rien ne compte tant que la capacité à communiquer, et que la maîtrise de Reagan en la matière, comme son intuition des faiblesses structurelles de l'adversaire, ont beaucoup aidé les Etats-Unis à gagner la guerre froide. Mais il est clair comme le jour, au-delà des évidentes insuffisances de Clinton, que c'est l'institution présidentielle elle-même qui est en crise. Comme le montrent les références ultérieures à l'Irangate (Reagan) l'Irakgate (Bush), le Billygate (du nom du frère de Carter) pour ne pas parler du Whitewatergate qui embarrasse l'actuel occupant de la Maison Blanche, le Watergate a joué là clairement un rôle essentiel. Le moins qu'on puisse dire du livre de Claude Moisy est qu'il nous fait comprendre à merveille comment et pourquoi.

ANDRÉ FONTAINE

ÉTATS-UNIS : Dan Glickman nommé secrétaire à l'agriculture. – Le président Bill Clinton devait nommer, mercredi 28 décembre, Dan Glickman au poste de secrétaire à l'agriculture, à la place de Mike Espy, a-t-on appris de source autorisée. La démission de ce dernier, accusé d'avoir reçu des « cadeaux » de groupes agroalimentaires, sera effective le 31 décembre. Démocrate du Kansas, Dan Glickman a siégé pendant dix-huit ans à la Chambre des représentants. Il a été battu lors des dernières élections à mi-mandat de novembre. Sa nomination devra être approuvée par le Sénat. – *(Reuter.)*

Le Texas devient le deuxième État le plus peuplé de l'Union. – Dépassant pour la première fois l'Etat de New-York (18,2 millions d'habitants), le Texas est devenu en 1994 le deuxième Etat américain le plus peuplé avec 18,4 millions d'habitants, derrière la Californie (31,4 millions de personnes), selon les données publiées, mardi 27 décembre à Washington, par le bureau du recensement. Les trois Etats dont la population s'est le plus accrue entre juillet 1993 et juillet 1994 sont le Texas, avec un gain de 356 000 habitants, la Floride (227 000 nouveaux venus) et la Californie (plus 214 000). – *(AFP.)*

PÉROU : M Lourdes Flores renonce à la course à la présidence. – Chef du Parti chrétien populaire – la formation la mieux représentée au Parlement péruvien – M Lourdes Flores s'est retirée, mardi 27 décembre, de la course à l'élection présidentielle d'avril 1995, estimant que ses chances étaient trop faibles. Le chef de l'Etat sortant, Alberto Fujimori, est largement en tête dans les derniers sondages, avec 48 % des intentions de vote, contre 18 % pour son principal rival, l'ancien secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar. – *(Reuter.)*

ASIE

CORÉE DU NORD

Pyongyang veut garder le pilote américain capturé jusqu'à la conclusion de la paix

Alors que le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain Thomas Hubbard est arrivé mercredi 28 décembre à Pyongyang, venant par la route de Séoul, afin de négocier la libération de son compatriote Bobby Hall, pilote de l'hélicoptère abattu le 17 audessus du territoire nord-coréen, l'agence KCNA a précisé ses accusations contre les États-Unis. L'organe officiel du régime communiste affirme que l'intrusion de l'appareil était un *« acte délibéré d'espionnage »*. Pyongyang laisse percer son intention de retenir Bobby Hall jusqu'à la signature d'un traité de paix avec Washington. Les deux pays demeurent officiellement en guerre depuis que les hostilités ont éclaté dans la péninsule en 1950, et alors que Pyongyang considère comme caduc le mécanisme enclenché par l'armistice de 1953.

Tandis que Washington assure que l'hélicoptère, en simple vol d'entraînement, s'est égaré du fait de mauvaises conditions météorologiques, la Corée du nord avance, quant à elle, que l'appareil, qui était *« parfaitement armé »*, était en *« vol de reconnaissance »* ; qu'il a ignoré deux sommations, après lesquelles il a entrepris de se dissimuler, en perdant de l'altitude ; qu'il a alors été abattu à 7 km au nord de la ligne de démarcation. KCNA assure que l'enquête qui a suivi a démontré que l'incident ne pouvait pas être dû à une erreur : *« David Hilemon* [qui a été tué] *était un pilote expérimenté. Il est presque inconcevable qu'il ait pu se tromper de position à si basse altitude* (...) *alors que le temps était clair. En outre, le fait que l'hélicoptère n'a pas répondu aux sommations mais a tenté de s'échapper prouve bien que cette intrusion ne relevait pas d'une erreur de navigation* (...) *mais d'une grave violation de la souveraineté de la RDPC et d'un acte délibéré d'espionnage. »* Et KCNA de conclure : *« Si les Etats-Unis veulent une solution sans heurts, ils doivent reconnaître leur responsabilité* (...) *et adopter une attitude raisonnable avant qu'il ne soit trop tard. »* – *(AFP, Reuter.)*

Selon une étude du Sénat

Les lois votées en urgence entrent en application avec plus de retard que les autres

Une fois votées, certaines lois vivent, d'autres vivotent, quelques-unes, même, sombrent dans un long sommeil. Le service des commissions du Sénat vient, *dans une analyse serrée, d'en* faire la démonstration (1). Il démontre surtout qu'un texte dont le gouvernement a demandé le vote en urgence entre plus tar*divement* en application qu'une loi adoptée par le Parlement selon la procédure normale.

Tous les six mois depuis 1972, le service des commissions du Sénat étudie les conditions d'application des lois. Ce *semestre, à la demande* de René Monory, il a examiné attentivement la corrélation entre la procédure d'adoption des lois et leur rapidité de mise en œuvre. Le président du Sénat voulait savoir *si* l'utilisation de « l'urgence », cette procédure que les parlementaires *n'apprécient* guère puisqu'elle ne permet à chaque chambre qu'un seul examen avant la réunion de la commission mixte paritaire (CMP), est vraiment nécessaire.

La loi portant diverses dispositions d'ordre social, définitivement adoptée le 21 décembre, offre un exemple extrême de ce travers. Alors que le texte initial *comportait une trentaine* d'articles, les sept sénateurs de la CMP en ont découvert environ soixante nouveaux, que les députés avaient ajoutés après l'examen du texte au Palais du Luxembourg. Sans que tous les cas soient aussi caricaturaux, le rapport épingle la procédure d'urgence pour un autre motif : une loi votée de cette façon nécessite beaucoup plus de décrets d'application qu'une autre. Le temps gagné lors du vote est ainsi perdu lors de la mise en œuvre du texte.

Les navettes de la procédure ordinaire permettent en effet d'aboutir dans 47 % des cas (contre 18 % en cas de déclaration d'urgence) à un texte « d'application directe », c'est-à-dire sans décrets d'application (*voir graphique ci-contre*). Ces derniers *tardent parfois tant à paraître* qu'ils rendent caduques certaines dispositions. La palme revient, sans conteste, à la *loi* du *15* juillet 1975 relative à l'élimination des déchets, dont certains décrets et arrêtés n'ont été pris qu'après le vote de la loi du 13 juillet 1992 sur la protection de l'environnement.

Relâchement du rythme d'application

Chiffres à l'appui, le service des *commissions remarque qu'il ne* s'agit pas là d'une aberration exceptionnelle : sur les 159 lois votées en urgence depuis 1988, 46 % ne sont pas encore totalement appliquées... En revanche, pour les 261 lois votées selon la procédure normale, ce pourcentage *tombe* à 28 %. *Pourtant*, les premiers décrets d'application des lois votées en urgence surviennent très vite : 21 % d'entre eux sont pris durant les trois mois qui suivent le vote de la loi. « *Cette impulsion initiale plus forte semble être le seul vrai avantage entraîné par la déclaration d'urgence* », souligne le rapport. Mais l'avance prise ne dure guère : 58 % des lois votées en urgence sont appliquées dans un délai d'un an, contre 63 % pour les autres textes, soit une différence assez mince.

« *Ces constatations conduisent à s'interroger sur l'opportunité de se priver, au nom de l'urgence des mesures à prendre, d'une deuxième lecture susceptible de décanter les problèmes posés et de mieux cerner les futurs textes d'application* », insistent les administrateurs du Sénat. En aucun cas le délai d'application de six mois promis par les gouvernements successifs pour toutes les lois n'est respecté.

Le bilan de la période récente (16 mars – 15 septembre) est qualifié, quant à lui, de « *relativement décevant* ». Durant ces six mois, sur quarante-trois lois votées, 51 % ne sont toujours pas appliquées, alors que l'an dernier ce pourcentage ne s'élevait qu'à 20 %. *Tout aussi significatif* : sur 257 mesures à prendre pour la *mise en œuvre des* lois qui le requièrent, dix seulement le sont, soit 4 %. De tout cela le rapport sénatorial déduit un « *relâchement du rythme d'application des lois* ». La loi du 11 juin 1994, relative aux rapatriés, dont les dix textes d'application ont été pris dans les quarante jours qui ont suivi son vote, prouve, pourtant, qu'il est possible de faire vite.

Les *commissions permanentes* ont, pour leur part, tenté de déterminer pourquoi l'application de certaines lois prenait tant de retard. La technicité croissante des textes, ajoutée aux procédures de consultation de plus en plus nombreuses avant la publication d'un texte réglementaire, est citée au premier chef. Dans certains cas, comble du raffinement, une légis*lation ancienne, qui n'est pas* encore complètement appliquée, est modifiée par une nouvelle loi. La commission des affaires sociales attribue, dans son domaine, ce genre de situation à l'alternance politique.

An total, les rédacteurs du rapport ne cachent pas leur ambition : la mise en place d'un suivi « *aussi complet et permanent que possible de l'application des lois* ». La banque de données mise en place par le service des commissions permet déjà des analyses assez fines : elle fait par exemple la différence entre les textes d'application « prévus » (ceux qui sont explicitement imposés par la loi elle-même) et ceux simplement « envisagés » par le gouvernement sans que le Parlement ne les impose ; les seconds sont plus souvent pris que les premiers.

Le *résultat de cette étude* confortera, en tous cas, M. Monory dans le sentiment qu'il exprimait dans *le Monde* du 1er juin 1994, lorsqu'il affirmait que « *trop de lois tuent la loi* », car on aboutit alors à des textes « *imparfaits* ».

BÉATRICE GURREY

(1) *Contrôle semestriel de l'application des lois, 16 mars - 15 septembre 1994*, service des commissions, octobre 1994.

L'application des lois votées depuis le 23 juin 1988

sans déclaration d'urgence 261 lois

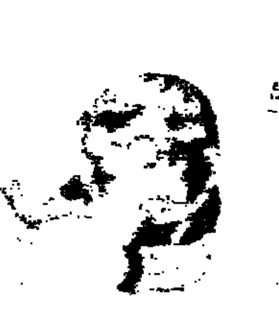
non appliquées 10 %
devenues sans objet 1 %
appliquées sans décrets 47 %
appliquées avec décrets 24%
71 %
partiellement appliquées 18 %

après déclaration d'urgence 159 lois

non appliquées 3 %
devenues sans objet 1 %
appliquées sans décrets 18 %
appliquées avec décrets 35 %
53 %
partiellement appliquées 43 %

Source : Sénat, service des commissions, octobre 1994

Certaines lois sont appliquées directement, c'est-à-dire sans décrets, ce qui permet une mise en œuvre rapide. Les textes qui requièrent des décrets d'application peuvent entrer en vigueur avec plusieurs années de retard. 71 % des lois votées sans déclaration d'urgence sont totalement appliquées, contre seulement 53 % lorsque le gouvernement demande une procédure d'urgence.



La politique en souffrance

Suite de la première page

Quant aux centristes du CDS, en portant à leur tête François Bayrou, au milieu de décembre, ils *se sont engagés sur la voie* d'un destin autonome.

Après l'apparition de l'« effet Balladur » dans l'opinion en 1993, l'année 1994 aura été, pour le premier ministre, celle d'une série de sévères mises à l'épreuve. Commencée au zénith des sondages, après le succès de la négociation du GATT, elle inflige au *chef du gouvernement, qui en est* responsable, son premier affrontement avec une partie de la société, cela au sujet de l'enseignement. Le vote hâtif d'une disposition permettant aux collectivités locales de subventionner les établissements privés au-delà des *limites fixées par l'immémoriale* loi Falloux soulève l'indignation des défenseurs de l'école publique.

La gauche politique et syndicale *organise, avec les encouragements* de François Mitterrand, une vaste manifestation à Paris le 16 janvier. Malgré l'annulation de la mesure par le Conseil constitutionnel trois jours plus tôt, ce rassemblement réussi montre que si elle est privée de perspectives politiques, la *société de gauche conserve cepen*dant des valeurs communes, et des réflexes. Les élections cantonales de mars, dont le premier tour inspirera à Edouard Balladur un bulletin de victoire prématuré, traduiront dans les urnes, à l'occasion d'un scrutin sans conséquence, ce *réveil de* l'esprit « *unitaire* ».

Le premier ministre a expérimenté, à l'occasion du conflit scolaire, une méthode qu'il sera amené à réutiliser. Renonçant à la disposition contestée, il réunit les partenaires du système éducatif et crée une commission chargée d'évaluer les besoins des établissements publics et privés. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, met en chantier ce qui deviendra son « nouveau contrat pour l'école », ensemble de propositions pratiques dans lesquelles les différents acteurs peuvent reconnaître leurs préoccupations.

La contestation des élites

La rébellion de la jeunesse, en février, contre le contrat d'insertion professionelle (CIP), qui est perçu comme un SMIC au rabais pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, y compris les diplômés des instituts universi*taires de technologie*, débouchera, de manière plus large, sur la mise en place d'une consultation et d'une commission chargée de formuler des propositions. Edouard Balladur crée ainsi les médiations qui permettent de calmer les fièvres sociales, à défaut d'en soigner les causes. Il *en donne* luimême un exemple anecdotique lorsqu'il se prête, sur TF 1, le 21 avril, aux questions d'un « panel » de Français sélectionnés par la SOFRES. Faute de pouvoir s'appuyer sur les partis, dont l'audience est faible, et en *l'absence d'interlocuteurs syndi*caux solides, il utilise les ressources de la démocratie médiatique.

Les résultats obtenus par cette *méthode sont mitigés*. Les élections européennes de juin, qui n'ont donné que 25,58 % des voix à la *liste officielle de la majorité*, conduite par Dominique Baudis et appuyée par Edouard Balladur, ont confirmé, de façon plus générale, la moindre adhésion des citoyens aux partis dits de gouvernement (RPR, UDF, PS). Si l'effondre*ment de la liste socialiste menée* par Michel Rocard (14,49 %) est apparu comme l'événement le plus important en mettant fin à la tentative de rénovation engagée par l'ancien premier ministre et en invalidant sa candidature à l'élection présidentielle, la leçon n'en est *pas moins sévère* pour tous les partisans du consensus.

La dispersion des voix est, certes, la loi du genre pour les élections européennes, mais, à des titres divers, les listes de Bernard Tapie (12,03 %), de Philippe de Villiers (12,33 %), de Jean-Marie Le Pen (10,52 %) témoignent de la défiance des citoyens envers les *formations et les idées* dominantes. L'analyse de cette perte de confiance inspirera les débuts de la campagne présidentielle, qu'il s'agisse de celle – avortée – de Jacques Delors, affirmant la volonté de « *remettre la société en mouvement* », ou de celle de Jacques Chirac, s'en prenant à la « *technostructure* » et aux « *élites* ».

Retour lancinant sur le passé

Un certain désenchantement de *l'opinion vis-à-vis du premier* ministre, alimenté par les lenteurs de la reprise économique et la persistance de la progression du chômage, se traduit dans les sondages, qui, au début de l'été, marquent une dégradation de la position d'Edouard Balladur. La période estivale lui a cependant permis de rétablir sa situation à la faveur des absences de François Mitterrand, *qui a dû subir une deuxième inter*vention chirurgicale liée à son cancer de la prostate. La célébration du cinquantenaire de la Libération et l'intervention française au Rwanda, dans le cadre défini par l'ONU, ont mis ainsi en valeur le rôle du chef du gouvernement, qui est apparu comme un président-*bis* ou un quasi président, *alors même qu'il maintenait* le silence sur ses ambitions élyséennes pour 1995.

La fin de l'ère Mitterrand a marqué l'année 1994 d'un retour lan*cinant sur le passé. Commencé ou* recommencé avec le procès du chef milicien Paul Touvier, en mars-avril, et les déclarations du président de la République, publiées au même moment, sur la nécessaire réconciliation nationale, le débat sur Vichy s'est *amplifié avec la parution, en sep*tembre, d'un livre sur les premières années de la carrière politique de François Mitterrand, *Une Jeunesse française*. Le journaliste Pierre Péan y confirme, avec des documents inédits, l'appartenance du chef de l'Etat à la droite *extrême, avant la guerre, puis son* engagement à Vichy jusqu'en 1943, après son évasion d'un camp de prisonniers de guerre en Allemagne.

Le 12 septembre, les Français ont pu voir et entendre, à la télévision, le président de la République leur parler de sa maladie, puis répondre à des questions sur son passé vichyste en ne reniant rien de son amitié, jusque dans les années 80, avec René Bousquet, maître d'œuvre de la déportation des juifs de France. François Mitterrand est allé jusqu'à affirmer *que les loi antijuives de l'Etat* français ne concernaient « *que* » les juifs étrangers, ce qui est contraire à la vérité historique telles qu'ont pu l'éprouver sur leur personne des milliers de Français et que des millions d'autres ont pu la constater.

Cinquante ans après la fin de la guerre, alors que le chef de l'Etat apparaît comme le dernier représentant, au pouvoir, de la génération qui l'avait conquis dans l'après-guerre, ce retour sur le passé fut symbolique de la fin d'une époque où, comme disait Casanova, « le neuf tarde à naître ».

PATRICK JARREAU

Concernant l'impôt sur la fortune et les taxes foncières

Plusieurs procédures de redressement fiscal sont engagées contre M. Le Pen

L'administration des impôts a engagé plusieurs procédures *contre le président* du Front national, Jean-Marie Le Pen. Un premier redressement fiscal, assorti de pénalités, vient de lui être notifié pour 1,4 million de francs. Les *divers contentieux portent* sur ses déclarations durant les années 1978-1993 – à propos notamment de l'impôt sur la fortune et des taxes foncières.

Se retranchant derrière le secret fiscal, la direction générale des *impôts (DGI) et le ministère du* budget ne veulent jamais souffler mot des vérifications conduites par leurs services. L'affaire n'en est pas moins avérée : Jean-Marie Le Pen va faire l'objet d'une cascade de redressements fiscaux. Au terme de très nombreuses vérifications, *qui ont porté sur seize exer*cices fiscaux – de 1978 à 1993 –, les services des impôts sont en effet parvenus à la conviction que le président du Front national était passible de nombreux rappels de droits, assortis des pénalités et majorations d'usage, pour avoir, à de nombreuses *reprises, soit omis* de souscrire certaines déclarations d'impôts, soit sous-évalué certains de ses actifs assujettis.

La première procédure est très ancienne. Au début des années 80, les services des impôts ont engagé à l'encontre du dirigeant du Front *national ce qu'ils appellent une* « Vasfe » (vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble) sur ses déclarations effectuées pour les années 1978, 1979, 1980 et 1981. Mais le contrôle a pris beaucoup de temps. Et l'affaire, pour laquelle le tribu*nal administratif de Paris a été* saisi, a traîné. L'épilogue n'intervient donc que maintenant. C'est pour ce premier contentieux que les services fiscaux viennent d'adresser à Jean-Marie Le Pen un redressement définitif de plus de 1,4 million de francs, qui se *décompose en 950 000 francs de* droits et 500 000 francs de majorations et pénaliatés.

La deuxième procédure concerne l'IGF (impôt sur les grandes fortunes), l'ancêtre de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune). Invité de « L'heure de *vérité* » le 16 octobre 1985, M. Le Pen, interrogé sur ses impôts, avait été catégorique : il n'est « *pas astreint à faire la déclaration sur les grandes fortunes* ». A l'époque, l'affirmation est accueillie avec scepticisme. Héritier, en 1976, de la fortune d'Hubert Lambert, le fils du roi du ciment, le dirigeant d'extrême droite a aussi bénéficié d'un legs important, en 1974, celui de Julien Le Sabazec. Mais il s'est toujours refusé à donner la moindre indication sur l'état de son patrimoine.

Intriguée, l'administration fiscale décide de renforcer sa vigi*lance à l'encontre du contribuable* Le Pen. Or ce dernier ne souscrit pas de déclaration à l'IGF pour les années *1985* et *1986*. C'est donc l'origine de la deuxième procédure. Un autre redressement, moins important semble-t-il, devrait lui être notifié à ce sujet dans les prochaines semaines.

La villa de Saint-Cloud

La troisième procédure porte *sur un contentieux strictement* identique. Car quand l'impôt sur la fortune est rétabli en 1988, version *ISF*, Jean-Marie *Le* Pen persiste dans son attitude : il ne souscrit pas de déclarations pour les années 1989, 1990, 1991, 1992 et 1993. Ce n'est qu'au cours de cette dernière année qu'il finira par le faire. Et en 1994, il a spontanément déclaré son patrimoine.

L'*administration* reproche donc à M. Le Pen d'avoir rempli ses déclarations avec retard. Et de surcroît, un différend l'oppose au président du Front national concernant sa proprité de Saint-Cloud. Sous-évaluation des parts de la société civile immobilière *(SCI) qui* gère *la* villa, omission de créances : le fisc formulerait beaucoup d'observations sur les déclarations qui lui sont finalement parvenues. Un troisième redressement est donc prévu, même si celui-ci ne devrait être notifié que beaucoup plus tard. *Enfin, les services des impôts* auraient relevé que M. Le Pen est le locataire de sa propre SCI et qu'il lui verse à ce titre un loyer qui serait très peu conforme à la réalité du marché. Un quatrième redressement est donc envisagé, au titre cette fois des impôts fonciers.

Interrogé par *le Monde* sur ces affaires, le président du Front national nous a fait répondre par son conseil, Me Guilloux, qu'il s'agissait d'informations « *fantaisistes* ». Tout juste l'avocat a-t-il admis qu'il existait un contentieux très ancien, remontant au début des années 80, entre l'administration et son client, concernant *l'évaluation de la sa villa, mais* que le fisc défendait sur ce dossier une « *position contraire à la jurisprudence* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU et LAURENT MAUDUIT

Un an après une décision similaire

Le tribunal administratif annule les délibérations du conseil municipal de Saint-Etienne sur le prix de l'eau

SAINT-ÉTIENNE

de notre bureau régional

Un an après avoir prononcé de premières annulations, le tribunal administratif de Lyon a annulé, jeudi 22 décembre, deux délibéra*tions du conseil municipal* de Saint-Etienne, votées les 31 mai et 5 septembre, qui avaient abaissé à 7,41 francs le prix du mètre cube d'eau, au lieu de 8,02 francs précédemment. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, le tribunal a estimé qu' « *en négligeant de prendre en compte les dépenses réelles du service concédé, dont il n'est ni établi ni même allégué qu'elles seraient comparables à celles du service exploité en régie, le conseil municipal a entaché ses délibérations d'une erreur de droit* ».

Les juges considèrent également que le montant et le mode de calcul de la redevance annuelle versée par le concessionnaire du service de l'eau – la *Société stéphanoise des eaux*, filiale commune de la Lyonnaise des eaux et de la Compagnie générale des eaux – n'étaient pas justifiés. Ils rejoignent ainsi l'avis de la chambre régionale des comptes, qui avait épinglé, le 8 novembre, « *les relations financières entre la collectivité et la société* [concessionnaire] » et noté que « *la redevance ne correspond nullement à son objet allégué et paraît constituer, du point de vue du budget communal, une compensation entre charges et produits, prohibée par la réglementation* ».

Le tribunal administratif a, par ailleurs, déclaré illégale une première délibération du 29 mars 1990, qui avait porté à 4,50 francs le prix de l'eau. Ces deux déci*sions réduisent encore la marge de* manœuvre du maire (UDF-rad), Michel Thiollière, qui estimait, en mai, « *avoir réglé* » ce dossier. M. Thiollière a décidé de demander une expertise judiciaire.

VINCENT CHARBONNIER

Le sort des familles de prisonniers

Les enfants du parloir

Suite de la première page

Au cours de ses déplacements, Suzanne Roger conserve toujours ses permis avec elle. « *Quand je quitte ma voiture, je laisse l'autoradio à l'intérieur, mais croyez-moi, je n'abandonne jamais un permis !* »

Au détour de la nationale qui mène à Fresnes, Marylin aperçoit le saule pleureur qui marque l'entrée de la maison d'arrêt. « *Je reconnais, c'est là.* » Il faut présenter les permis de visite aux surveillants, prendre un jeton de métal frappé d'un numéro, franchir les portiques de détection et soumettre son sac aux rayons laser. « *Ici, c'est pas le club Med* », marmonne un gardien. Marylin écoute à peine. Elle espère que son père remarquera qu'elle porte aujourd'hui le manteau rose pâle qu'il lui avait offert l'hiver dernier. « *Je suis allée chez le dentiste cette semaine et il m'a enlevé les bagues argentées de mon appareil,* ajoute-t-elle. *J'espère que papa va voir qu'elles sont parties, il disait que c'était pas très joli.* »

« Tu avais l'air triste sur la photo »

Installé entre deux grilles de détention, le parloir est une petite pièce sans fenêtres d'à peine huit mètres carrés. Sous la table et les trois chaises d'écoliers, des papiers de bonbons jonchent le sol. « *Il y avait des enfants avant nous* », note Franck en entrant. Emu, le père installe ses enfants sur ses genoux, les embrasse et les regarde longuement en silence. « *On va pouvoir sortir d'ici ?* », demande Franck avec inquiétude. « *Tu sais bien que je ne peux pas sortir,* souffle son père. C'est une prison. » « *Oui, mais nous ?* » Le père sourit. « *Ah, vous, bien sûr. Quand vous voulez.* » Les enfants se disputent les genoux de leur père et bataillent pour savoir qui, des deux, lui ressemble le plus. « *Elle est comment ta chambre ?* », demande subitement Franck. « *Je te l'ai déjà raconté, je partage avec quelqu'un et on a la télé. Vous m'enverrez un colis à Noël ? On avait dit une bible, mais mettez-moi aussi du café soluble. Ça me fera plaisir.* »

Marylin sourit à plusieurs reprises avec insistance. « *Tu ne remarques rien ?* » « Ah si ! tes bagues, le dentiste te les a enlevées. C'est beaucoup mieux comme ça. » Ravie et soucieuse à la fois, elle s'inquiète à demi-mots de l'isolement de son père, qui n'a reçu aucune visite depuis un an. « *Le monsieur qui t'avait écrit une fois, il t'a renvoyé une autre lettre ?* » « *Oui, il y a quelque temps.* » Momentanément rassurée, elle scrute gravement le visage de son père. « Tu te souviens de la photo que tu nous as envoyée ? Tu avais l'air triste et tu étais tout violet, j'ai cru qu'on t'avait battu. » Le père sourit : « *Ce sont des photos prises le mercredi par les surveillants dans une cellule spéciale, avec un poster de paysage derrière.* » Elle réfléchit longuement avant de se détendre un peu. « *Alors on t'a pas battu. En tout cas, la prochaine fois, tu souris et tu te mets de la poudre blanche sur le visage, d'accord ?* »

Derrière la porte vitrée garnie de barreaux, les surveillants passent et repassent en marchant à grands pas. « *Ça va bientôt être la fin* », prévient le père. Attentive à la moindre minute qui passe, Marylin regarde sa montre. « *On est arrivé dans le bâtiment à dix, on est entré dans le parloir à vingt, et maintenant, il est trente-deux. Cette fois, on a eu plus qu'une heure.* » *Un gardien en uniforme déverrouille la porte et laisse sortir tout le monde dans le couloir de détention. Mal à l'aise, le père jette un regard au surveillant, embrasse une dernière fois ses enfants, et passe rapidement derrière la grille en leur faisant un petit signe de la main. Malgré la présence de Marylin et Franck, la prison reprend alors ses droits : leur père écarte les bras, puis les jambes, se fait fouiller par un surveillant devant ses enfants et remonte le couloir en longeant silencieusement le mur.* « *C'est idiot* », lâche simplement Marylin en détournant les yeux. Dans la voiture, les enfants restent silencieux. Epuisé, Franck s'est endormi sur les genoux de Marylin, en serrant sa cagoule contre lui. « *La prison, c'est dur, bien sûr, mais il ne faut pas le leur cacher,* explique Suzanne Roger. *Si on leur raconte que leur papa ou leur maman est à l'hôpital ou en maison de repos, ils imaginent le pire. Ils pensent qu'ils ont été abandonnés ou que leurs parents sont très malades, voire morts puisqu'ils ne les voient plus et qu'ils sentent qu'on leur ment. Pour eux, c'est terrible, bien plus terrible que la prison. Il faut leur dire que leurs parents sont incarcérés et les amener au parloir car, en l'absence de visite, ils imaginent des choses affreuses : des tortures, des costumes rayés, des cachots, des prisons de films. Quand ils viennent, ils voient que c'est difficile mais que leur papa ou leur maman vont « bien », qu'ils ne sont pas maltraités et qu'ils pensent toujours à eux. Pour un enfant, c'est ça le plus important.* »

Tentés par le mensonge

Mais la vérité, parfois, est difficile à dire. Minés par la honte, envahis par la culpabilité, les parents détenus sont souvent tentés par le mensonge. Beaucoup savent que leurs enfants ne sont pas dupes, mais ils n'arrivent à dire ni la prison ni la faute. « *Je me souviens d'un petit garçon à qui sa mère disait, au parloir, qu'elle était à l'hôpital,* raconte la directrice du Relais, Marie-France Blanco. *Il savait parfaitement à quoi s'en tenir mais il respectait le mensonge de sa mère. Quand on l'accompagnait à la maison d'arrêt, il disait en souriant :* « On va à l'hôpital où il y a la police ». *Puis, il a commencé à poser des questions : au parloir, il regardait les mains de sa mère et il demandait où étaient les bobos. Il était de plus en plus inquiet, et un jour, il lui a dit brusquement :* « Dis-moi que ce n'est pas l'hôpital car à l'hôpital, on meurt. »

Pour faciliter la parole et aider au maintien du lien, le Relais organise tous les samedis matin, à la maison d'arrêt de Versailles, un atelier auquel assistent une éducatrice et une psychothérapeute-psychanalyste. Dans une salle de classe aux fenêtres munies de barreaux, une douzaine de femmes brodent des coussins et confectionnent des poupées en tissu pour leurs enfants. Les bras chargés d'ouvrages, elles viennent, une fois par semaine, coudre et parler de la séparation. « *Les coussins, j'ai dû leur en faire une vingtaine,* sourit une détenue. *Avant de les donner, je dors avec, quelques nuits, comme ça, ils sont imprégnés de mon odeur. Mes enfants s'endorment avec, tous les soirs. Les lits de la maison doivent en être pleins !* »

Attentive, Laurence Lacour, psychothérapeute et psychanalyste, navigue calmement de l'une à l'autre. Elle écoute et retrouve peu à peu le fil des conversations antérieures. « *Il ne s'agit pas d'un groupe directif mais d'un lieu chaleureux et ouvert dont elles font ce qu'elles veulent,* explique-t-elle. *Certaines choses peuvent être dites en groupe mais parfois, leur demande est d'ordre plus personnel. La question qui revient le plus souvent, c'est bien sûr celle de savoir si elles doivent dire à l'enfant qu'elles sont en prison. Je leur dis que, de toute façon, l'enfant sait et que l'imaginaire est beaucoup plus angoissant que la réalité. Beaucoup hésitent aussi à demander des parloirs parce qu'elles redoutent les pleurs des enfants et la douleur de la séparation. Je leur dis que la tristesse fait partie des sentiments humains. S'il y a de la tristesse, c'est qu'il y a du lien.* »

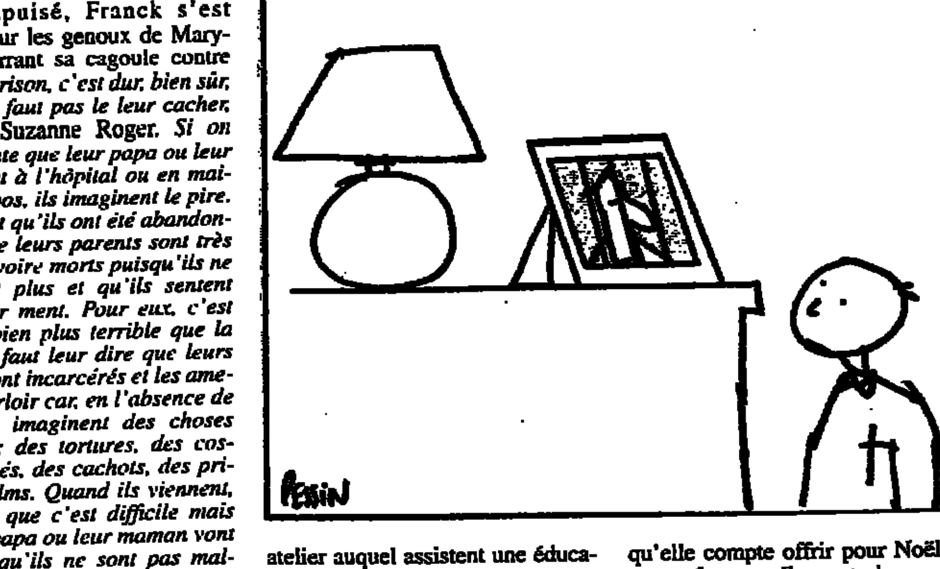
« Mon grand a vu les menottes »

Le regard dans le vague, Christine a laissé tomber son ouvrage depuis un moment. Depuis son arrestation, le 6 octobre, ses enfants de six, cinq et deux ans ont été placés dans une maison maternelle à Paris. Sa sœur lui donne des nouvelles mais elle ne les a jamais revus. « *Quand j'ai été arrêtée pour une histoire de drogue, les flics m'ont emmenée à la sortie de l'école en voiture pour qu'on aille chercher les enfants,* raconte-t-elle. *J'avais les menottes et j'étais assise derrière. Mon grand a vu les menottes, je pense qu'il a compris, mais ma fille était devant. Je crois qu'elle ne s'est rendu compte de rien. On leur a dit que j'étais à l'hôpital mais ma fille ne parle presque plus. Au début, ma sœur ne voulait pas qu'on leur dise que j'étais en prison mais elle a changé d'avis. Je leur écris, je leur envoie des coloriages mais je sais qu'il va falloir un jour leur dire où je suis. C'est dur, même s'ils savent ce que c'est que la prison parce qu'on allait de temps en temps voir leur père, qui est incarcéré, lui aussi.* »

A ses côtés, une femme achève un chat bleu et un dinosaure qu'elle compte offrir pour Noël à ses enfants. « *Ils sont dans une famille d'accueil où ils n'ont rien de moi,* explique-t-elle. *Ça leur fera un petit quelque chose.* » Depuis son incarcération, au mois de septembre, elle les a vus à deux reprises au parloir. « *Au début, j'hésitais à faire la demande parce que j'avais peur, mais finalement, j'ai craqué et j'ai fait une demande,* raconte-t-elle. *On a joué ensemble, on a un peu parlé, on s'est embrassé, mais à la fin, c'était vraiment dur. Ma fille ne voulait plus me lâcher. Pendant le parloir, j'essaye de ne pas leur montrer mes états d'âme parce que ce n'est pas la peine de les affoler. Je leur dis que je vais bien mais quand je rentre en cellule, je m'écroule.* » Parfois, les sentiments sont plus troubles car l'enfant que l'on pleure est aussi celui qu'on a battu. « *Mon délit concerne mes enfants* », disent-elles alors, furtivement, au cours de la conversation. Certains de ces parents « *terribles* » ont fait silence sur les incestes, d'autres ont frappé, ont meurtri. « *Avec mon mari, on a tapé l'aînée un peu fort,* raconte Eliane sans lever les yeux de son ouvrage. *On a exagéré. Quand elle est née, je ne pouvais pas m'occuper d'elle, alors elle est partie chez mon frère, puis chez ma mère. Quand on l'a reprise, elle avait trois ans et demi, et tout s'est mal passé. Maintenant, je me rends compte que je lui ai trop demandé. Je voulais qu'elle soit parfaite. Ce que j'ai fait, c'est indéfendable.* »

Pour les « *petits* », Eliane a confectionné pour Noël des poupées en tissu sur lesquelles elle a soigneusement brodé « *papa* » et « *maman* ». Pour l'aînée, celle qu'elle oublie de compter quand elle annonce le nombre de ses enfants, elle a cousu un coussin en forme de cœur. « *Je n'ai pas le droit de lui écrire mais je peux lui envoyer quelque chose,* explique-t-elle. *Elle vit chez son demi-frère, où elle s'était déjà réfugiée de peur qu'on la batte. Les quatre autres sont en foyer à Versailles.* » Depuis son incarcération, il y a deux mois, elle n'a pas revu les quatre « petits ». « *Je leur écris, je leur envoie des cadeaux, mais je ne tiens pas à les voir au parloir,* poursuit-elle. *Je ne sais pas comment m'y prendre pour leur dire tout cela.* »

ANNE CHEMIN



Aider au maintien des liens

Fondé en 1986 par Marie-France Blanco, le Relais a pour but d'aider à maintenir les liens entre les enfants et les parents détenus. Il s'agit à la fois de faciliter les conditions matérielles de la rencontre et d'offrir un suivi psycho-éducatif aux familles. « *Ces séparations, souvent brutales, provoquent chez l'enfant des angoisses d'abandon terribles,* explique Mme Blanco. *Pour éviter qu'elles hypothèquent son devenir, nous favorisons les rencontres et nous aidons les parents à dire qu'ils sont en prison. Si on ne ment pas à l'enfant, si la séparation n'est pas vécue comme un abandon, l'enfant pourra, malgré la douleur, écrire un jour son propre livre.* »

Afin de favoriser ces rencontres, des professionnels ou des bénévoles du Relais accompagnent les enfants au parloir et œuvrent pour que des parloirs spéciaux leur soient réservés. A la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis ou à Marseille, des espaces équipés de jouets ont ainsi été créés. « *Le premier rôle du parent, c'est de s'occuper au quotidien de son enfant,* explique Marie-France Blanco. *Dans ces espaces, ils peuvent les nourrir, les soigner et jouer avec eux. Certaines détails ont leur importance : les parents peuvent accompagner leurs enfants aux toilettes, alors qu'auparavant, ils y allaient avec des surveillants. C'est aussi la possibilité d'organiser des anniversaires : le gâteau est fourni par le Relais, ce qui est une garantie de sécurité pour l'administration pénitentiaire, et nous pouvons prendre des photos avec des appareils jetables, ce qui était auparavant interdit.* »

Un accompagnement psycho-éducatif

Le Relais met l'accent sur l'accompagnement psycho-éducatif des familles. « *Tout se passe comme si l'éloignement figeait les liens au point d'en faire des chaînes,* explique le psychiatre du Relais, Alain Bourregba. *L'enfant déifie ou satanise son parent au point qu'il ne peut plus s'en défaire. Notre but, c'est d'aider le parent à sortir du mensonge dans lequel la honte le pousse à s'enliser et de faire qu'il y ait une véritable dynamique du lien. L'enfant a droit à son histoire car il ne peut pas faire sans elle : il faut une attache pour avoir un avenir.* » Afin de favoriser cette dynamique, le Relais organise en détention des groupes de parole où les parents confectionnent des objets destinés à leurs enfants et des permanences éducatives. Il propose également aux parents et aux enfants des entretiens individuels avec des psychologues.

Selon le Relais, près de 150 000 enfants sont séparés chaque année de leur parent en raison de la prison. Huit ans après sa création, le Relais, qui travaille avec une cinquantaine de bénévoles, emploie – essentiellement à temps partiel –, onze professionnels de l'enfant. Après avoir exclusivement travaillé dans la région parisienne, le Relais a essaimé en province : aujourd'hui, des associations se sont mises en place à Rennes, Rouen, Lyon, Auxerre, Marseille et Orléans. Le Relais, dont le budget s'élevait, en 1994, à 3 millions de francs, est cependant confronté à de graves difficultés financières.

A. C.

▶ Le Relais, 52-56, rue Carvès, 92220 Montrouge. Tél : 46-56-79-40. Le Relais recherche des volontaires motivés, du matériel pour les ateliers de confection (tissu, fil, aiguille) et du partenariat d'entreprises. Les dons financiers peuvent soit être adressés directement au Relais, soit à la Fondation de France et bénéficier ainsi de déductions fiscales (40, avenue Hoche, 75008 Paris).

« Les tout-petits comprennent beaucoup de choses... »

Lorsque leurs parents ne se sont pas comportés en parents « *terribles* », les bébés, eux aussi, ont droit au maintien du lien. Les accompagnatrices du Relais les emmènent donc au parloir pour qu'ils retrouvent pendant une heure ou deux la chaleur des bras parentaux. Ce mercredi, Suzanne Roger et une sage-femme de Paris viennent chercher Paul, six mois, à la nursery de la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis. Le père de Paul vit à quelques centaines de mètres de là, au bout de l'allée des Peupliers, dans une cellule de la maison d'arrêt des hommes. « *Il y a des gens qui pensent que les tout-petits ne se rendent compte de rien,* sourit Suzanne Roger. *En fait, ils comprennent beaucoup de choses et ils souffrent de la séparation autant, sinon plus, que les grands.* »

Emmitouflé dans une combinaison couverte d'ours de toutes les couleurs, Paul s'agite dans les bras de l'accompagnatrice. « *Quand on lui a dit qu'il allait voir son père, il s'est mis à sautiller, tout excité, dans les bras de sa mère,* raconte-t-elle. *Maintenant, il est un peu énervé. Au moment de la fouille, il a fallu le déshabiller et lui enlever ses couches.* » Le permis de visite et les cartes du Relais sont posées sur le pare-brise, la tétine et le biberon rangés au fond d'un grand sac de toile, dans le coffre. « *Son père ne l'a pas vu depuis son incarcération, au mois de septembre,* explique Suzanne Roger. *Il a dû beaucoup changer depuis. Il va être surpris et surtout très heureux.* »

Repu de câlins

Une heure et demie plus tard, Paul est épuisé. Les yeux mi-clos, il reste appuyé, immobile, sur les épaules de l'accompagnatrice. « *Quand il a vu son père, il s'est niché contre lui sans bouger, c'était incroyable,* raconte-t-elle. *A la fin, il se sont dit au revoir avec le nez, comme ils le faisaient auparavant. Ils se sont vraiment retrouvés.* » Repu de câlins, le bébé écoute à peine. « *On va le laisser un peu tranquille et cesser de parler,* souffle-t-elle. *Il est plein de son papa.* » La voiture remonte lentement l'allée des Peupliers. Derrière la butte boisée se profilent les miradors de la maison d'arrêt des femmes. « *Je ne pourrais faire aucun autre métier,* sourit Suzanne Roger. *Parfois, c'est dur, mais on se remplit souvent de bonnes choses.* »

A. C.

Malgré l'assassinat de Jean-François Filippi

Le procès de la catastrophe de Furiani débutera à Bastia le 4 janvier

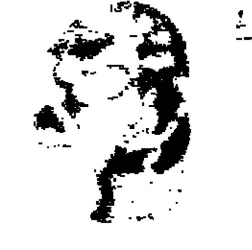
BASTIA

de notre correspondant

« *Rien ne permet d'affirmer que l'assassinat de Jean-François Filippi est lié à sa qualité d'inculpé dans le procès de la catastrophe de Furiani* » : Christian Raysseguier, le procureur général de la cour d'appel de Bastia, a confirmé, mardi 27 décembre, que rien ne s'oppose à ce que le procès se déroule comme prévu à compter du 4 janvier devant le tribunal correctionnel de Bastia (*le Monde* du 28 décembre). Le même jour, la chancellerie a confirmé cette décision, une façon de « *couvrir* » le magistrat bastiais qui aura à administrer la justice dans une période de haute tension en Corse.

L'enquête sur l'assassinat de Jean-François Filippi, tué lundi 26 décembre, alors qu'il devait comparaître en qualité de prévenu dans le procès de Furiani, n'exclut aucune piste (*le Monde* du 28 décembre). Un jeune homme a été entendu, mardi, pendant quelques heures, au commissariat de Bastia et une vingtaine de personnes devraient l'être prochainement dans le cadre de l'enquête de voisinage. Mais, pour l'heure, la brigade financière du SRPJ s'intéresse tout particulièrement aux activités économiques de Jean-François Filippi, qui dirigeait une holding de vingt et une sociétés installées en Corse et spécialisées dans la prestation de services.

MICHEL CODACCIONI



TECHNOLOGIES

Faisant passer la totalité du réseau dans l'ère électronique

Le dernier central téléphonique électromécanique a cessé de fonctionner

Le 6 décembre dernier à Givors, dans la région lyonnaise, les 25 000 derniers abonnés raccordés à un central téléphonique électromécanique ont basculé dans l'ère de l'électronique. A l'instar des autres 31,6 millions d'usagers, ils vont pouvoir bénéficier de toute la palette de services proposés par France Télécom : facturation détaillée, transfert d'appel, conversation à trois, signal d'appel, etc.

La France devient ainsi le premier grand pays développé doté d'un réseau téléphonique entièrement électronique. Dans le bâtiment abritant le dernier Crossbar encore en fonctionnement, les cliquetis se sont arrêtés. Le commutateur E 10 d'Alcatel a pris le relais.

Les centraux téléphoniques électromécaniques Crossbar étaient apparus en France en 1955. Ce n'est en effet que dix ans après la fin de la guerre que le gouvernement avait pu commencer à s'attaquer, timidement, à la modernisation des télécommunications. Auparavant, il avait fallu parer au plus pressé : remédier aux pénuries d'aliments et de matières premières, reconstruire les infrastructures. Les centraux Crossbar, conçus en 1919 par deux suédois – Nils Palmgren et Gotthilf Betulander –, tiraient leur nom de leur technologie. Ce n'était plus des organes rotatifs qui assuraient les connexions comme pour leurs prédécesseurs, les Strowger et les Rotary, mais une matrice croisée de barres métalliques. En 1975, les Crossbar assuraient le raccordement de 6,7 millions d'abonnés sur un total de 9 millions de lignes installées. Deux marques approvisionaient l'Hexagone : le Pentaconta. fabriqué par deux filiales d'ITT, la CGCT et LMT, et le CP400, réalisé par ce qui était alors la filiale française d'Ericsson, la CIT, et par une coopérative ouvrière, l'AOIP.

D'un extrême à l'autre

Parallèlement, dans les laboratoires d'ATT, aux Etats-Unis, les chercheurs mettaient au point les premiers centraux électroniques. Les essais débutèrent avec les années 60. Mais il ne s'agissait alors que de centraux spatiaux (ou analogiques). Les centraux temporels (ou numériques), capables d'assurer de plus grands débits de transmissions avec une meilleure qualité apparurent quelques années plus tard.

Dans les années 70, la France, dont les télécommunications étaient particulièrement indigentes, décida de passer d'un extrême à un autre. En 1975, un « *plan d'action prioritaire* » fut décidé. Un directeur de recherche du Centre national des télécommunications, Louis-Joseph Libois, convainc d'équiper massivement le pays en centraux électroniques temporels. La fabrication en était alors assurée par CIT-Alcatel et par Thomson. Des centraux spatiaux sont néanmoins aussi installés à Paris. Fin 1994, 90 % des centraux français sont numériques. Le principal fournisseur en est Alcatel, dont le matériel équipe 85 % du parc ; les 15 % restants étant signés Matra Ericsson Télécommunication.

A. K.

Les brasiers de la Chine nouvelle

En 1994, le non-respect des normes élémentaires de sécurité aura fait 1 300 morts dans des incendies

PÉKIN

de notre correspondant

C'est une plaisanterie qui fait partie de la vie quotidienne en Chine. « *La personne qui détient la clé est partie.* » Garage, administration, cafétéria, aéroport : quiconque, à une heure de service, détient la clé du placard où se trouvent les documents recherchés, le tampon permettant d'officialiser un document ou un outil particulièrement recherché, a de fortes chances, au moment où on a besoin de lui, d'être absent. La répétition systématique de ce trait de société a donné naissance à un folklore, et même à une publication, un « petit livre rouge » rédigé par deux Nord-Américaines, intitulé *L'homme qui détient la clé est parti.* En souvenir des années du socialisme où l'homme chargé de détenir la clé en avait fait un sacerdoce personnel lié de façon aléatoire à son lieu de travail.

La – ou plutôt les – personnes qui « détenaient la clé » au cinéma de Karamay, cité pétrolière de l'extrême ouest chinois, au fin fond du Xinjiang, près de la frontière du Kazakhstan, une construction érigée dans les années 50 par les Soviétiques du temps de l'« amitié » socialiste et – paraît-il – récemment refaite à neuf, ont, par leur absence, transformé la plaisanterie en drame. Le 8 décembre, au cours d'un spectacle donné aux enfants en l'honneur d'une visite des inspecteurs d'académie, un court-circuit électrique a fait exploser un projecteur et le feu s'est propagé par les décorations en matières synthétiques. Or sept des huit portes de secours étaient closes, rendues inutilisables. Bilan : plus de 310 morts. Les petites victimes étaient, naturellement, les plus brillants écoliers de toute la région, et tout aussi évidemment des enfants uniques pour la plupart, produits du strict planning familial chinois.

Dix-neuf responsables ont été mis à pied, dont sept arrêtés. Le gouvernement a émis un certain nombre de directives en vue de renforcer la sécurité dans les écoles et dans les lieux publics. Pour autant, le drame n'a pas donné lieu à un grand débat national sur l'irresponsabilité de fonctionnaires chargés d'éviter ou de limiter la gravité de telles catastrophes. Ce n'est pourtant pas la matière qui manquait.

Les portes de secours étaient tout autant verrouillées, le 27 novembre, dans un dancing du Nord-Est mandchou, un lieu retapé à la va-vite par un entrepreneur privé peu regardant sur les consignes de sécurité, au point qu'il n'existait comme issue qu'une porte simple permettant de laisser passer une personne à la fois seulement. Bilan : 233 morts. Quelques jours plus tard, un autre dancing prenait feu à Qiqihar, au Heilongjiang (nord-est), faisant 17 morts, là encore pour cause de portes de secours fermées. Depuis le début de l'année, quelque trente mille incendies, principalement dans des ateliers, ont fait plus de 1 300 morts en Chine.

A l'irresponsabilité de fonctionnaires s'ajoute, pour établir un tel bilan, l'insouciance de particuliers, parfois sidérante. Ainsi, ces deux compères qui prenaient l'autobus, le 22 novembre, dans la province du Henan, avec dans leurs bagages... 170 kilogrammes d'explosifs, peut-être destinés à fabriquer des pétards artisanaux en prévision du prochain nouvel an lunaire. L'explosion a projeté une passagère jusqu'au troisième étage d'un immeuble et tué 28 personnes.

La sécurité dans les ateliers n'a jamais été le fort du socialisme chinois, mais elle semble s'être gravement dégradée dans les lieux publics de la Chine du décollage économique, avec l'ouverture de quantité d'établissements de distraction par des responsables agissant de leur propre autorité. Les dirigeants de la prévention anti-incendie le reconnaissent : leurs observations sont le plus souvent ignorées, les amendes éventuelles sont payées sans qu'il soit donné suite à leur motif et le phénomène va en s'accroissant avec l'appât du gain rapide, qu'il s'agisse d'ouvrir une salle de spectacle payant ou de tirer parti, dans un atelier de confection, de la docilité de la main-d'œuvre.

Des mécanismes de régulation défaillants

Pourtant, la conscience des risques a amené les autorités à adopter des mesures draconiennes, pas toujours en proportion avec les dangers existants. Une bonne vingtaine de villes ont purement et simplement interdit l'usage des pétards pour les fêtes du nouvel an lunaire. Mais la vigilance officielle s'exerce tout particulièrement sur les lieux de prestige, les usines ou établissements hôteliers représentant un investissement étranger. Ce n'est pas tant la vie humaine qui constitue le bien à protéger que l'honneur national et les réalisations concrètes.

Signe des temps, les autorités, en dépit du contrôle qu'elles exercent sur la presse, ne peuvent plus aussi facilement que par le passé dissimuler de telles catastrophes. Il est certain que, voici quelques années, un incendie dans une ville aussi retirée que Karamay aurait été ignoré. Pour autant, elles n'ont pas décrété le quasi-deuil national qu'aurait suscité, ailleurs, un drame comme celui de Karamay.

Le problème de la Chine réside dans l'absence de caractère systématique des dispositifs de sécurité. Un jour, un accident ou une ébauche d'attentat va provoquer un sursaut national. Quelques semaines plus tard, tout contrôle est abandonné. La décomposition des mécanismes de régulation suit la disparition du contrôle économique. Les dessous-de-table permettent, il est vrai, de s'arranger avec les autorités à bien meilleur marché que le respect des règles, d'ailleurs vagues.

En fait, c'est toute la place de l'Etat dans l'organisation sociale – à un niveau où le Parti communiste se targuait naguère d'exercer un contrôle complet pour le bien de la population – qui est en cause. L'efficacité de sa police politique face aux dissidents n'est plus à démontrer ; celle des autres émanations de l'autorité dans les fonctions les plus ordinaires et cruciales, par contre, laisse passablement à désirer. Il s'agit là de l'un des dérapages occasionnés par la sortie du communisme à la façon chinoise.

FRANCIS DERON

EN BREF

NICE : l'ancien bras droit de Jacques Médecin condamné à deux ans de prison. – Jean Oltra, ex-directeur général du comité des fêtes de la ville de Nice, a été condamné, mardi 27 décembre, à deux ans de prison et 100 000 francs d'amende. Le tribunal correctionnel de Nice l'a jugé coupable de faux en écriture de commerce et usage, complicité et abus de confiance dans l'affaire de la société Monaco Sponsoring qui avait émis près de 20 millions de francs de fausses factures entre 1985 et 1989 auprès du comité des fêtes de Nice.

TERRORISME : un Français mis en examen dans l'enquête sur l'attaque de l'hôtel de Marrakech. – Le juge Jean-Louis Bruguière, chargé d'instruire à Paris le dossier de la fusillade meurtrière dans un hôtel de Marrakech (deux touristes espagnols avaient été tués le 24 août 1994), a mis en examen, lundi 26 décembre, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » un Français âgé de dix-huit ans. Interpellé vendredi 23 décembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), alors qu'il rentrait du Pakistan, Abdel Kader Hemmali a été placé sous mandat de dépôt.

ÉDUCATION : six nouvelles langues vivantes parmi les épreuves du baccalauréat 1995. – Le nombre de langues vivantes autorisées aux épreuves obligatoires et facultatives du baccalauréat 1995 passe de quatorze à vingt. L'arménien, le finnois, le norvégien, le suédois, le turc et le vietnamien complètent le programme défini dans l'arrêté du 17 mars 1994, limité aux seules disciplines donnant lieu à une préparation aux concours de recrutement des professeurs (CAPES ou agrégation) : l'anglais, l'allemand, l'arabe littéral, le chinois, le danois, l'espagnol, le grec moderne, l'hébreu moderne, l'italien, le japonais, le néerlandais, le polonais, le portugais et le russe. Cette disposition avait provoqué la protestation de diverses communautés étrangères, notamment la vietnamienne. D'autres langues peuvent être réclamées, pour les épreuves facultatives, sous réserve que le ministère soit en mesure de trouver un examinateur et d'organiser l'épreuve.

PONTOISE : mort de Mgr Rousset, premier évêque du diocèse. – Mgr André Rousset, évêque du diocèse de Pontoise (Val-d'Oise) de 1966 à 1988, est décédé, lundi 26 décembre, dans un hôpital parisien, à l'âge de soixante-seize ans. Originaire de la Drôme, il avait fait ses études au petit, puis au grand séminaire de Versailles (Yvelines). Vicaire à Arpajon (Essonne) en 1944, puis curé de Gif-sur-Yvette dix ans plus tard, il était devenu vicaire général, puis évêque auxiliaire de Versailles en 1963, avant d'être nommé premier évêque de Pontoise, diocèse nouvellement créé, en 1966.

VATICAN : décès du cardinal Pietro Pavan, figure de l'Eglise italienne. – Le cardinal Pietro Pavan est mort, lundi 26 décembre, à Rome à l'âge de quatre-vingt onze ans. Après guerre, il avait joué un grand rôle dans l'action sociale de l'Eglise catholique italienne. Expert proche de Jean XXIII lors du concile Vatican II (1962-1965), il fut l'un des rédacteurs de la célèbre encyclique *Pacem in Terris* en 1963.

ESPACE : premier lancement d'un satellite par une fusée dérivée d'un missile russe. – Pour la première fois, une fusée légère russe dérivée d'un missile balistique et tirée, lundi 26 décembre, depuis d'anciens silos militaires du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) a permis la mise sur orbite d'un satellite, Radio-Rosto, destiné aux radio-amateurs. La nouvelle fusée à trois étages Rokot a été conçue par le bureau d'étude Saliout du groupe Khrounitchev à partir du missile à deux étages RS-18 (SS-19 dans la terminologie de l'OTAN), supprimé dans le cadre des accords START, auquel a été ajouté un bloc accélérateur, « Briz ». Les lanceurs Rokot, capables de placer une charge utile de 1,8 tonne sur une orbite circulaire basse de 200 kilomètres d'altitude, devraient compléter, à partir de 1996, la gamme des lanceurs russes de petits satellites. – *(AFP, Itar-Tass.)*

FOOTBALL : L'Argentine bat la Yougoslavie. – L'Argentine s'est imposée, mardi 27 décembre, contre la Yougoslavie (1-0) en match amical à Buenos-Aires. La formation de footballeurs serbes et monténégrins a recommencé à disputer des rencontres officielles après la levée partielle de l'embargo total de l'ONU à l'encontre de la Serbie et du Monténégro (*le Monde* daté 25-26 décembre).

Sous la pression des Etats-Unis

La Commission européenne pourrait abolir la directive sur les quotas de diffusion

Les quotas de diffusion représentent la pierre angulaire de la directive Télévision sans frontières. Sous la pression des Etats-Unis, ces quotas, qui protègent tant bien que mal les producteurs audiovisuels nationaux de la concurrence, risquent d'être abolis par la Commission européenne.

La Commission européenne s'est mise en vacances, mais les professionnels du cinéma et de la télévision français ne désarment pas. Entre Noël et le Jour de l'an, *ils se sont remobilisés pour* défendre les quotas de diffusion. Ces contraintes réglementaires qui obligent les chaînes de télévision européennes à consacrer, « *chaque fois que cela est réalisable* », une proportion majoritaire de leur temps de diffusion à des œuvres européennes (et non importées des Etats-Unis) ; elles ont été instituées par la première directive Télévision sans frontières en 1991. Ces quotas de diffusion ont toujours été défendus par les producteurs de cinéma et de télévision européens comme un moyen de protéger chaque marché national européen de la concurrence américaine.

La mise en route d'une seconde directive Télévision sans frontières devait permettre de durcir plus encore ce système de quotas de diffusion (*le Monde* du 17 novembre). Or la dernière mouture du texte de loi européen révèle qu'ils ont purement et simplement été passés à la trappe au profit d'un autre critère : les quotas de production. En clair : les chaînes pourraient choisir d'investir un pourcentage variable du coût de leur grille dans la production européenne sans être obligés de diffuser les œuvres qu'elles financent. Les Etats auraient le choix d'imposer l'un ou l'autre système de quotas (production ou diffusion) à leurs diffuseurs, mais les chaînes de télévision elles-mêmes se verraient octroyer la liberté d'opter pour l'un ou l'autre système.

Par quel mystère les quotas de diffusion ont-ils pu être gommés du projet de directive en quelques semaines ? L'ARP (auteurs, réalisateurs, producteurs), association présidée par Jean-Jacques Beineix, dénonce, dans un communiqué rendu public le 26 décembre, « *les actions engagées par les producteurs américains pour déstabiliser le processus de perfectionnement de la directive Télévision sans frontières* ». A l'appui de ces accusations, l'ARP cite une note confidentielle *(voir encadré)* de la Motion Picture Association of America (MPAA), le syndicat des professionnels du cinéma américain, dont *le Figaro* avait révélé de larges extraits voilà une dizaine de jours. Que révélait cette note ? Que les Américains avaient infiltré en profondeur le processus de décision communautaire et que des hauts fonctionnaires européens organisaient des fuites de documents ultra-confidentiels sur des réunions préparatoires de directeurs de cabinet. Dans son communiqué, l'ARP exige qu'« *une enquête soit engagée pour identifier les auteurs de ces fuites et de leur appliquer les sanctions qui s'imposent* ».

Même si les Américains ont joué un rôle dans l'effacement des quotas de diffusion, il est clair que l'administration communautaire est aujourd'hui largement hostile à tout excès réglementaire. Refusant de penser l'audiovisuel comme un domaine à la fois culturel et économique, les grandes directions de la commission considèrent cette activité comme un secteur économique qu'il faut absolument banaliser. D'où la disparition des quotas de diffusion.

Le gouvernement français, qui a toujours joué la défense des quotas, a été lui aussi surpris par les péripéties bruxelloises. Plus préoccupé par les élections présidentielles que par les dossiers européens, il semble n'avoir découvert le problème que dans les tous derniers jours.

YVES MAMOU

« Nous contrôlons la situation de près... »

Le lobbying se pratique librement à Bruxelles. Mais que des documents confidentiels sortent de la Commission et profitent à l'industrie américaine au détriment de l'industrie européenne pose la question du « patriotisme » de certains fonctionnaires européens. Dans une note du 12 décembre, signée Michael Bartholomew, et échappée des circuits de la Motion Picture Association of America, on devine l'intensité du lobbying et les curieuses fuites de certains fonctionnaires : « *Henrique Da Silva, un membre de la commission culture de l'Union européenne dit qu'il doute fortement de voir la directive aboutir cette année... Des informateurs à la DG 1 (relations extérieures) ont expliqué à Frank Tonini que la directive est maintenant « embourbée. ». Ces sources indiquent qu'une majorité de directeurs est opposée aux modifications proposées* [en faveur du renforcement des quotas] ». Cependant, *Frances Seghers de Sony* rapporte que des sources à la DG 15 estiment qu'une majorité de cabinets sont en faveur d'un compromis... Les minutes de la *réunion des directeurs de cabinet* du 7 décembre, obtenues par Ivan Hodac, montrent qu'une majorité n'est pas en faveur des modifications, etc. *La note se conclut par ces* mots : « *Nous contrôlons la situation de près. Tout en nous praparant au pire, nous demeurons confiants quant à une issue favorable. Notre bataille est loin d'être terminée. Amicalement. Michael Bartholomew.* »

Selon la FIJ et Reporters sans frontières

Plus de 100 journalistes ont été tués en 1994

En 1994, plus de 100 journalistes ont été tués dans le monde, dont plus de la moitié au Rwanda et en Algérie, selon la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et Reporters sans frontières (RSF). La FIJ, basée à Bruxelles, dénombre « *au moins 114 cas confirmés de mort violente, dont quelques-unes dans des circonstances effroyables et elle enquête actuellement sur 15 autres cas d'assassinats non élucidés et de journalistes disparus* ».

Reporters sans frontières recense, pour sa part, 102 journalistes tués pour leur opinion ou dans l'exercice de leur fonction. RSF enquête également sur les cas de 33 autres journalistes tués sans qu'il soit possible d'affirmer que leur décès est lié à leur profession, tandis que la FIJ compte les journalistes tués de façon violente, même s'ils ne sont pas directement visés en tant que journalistes.

En 1993, RSF avait recensé 59 journalistes tués et la FIJ, 75. 1994 est l'*année la plus meurtrière* depuis que ces décomptes sont effectués par ces deux organisations. L'Afrique paie cette année le plus lourd tribut avec 77 morts, dont 18 en Algérie et 48 au Rwanda où, selon RSF, « *la moitié des journalistes rwandais exerçant leur activité dans le pays avant avril 1994 ont succombé au génocide du printemps* ».

« INFOMATIN » : le juge estime qu'il n'y a « pas lieu à référé » après le licenciement du dessinateur Martin Veyron. – Le licenciement de Martin Veyron, dessinateur à *InfoMatin*, par l'administrateur du journal d'André Rousselet, le 6 décembre (*le Monde* du 7 décembre), ne donne « *pas lieu à référé* », a jugé, mardi 27 décembre, le premier vice-président du tribunal de Paris, Françoise Ramoff. Mme Ramoff a estimé que la régularité du licenciement devait être appréciée par le tribunal des prud'hommes.

CULTURE

ARTS

IMAEMON XIII à l'Espace Mitsukoshi

Un « trésor vivant » à Paris

Il est le seul artiste japonais à être nommé à double titre – en tant que céramiste et comme président d'une association de conservation des techniques – « trésor national vivant ». On l'imaginerait volontiers en kimono de brocart, escorté par les favoris de la cour. Il déteste tout ce qui est *« parade et apparat »*. Costume gris, épaisses lunettes à monture d'écaille, Imaemon XIII, âgé de soixante-huit ans, est le benjamin des « trésors vivants ».

En 1964, il effectuait son premier voyage à Paris. Trente ans plus tard, il revient, pour présenter à l'Espace des arts Mitsukoshi - Etoile ses chefs-d'œuvre : quatre-vingts pièces de porcelaine, vases, jarres, coupes, disposées comme des bijoux dans des écrins de verre, sous haute surveillance.

Dans cet hôtel particulier, le bruit de la ville ne parvient que filtré par des tentures grises : dans le silence le plus absolu, une nature d'artifice émerge de ces objets, où guirlandes de camélias, collines douces peintes en touches fluides et souples, recréent, chacune à leur manière, un petit paysage mental. Rochers, arbres, racines, fruits, nuages d'émotion, les motifs n'ont jamais l'air fixés, mais toujours emportés dans un mouvement qui défie les lois du genre, comme sur ces assiettes où les fleurs de cerisier semblent encore se refléter dans une eau vert céladon. *« La tradition est un outil au service de quelque chose de plus fragile, de plus sensible : notre regard. »*

Imaemon XIII a été nommé « trésor vivant » *(ningen kokuho)* en 1989. *« Cela a été assez écrasant. Je me suis trouvé confronté à des gens qui avaient une bien plus grande expérience que la mienne... »* Et pour cause, sur les soixante-quatorze trésors vivants à ce jour – représentants des arts comme la céramique, la teinture, le tissage, la laque, le travail du bambou... –, plus de la moité a quatre-vingts ans, le doyen frôle les quatre-vingt-seize ans. L'institution, créée en 1955, est à l'origine du Salon des arts décoratifs traditionnels japonais, une manifestation itinérante, soutenue aujourd'hui par des partenaires comme la Commission à l'éducation de la ville de Tokyo, la chaîne de télévision NHK et le journal *Asahi*.

Les soixante-quatorze trésors vivants bénéficient d'une pension annuelle (celle d'Imaemon XIII est de 2 millions de yens, environ 110 000 francs), accordée par l'Etat, en contrepartie du devoir de transmettre leur savoir-faire. Une exposition leur a d'ailleurs été consacrée récemment, toujours à l'Espace Mitsukoshi.

Pour être le représentant d'un art décoratif ancestral (le nabe shima à décor polychrome), Imaemon XIII n'a pas hésité à bouleverser les acquis du passé. Après des études à l'École des beaux-arts de Tokyo, il fait son apprentissage dans l'atelier familial : *« Mon père reportait des décors. J'ai essayé de faire l'inverse : partir du croquis à vif, de l'observation de la nature, pour élaborer de nouvelles compositions. »*

C'est ainsi que, d'un pinceau plus libre, il trace des *Roseaux agités par le vent* ou crée, à l'âge de trente-deux ans, *l'Arbre qui se dresse*, une pièce qui signe son acte d'indépendance. Zensho Imaizumi (son nom d'orgine) prend le titre d'Imaemon XIII en 1975. L'héritage est lourd : la manufacture Imaemon a derrière elle une longue tradition de prestige féodal. À l'époque Edo (entre le dix-septième siècle et 1868, date de la révolution Meiji), elle produisait chaque année cinq mille pièces, dont trois mille reservées à l'usage privé du seigneur du clan Nabeshima, et deux mille offertes en partie aux dignitaires du gouvernement de Tokugawa.

Retrouver l'« esprit populaire »

Imaemon XIII va renouveler une tradition en profondeur. Il est surtout l'inventeur des techniques dites de « l'encre soufflée » et de « l'encre diluée », qui lui ont permis, loin des conventions du genre (l'or, l'argent, les décors impériaux), de retrouver l'« esprit populaire » des porcelaines chinoises et coréennes qui a nourri la tradition japonaise. *« En Chine, la céramique était produite en série. La céramique coréenne tirait sa force de sa simplicité. Les Japonais ont eu l'œil pour repérer les bonnes pièces. Il y avait de tout. L'art de la porcelaine a été encouragée par les maîtres de la cérémonie du thé. Mais la création s'en est trouvée affaiblie, trop nourrie de la conscience d'elle-même, de cet art de la représentation... »*

C'est cet esthétisme qu'il considère comme un piège, une tentation, qu'il cherche à exclure depuis 1949, date de ses débuts : *« J'ai beau faire. Je trouve mes lignes toujours trop propres. Je sais que je n'y arriverai jamais. Alors je continue. »* Depuis plus de trois siècles, Arita – sa ville natale, située dans l'île de Kyushu, au sud de l'archipel japonais – demeure le plus grand centre porcelainier du pays. C'est là qu'il vit et travaille, à la tête d'un atelier qui emploie quarante personnes et qui fabrique, outre des pièces uniques et signées, de la vaisselle diffusée dans les grands magasins comme ceux de Seibu et... Mitsukoshi.

Levé à 6 heures chaque matin, Imaemon XIII commence sa journée par une marche rapide d'une heure. Il déjeune, puis, assis en tailleur sur son tatami, il se met au travail : tout commence par l'esquisse au fusain, qu'il réalise désormais directement sur la pièce blanche, cuite une première fois. Peu à peu, le plat se remplit de couleurs qu'il applique au pinceau, modifiant la teneur en colorant, pour créer des nuances sur tel ou tel pétale. C'est ainsi qu'il pèse des yeux les motifs, modifiant la teneur en colorant, mais toujours soumis à cette matière qui lui joue des tours. Quarante-huit heures pour la première cuisson, trois jours de refroidissement, trente-six heures pour la seconde, et l'objet sort enfin, paré de toutes ses métamorphoses, un noir devenu indigo, un gris devenu vert, des gouttes d'oxyde de cobalt qui, pulvérisées à l'aide d'une tige de bambou, séchées à 1 300 degrés, suggèrent un effet de matière naturelle, brute, irrégulière. *« Chaque pièce est une épreuve. »*

Il aura fallu attendre 1994 pour que l'idée des « trésors nationaux vivants » fasse école en France, avec la création, l'automne dernier, par le ministère de la culture, du titre de « maître d'art » accordé à vingt artisans. Véritable encouragement, ou simple distribution de médailles ? Pour l'avoir affronté, Imaemon XIII connaît le danger de l'académisme. *« J'aimerais que ceux qui prendront ma suite créent autre chose, ne répètent pas ce que je fais. La tradition ne peut vivre qu'en étant toujours dépassée. »* Il a deux fils : l'aîné deviendra Imaemon XIV. *« Tout le problème de la formation, c'est de développer la sensibilité d'un créateur, afin qu'il crée une œuvre personnelle. »*

LAURENCE BENAÏM

▶ « Imaemon XIII et l'héritage de Nabeshima ». Espace des arts Mitsukoshi - Etoile, 3, rue de Tilsitt, 75008 Paris ; tél : 44-09-11-11. Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf dimanche et jours fériés. Jusqu'au 18 février.

MUSIQUES

JULIETTE à l'Auditorium des Halles

A la guerre comme à la guerre

Juliette fait tout comme une grande : trois semaines dans une salle parisienne, un disque de scène, *Juliette chante aux Halles*, à paraître à la mi-janvier, enregistré en public mardi 27 décembre. Un passage au Théâtre de la Ville il y a un an, une nomination aux Victoires de la musique, un Grand Prix de l'académie Charles-Cros pour l'album *Irrésistible*, ont donné des ailes à la chanteuse. Après six mois de tournée en province, Juliette est presque parvenue à recoller les facettes d'un personnage complexe, tour à tour populaire et intello, une dualité dont elle se moque d'ailleurs avec désinvolture.

Dotée d'une voix puissante, Juliette a des allures de sale gosse rondelette qui refuse de traverser la rue dans les passages cloutés, ou mâche du chewing-gum pour embêter son monde.

Raconteuse d'histoires, sorte de compromis entre Josyane Balasko et Pierre Desproges, elle connaît aussi l'histoire de la chanson française sur le bout des ongles : Marianne Oswald, Fréhel ou Gréco sont ses héroïnes. Elle peut chanter *Du gris*, seule dans un rond de lumière et sans micro, d'une voix aussi dénudée que celle de Berthe Silva, mettre une pincée de Desnos *(Papier Buvard)* ou de Henri-Georges Clouzot *(Jeu de Massacre)* dans sa fantaisie, mener la revue, un tambour sur la hanche sur l'air de *Tout est bon dans l'cochon* – une chanson *« de base »* composée par elle même –, ou encore vanter les mérites des *Lanciers du Bengale* : elle est drôle.

Pierre Philippe, l'auteur qui a forgé le style de Jean Guidoni, a écrit pour elle plusieurs textes, cruels, mystérieux, savants et troubles. Elle les a mis en musique en suivant leur pente naturelle.

Les similitudes sont frappantes : la chanteuse marche sur les traces de son aîné, sans toutefois en posséder l'intense douleur. En compensation de ces flottements, les musiciens (Didier Goret au piano, Franck Steckar et Bruno Grare, clavier et percussions) font un usage très précis de la technologie moderne permettant d'échantillonner l'orgue de barbarie, la guitare espagnole ou les grincements de porte. Le travail musical du trio et de la chanteuse est d'une remarquable finesse.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Auditorium des Halles, Forum des Halles, porte Saint-Eustache. Jusqu'au 31 janvier à 20 h 30. Tél. : 42-36-13-90. 120 F.

INDUSTRIE PHONOGRAPHIQUE : Charles Aznavour signe un contrat avec EMI. – Charles Aznavour vient de confier à EMI la commercialisation de la totalité de son œuvre, depuis ses premiers succès (*J'me voyais déjà, la Bohême, les Plaisirs démodés, Comme ils disent...*), jusqu'à des titres plus récents (*Toi et moi*). EMI entre ainsi en possession de plus de mille enregistrements en français, anglais, espagnol et allemand avec l'intention d'en permettre une *« exploitation globale et internationale »*. Le premier disque du contrat EMI sera celui du spectacle donné il y a quelques années par Charles Aznavour et Liza Minnelli au Palais des congrès. Charles Aznavour est le troisième *« vétéran »* de la chanson française à quitter le secteur indépendant pour rejoindre la filiale française d'une multinationale. Charles Trenet était passé chez Warner, Henri Salvador chez Sony Music, via sa branche Tristar.

Trois disparitions

Le producteur Gilles Baye Pouey. – Le producteur et entrepreneur de spectacles Gilles Baye Pouey est mort mercredi 21 décembre à Paris d'un arrêt cardiaque. Il était âgé de quarante-cinq ans.
D'origine basque, Gilles Baye Pouey, homme de cœur élégant et discret, avait un goût très sûr. Depuis le milieu des années 80, il était l'initiateur ou le collaborateur d'événements prestigieux : Les géants de la danse et Les Grandes Voix au Théâtre des Champs-Elysées, les deux dernières tournées européennes de la Royal Shakespeare Company, celles encore de Patrick Dupont et de Mikhaïl Baryshnikov.

L'ancien directeur de l'Institut néerlandais à Paris Sadi de Gorter. –L'écrivain, journaliste et diplomate néerlandais Sadi de Gorter est mort à Paris le 24 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.
Né le 19 octobre 1912 à Amsterdam, d'abord journaliste et correspondant de guerre, Sadi de Gorter était arrivé dans la capitale française en 1945 en qualité d'attaché de presse à l'ambassade des Pays-Bas. Il fut ensuite directeur de l'Institut néerlandais de Paris de 1956 à 1977 et représentant de son pays à l'UNESCO, de 1960 à 1977.
Romancier, poète et essayiste, Sadi de Gorter a publié de nombreux ouvrages, aussi bien en néerlandais qu'en français.

La comédienne Germaine Rouer, ancienne sociétaire de la Comédie-Française. – Germaine Rouer est morte le lundi 26 décembre à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-dix-sept ans. Sortie du Conservatoire en 1919 avec un premier prix de comédie et un second prix de tragédie, Germaine Rouer a joué à l'Odéon, au Théâtre des arts et à la Renaissance, avant d'être engagée à la Comédie-Française en 1933 dans l'emploi des « jeunes premières dramatiques ». Germaine Rouer avait été nommée sociétaire en 1936 et sociétaire honoraire en 1956.

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

KASPAR HAUSER, ENFANT DE L'EUROPE
un film de Peter Sehr

Révélations énigmatiques

Autour du mystère de l'enfant trouvé, qui avait déjà inspiré notamment quelques vers à Verlaine et un film à Werner Herzog, le cinéaste allemand Peter Sehr a conçu une œuvre dont la modestie apparente cache une richesse et une intelligence remarquables.

MALGRÉ la promesse implicite contenue dans son titre, le film de Werner Herzog *l'Enigme de Kaspar Hauser* (1974) ne révélait rien de l'identité et du mystère d'un personnage découvert en 1828 et assassiné cinq ans plus tard sans rien avoir pu livrer de son secret. En s'attaquant à son tour à ce sujet, le cinéaste allemand Peter Sehr a choisi une voie différente et faite sienne la thèse qui a la faveur d'une majorité d'historiens : Kaspar serait le fils du grand duc Karl von Baden et de Stéphanie de Beauharnais, auquel on aurait, à sa naissance, substitué un enfant déjà mort afin qu'il ne succède jamais à son père. Le jeune prince, héritier aurait ensuite pendant douze ans été gardé au secret dans un cachot, dont on ne l'aurait sorti que pour permettre une nouvelle manœuvre politique.

Alors que Werner Herzog s'intéressait en premier lieu à la dimension symbolique d'un personnage abandonné par ses semblables et par Dieu (ce que traduisait le titre original du film, « Chacun pour soi et Dieu contre tous »), Peter Sehr a bâti autour de Kaspar Hauser un conte qui tire son authenticité de l'apparente modestie des moyens mis en place. En opposant à la nuit du cachot auquel est condamné l'enfant la lumière des vastes salles des palais où des êtres souvent dépassés par leur propre pouvoir complotent et intriguent sans fin, le cinéaste donne sa couleur à la tragédie de cet enfant d'une Europe qui n'existe pas encore : jouet d'intérêts qui ne le concernent pas et que l'Histoire renverra à leur vanité, l'individu Kaspar est nié, puis supprimé au nom de la raison du plus fort, du possédant.

Un des grands mérites du film est de mettre cette « lecture » en accord avec le thème de l'enfant sauvage, qui jusque-là avait surtout retenu l'attention des écrivains, dramaturges et cinéastes. Rendu à un monde dont il doit apprendre peu à peu les règles, l'aristocrate qu'il fut au seul jour de sa naissance découvre que la société se compose de classes, organisation dont il accepte d'autant plus facilement le principe qu'il se trouve à cet instant en situation de privilégié. Cette acceptation de l'iniquité du système rend ensuite logique, et inévitable, son évolution personnelle, qui le conduira notamment à renier son tuteur, auquel il doit l'apprentissage du langage. Kaspar choisit donc, sans le savoir, de rejoindre l'aristocratie, classe à laquelle ses dons « naturels » pour l'écriture et sa sensibilité « artistique » lui valaient déjà d'appartenir *de facto*. Le film démêle ainsi avec une remarquable limpidité les fils de la réflexion sur l'état de nature et l'éducation, telle qu'elle pouvait être abordée au siècle dernier et telle qu'elle peut l'être aujourd'hui.

Au cœur du dispositif mis en place par Peter Sehr pour composer le portrait de Kaspar et brosser le tableau de son époque, l'acteur chargé d'incarner l'adolescent trouvé à Nuremberg un jour de mai 1828 (il avait alors quatorze ans) occupe une place essentielle : à vingt-sept ans, Andre Eisermann, dont les activités avaient jusque-là été essentiellement théâtrales, fait montre d'une autorité et d'une intelligence à la mesure de ce film auquel sa date de sortie française (il est le seul nouveau film sur les écrans cette semaine) ajoute encore à la séduisante singularité.

PASCAL MÉRIGEAU

★ *VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*



D.R.

André Eisermann dans le rôle de Kaspar Hauser.

JAZZ

L'intégrale de Charlie Christian en huit volumes

L'ange du rêve

A sa mort, on ne trouve pas assez d'argent pour graver son nom sur la *pierre. Il a alors vingt-trois ou vingt*-cinq ans. Il est né en 1916 ou plutôt en 1919. Le 2 mars 1942, la tuberculose a le dernier mot. On ne va pas pleurer. Ce garçon, *beau* comme un vacher philosophe, a inventé plus de bonheur en sept ans de guitare qu'il n'est humainement possible de le faire. Il y a quelque chose de vélivole dans son jeu, *dans cette grâce immédiate, la légèreté de* ceux qui savent jouer avec les nuages. On ignorait qu'il avait autant enregistré. L'intégrale est là, en huit volumes, sous couverture élégante comme un livre et doté d'un carnet *minutieux* (rédigé par Claude Carrière). Dans le siècle, Charlie Christian est à hauteur de Lester Young, Billie Holiday, Monk, *Charlie Parker ou* Nicolas de Staël. Pour la vitesse et l'élégance, on ne connaît personne qui l'approche. Il n'est pas question de virtuosité, cette plaie d'enfant, mais de vitesse.

La *vitesse,* il l'a apprise en regardant passer les trains du Texas, en écoutant son père – guitariste aveugle, trompettiste, chanteur –, en *courant au milieu des vaches* et devant les premiers films. Le cinéma est un bon pourvoyeur d'images. Mais pour un musicien de village, *c'est* la haute école. Il faut anticiper, comme aisément, sur le geste, le gag, le mouvement et le montage. Sans doute Charlie Christian faisait-il entendre les images à son vieux nègre de père aveugle.

C'est infiniment plus difficile qu'on ne croit de savoir – c'est une science ! – faire entendre les images de Chaplin à un Nègre aveugle, surtout s'il est votre père. *C'est la* philosophie du XXe siècle, une de ses philosophies. La plus comique et la plus belle à entendre.

Le jazz qu'on danse comiquement, toutes les histoires connues, les mouvements des hommes, Armstrong par exemple ce serait Platon, et Coleman Hawkins Aristote. Buddy Bolden sera à chercher du côté des pré-socratiques. Charlie Christian, c'est Spinoza, ou plus tard Deleuze, la chance de *l'instant et le côté franc-tireur.*

En plein milieu du volume 8 de ses œuvres, dans le dixième morceau, celui que l'on connaissait sous le titre de *Charlie's Choice* ou de *Swing to Bop* (il se *nomme Topsy en réalité), dans ce thème* popularisé par Count Basie en 1937, on peut entendre, on peut saisir un des moments du jazz à l'état naissant. Ces moments sont extrêmement rares. Ordinairement, le disque vient après, longtemps après, beaucoup plus tard, lorsque les choses sont largement finies. En 1941, c'est le 12 mai, *comme toutes les nuits, quelques musi*ciens montent au Minton's après le turbin. Au Minton's playhouse 230, 110e rue Ouest, ils inventent sans chercher *le* jazz de demain. Ce sont des expérimentateurs. Tous les grands noms du jazz à venir défilent toutes les nuits au Minton's. Ce *Topsy* de Charlie Christian est un monu*ment de légèreté, un exemple grandeur* nature.

Quand le cow-boy maigre du Middle West, de *Dallas*, se met à jouer, avec *ses* petits binocles, tous les musiciens se lèvent et se plantent devant la scène pour le voir. On les entend faire. Il n'y a, au Minton's, que des musiciens. Un allumé imperturbable, Jerry Newman, enregistre ce qu'il peut, toutes les nuits, quand il veut, avec un magnétophone portable qui ressemble à *un lave-vaisselle pourvu de bandes. C'est* cela qu'on entend, les bruits compris, le volume, cette profondeur que les enregistrements modernes ont voulu perdre et effacer. Jerry Newman lance sa machine à la septième mesure de *Topsy*. Il vient de sentir que cela allait être immense. Le chorus de Charlie Christian est d'un phrasé lumineux. *Le cinéma lui a appris la vitesse* peut-être. Il lui rend sa lumière. Il ne joue que le strict minimum. On sent qu'il songe à son père aveugle. Il rejoint par la pensée la tension des cordes, l'électricité avec laquelle il innove. Il est le premier à jouer de l'électricité. Aucun effet, aucune frime, aucune démonstration, c'est le réel pur de *la musique, ce rêve...*

Juste après lui, Joey Guy, hôte des lieux, trompettiste convenable et charmeur, prend son chorus à son tour. Il enchaîne. C'est très intéressant. Il est à des années *lumière de l'ange du rêve. Il nous fait* retomber lourdement sur terre. Un crétin moderne serait très capable de le remplacer par un *« excellent trompettiste »* (Wynton Marsalis ?). La question n'est pas là. Il nous faut Joey Guy. Comme à côté de Parker, certains de ses partenaires. Faute de quoi, on n'y comprend goutte. Cela se saurait, tout de *même, si le monde était* composé de gens comme Charlie Christian. Charlie Christian aimait la marijuana et les *jeunes filles. Ce n'est pas ce qui fait* mourir.

Au long de ses huit disques, on sent tellement qu'ils savaient tous ce qu'il était en train de jouer. Les musiciens qui jouent à côté de lui savent, Kenny Clarke, il sait, *Benny Goodman aussi dont il est la vedette,* et Cootie Williams, et tous ceux qui tissent des riffs d'enchantement juste pour lui. Il est *le* féminin du jazz, son changement, le seul avec Chet Baker à gaiement hystériser les hommes du jazz, l'ange du réel.

FRANCIS MARMANDE

★ *Charlie Christian. Complet Edition. 8 CD Masters off jazz. MJCD, 24 29 40 44 (réunis en coffret) ; 67-68-74-75.*

Bibliographie

Le cinéma en histoires

Histoire du cinéma

Abrégé pédagogique, de René Prédal, Cinémaction nº 73, coédité par Corlet-Télérama, 200 p., 150 F.

Dans ce numéro spécial de *Cinémaction*, revue thématique sur le cinéma créée en 1978, René Prédal tente de dresser un panorama de l'histoire du cinéma. Il y aborde mouvements, genres, thèmes dans un ordre chronologique, ce qui n'est pas sans rappeler les manuels scolaires de littérature. Mais pas question de confondre abrégé et ouvrage de référence. L'*Histoire du cinéma* de René Prédal n'a d'ailleurs pas cette ambition, l'absence d'index en est la preuve.

ISABELLE VOEGELI

Gaumont, un siècle de cinéma

de François Garçon, Découvertes Gallimard, nº 224, 128 p., 72 F.

« Lentieléctroplasticromomicoliserpentographe » était un synonyme de cinéma à ses débuts. C'est en tout cas ce que nous apprend *Gaumont, un siècle de cinéma*, de la très prolifique série « *Découvertes Gallimard* ». Ces petites histoires qu'illustrent de nombreuses photos et quelques témoignages permettent à François Garçon de retracer les aventures de Léon Gaumont et de l'entreprise qui porte son nom, de 1880 à 1990. Le résultat est un fascicule agréable à parcourir.

I. V.

Les premières feuilles de la marguerite

Affiches Gaumont 1905-1914, présentées par Jean-Louis Capitaine, Gallimard, 88 p., 195 F.

En l'honneur du prénom de la mère de Léon Gaumont, la marguerite, logo de la société, *« sera reproduite sur étiquettes, récipients, emballages, prospectus et bandes pelliculaires »*. Et depuis 1903 on la retrouve sur toutes les affiches Gaumont dont ce livre fournit soixante-dix-huit exemples. *La plus connue étant bien* sûr, celle de Fantômas, où l'on découvre Paris aux pieds du bandit masqué. Suivent une vingtaine de pages consacrées à l'histoire des affiches Gaumont, jusqu'en 1914 seulement, malheureusement.

I. V.

Pour une contre-histoire du cinéma

De Francis Lacassin, Institut Lumière / Actes Sud, 355 p., 158 F.

Judicieuse réédition, dans la toujours très *soignée et souvent remarquable* collection Institut Lumière/Actes Sud, d'un livre paru en 1972, qui emprunte les *chemins de traverse pour explorer l'Histoire* du cinéma. Cet ensemble de textes sur quelques pionniers (Alice Guy, Louis Feuillade, Léon Gaumont, Musidora) et sur un certain cinéma populaire (Tarzan, le serial, le western) témoigne d'une passion jubilatoire et extrêmement communicative.

P. M.

100 ans de cinéma dans le monde

de Claude Beylie et Noël Simsolo sous la direction de Maud Linder, Atlas, 128 p., 180 F.

Entre les ombres de la caverne de Platon et *Jurassic Park*, environ deux mille quatre cents ans se sont écoulés. Mais le désir de *reproduire* le monde *tel qu'il* se présente à nous est resté intact. Ce livre tente justement de rendre compte du parcours des images animées. Après un bref survol historique, chaque décennie du XXe siècle est résumée en quelques mots-clés. Ainsi les années 70 seraient celles *« de tous les dangers »*, de Stanley Kubrick *« l'hyperviolent »* au *« sado-masochisme entre Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni »*... Ce type de cliché semble inévitable, dès que l'on tente de simplifier à l'extême un domaine aussi vaste et nuancé.

I. V.



SÉLECTION

Bab-el-Oued City

de Merzak Allouache,
avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).

Un film d'urgence et de courage, réalisé dans des conditions « impossibles », qui en ont déterminé la nature et le style. Brûlant, tendu à l'extrême et d'une lucidité terrible et exigeante.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Barnabo des montagnes

de Mario Brenta,
avec Marco Pauletti, Duilio Fontana, Carlo Caserotti, Antonio Vecellio, Angelo Chiusera.
Italien (2 h).

Avec une extrême économie de mots et de moyens, mais un grand sens de la nature et de la durée, une méditation sur la responsabilité portée par un souffle épique.

VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Délits flagrants

de Raymond Depardon.
Français (1 h 45).

En obtenant l'autorisation de filmer les entretiens entre prévenus et procureurs, Depardon donne mieux qu'un document exceptionnel sur le fonctionnement de la justice au quotidien : une passionnante comédie humaine.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25).

Exotica

d'Atom Egoyan,
avec Don McKellar, Arsinée Khanjian, Elias Koteas, Bruce Greenwood, Sarah Polley.
Finlandais (1 h 43).
Interdit moins de 12 ans.

Architecte d'une impossible équation, Atom Egoyan a échafaudé en virtuose une implacable géométrie, étrange et fascinante jusque dans la froide sensualité qu'elle exprime.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10).

L'île étoilée

de Kwang-Su Park,
avec Sung-Ki Ahn, Sung-Keun Moon, Kae-Jin Shim, So-Young Ahn, Young-Yi Lee.
Coréen (1 h 42).

Entre burlesque et violence, sensualité et réflexion politique, un jeune cinéaste coréen invente une histoire originale et contrastée, à la fois tragédie historique, chronique villageoise et drame sentimental. Singulier et réjouissant.

VO : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

Jit

de Michael Raeburn,
avec Dominique Makuvachuma, Sibongile Nene, Farai Sevenzo, Winnie Ndemera, Olivier Mtukudzi, Lawrence Simbarashe.
Zimbabwe-Angleterre (1 h 32).

Une fable simple et colorée, souriante et musicale, dont la rusticité de réalisation cache une sincérité et une vigueur très tonifiantes.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Lou n'a pas dit non

d'Anne-Marie Mieville,
avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).

L'ombre de Mahler et de Rilke plane sur cette histoire de couple *a priori* banale, mais sublimée par la « manière » d'une réalisatrice rayonnante d'intelligence et l'interprétation de deux remarquables jeunes comédiens, Marie Bunel et Manuel Blanc.

Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Tsahal

de Claude Lanzmann,
Français (5 h).

Sous le couvert d'une enquête consacrée à l'armée israélienne, Lanzmann complète le triptyque entamé avec *Pourquoi Israël* et *Shoah*, plaidoyer au long cours pour l'ancrage d'Israël dans l'histoire surhumaine, entre Bible et génocide. Une thèse contestable, mais plaidée avec vigueur et talent.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Veillées d'armes

de Marcel Ophuls.
Français (3 h 45).

A partir d'une enquête sur les correspondants de guerre à Sarajevo, Ophuls construit un film-labyrinthe qui met en évidence les mécanismes de l'information spectacle, les devoirs et les dangers de la mise en scène de la réalité tels que les assume le cinéma et que les esquive la télévision.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wallace et Gromit

de Nick Park,
Richard Goleszowski,
Jeff Newitt,
Peter Lord.
Britannique (1 h 15).

Les nouveaux rois de l'animation britannique ont composé un programme décapant et hilarant, placé sous le parrainage de Tex Avery et en pleine tradition de l'humour « british ». Sept films pour faire la fête.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

REPRISE

Citizen Kane

d'Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).

L'importance dans l'histoire du cinéma de ce film-enquête et portrait, construit en une série de flashes-back autorisant la multiplicité des points de vue, demeure hautement vérifiable un demi-siècle après sa réalisation. Et la jubilation que suscite ce chef-d'œuvre d'un cinéaste de vingt-cinq ans est intacte.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FESTIVALS

Cinéma égyptien à l'Espace Saint-Michel

De *Dananir*, d'Ahmed Badrakhan (1941), avec la légendaire Oum Kalsoum, au nouveau film de Youssef Chahine, *l'Emigré*, l'Espace Saint-Michel, les Allumées et Magie blanche organisent un panorama du cinéma égyptien. Au programme notamment, les trois films réalisés par Hassan El Iman entre 1964 et 1973, d'après la trilogie de Naghib Mahfouz. Une série de rencontres avec diverses personnalités est également prévue.

Du 28 décembre au 10 janvier, à l'Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel à Paris (5e). Tél. : 44-07-20-49.

Fassbinder en 14 films

Entre 1967, année de son premier long métrage, *L'amour est plus froid que la mort*, et 1982, année de sa disparition, Rainer Werner Fassbinder a réalisé trente-neuf films. Quatorze d'entre eux composent la rétrospective organisée au cinéma Accatone, dans le cadre du 45e anniversaire des films Argos.

A partir du 28 décembre, au cinéma Accatone, 20, rue Cujas à Paris (5e). Tél. : 46-33-86-86.

SÉANCE SPÉCIALE

Les Indépendants au Républic

Dans le cadre de sa séance hebdomadaire, l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion) organise, le 2 janvier, une projection du film de Jean-Marie Buchet, *la Fugue de Suzanne*, qui sera présenté par Boris Lehman. La semaine suivante, Jean-Marie Buchet présentera à son tour un film, *Romamnor*, de Joseph Morder. Chaque séance sera suivie d'une rencontre-débat avec les réalisateurs.

Les lundis 2 et 9 janvier à 20 h 30, au Reflet Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple à Paris (11e). Tél. : 48-05-51-33.

LES ENTRÉES A PARIS

« Wallace et Gromit » font la fête. La « collection » des studios Aardman rafle la mise, en réunissant 10 622 spectateurs en seulement 3 salles, preuve irréfutable que ce programme de sept films ne concerne pas uniquement le jeune public. La progression des entrées est constante, au point que le film bénéficiera dès aujourd'hui de six écrans supplémentaires. Du jamais vu, ou presque.

Le vampire ne tient pas la distance. Après un démarrage foudroyant (30 718 entrées dans 51 salles le premier jour, sur un total de 124 506 entrées), *Entretien avec un vampire* accuse nettement le coup. C'est ainsi qu'il n'a attiré que 15 019 spectateurs le dimanche, sur un total de 102 140 entrées. Au terme de sa première semaine d'exploitation, le film de Neil Jordan atteint 140 156 entrées. Décevant.

« Le Fils préféré » séduit les spectateurs. Ils ont été 47 122 à se rendre cette semaine à l'invitation lancée par Nicole Garcia. Résultat obtenu dans 21 salles et qui traduit une excellente progression, preuve que le bouche-à-oreille est excellent.

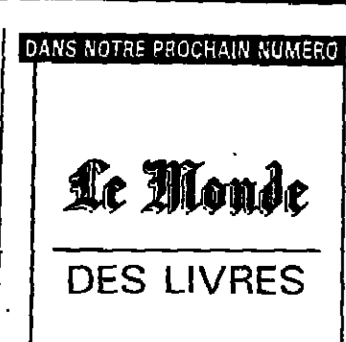
2 492 spectateurs ont dit oui à Lou. Dans une seule salle, c'est une bonne nouvelle. Le film d'Anne-Marie Miéville se tient très bien et la courbe des entrées traduit même une progression intéressante.

« Le Roi lion » règne toujours. 236 701 spectateurs lui ont, cette semaine encore, prêté allégeance. Très bons résultats également pour *Un Indien dans la ville*, qui totalise 161 364 entrées dans 47 salles en deuxième semaine, contre 126 936 entrées la semaine dernière. En revanche, *Farinelli* semble avoir déjà fait pratiquement le plein de ses spectateurs : avec 48 502 entrées sur une semaine pourtant beaucoup plus « forte » que la précédente (où le film de Gérard Corbiau avait réuni 71 177 spectateurs), le recul est net.

P. M.

★ *Chiffres : le Film français.*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO





GÉRARD AMSELLEM

Une Petite Flûte enchantée Par les jeunes de l'école de chant rattachée à l'Opéra lyonnais, à l'intention d'un public pas vraiment rassis, que la féerie mozartienne, écourtée et adaptée, séduirait en cette fin d'année, un spectacle finalement culotté, qui connut un énorme succès dans sa région d'origine.

Atelier lyrique et maîtrise de l'Opéra de Lyon, Ensemble orchestral de Paris, Claire Gibault (direction), Louis Erlo (mise en scène). Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30, les 28, 29, 30 et 31. Tél. : 42-86-88-83. Location FNAC. De 50 F à 350 F.



CLASSIQUE

Chœur de la Radio-Télévision de Saint-Pétersbourg. Le Kirov poursuit en France une tournée digne de sa réputation (*la Légende de la ville invisible de Kitège*, de Rimski-Korsakov, se donne actuellement à Montpellier), les chœurs de la ville de Lénine continuent d'impressionner par la beauté de leurs basses, spécialité des ensembles vocaux de l'Est.

Noëls liturgiques orthodoxes russes. Chœur de la Radio-Télévision de Saint-Pétersbourg, Vladimir Stolpovskykh (direction). Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45, les 28, 29, 30 et 31 ; 17 heures, le 1er janvier. Tél. : 44-62-70-90. Location FNAC, Virgin. De 75 F à 120 F.

Orchestre de Paris. Outre qu'il a tourné dans le film de Schlesinger, qui n'était pas si mauvais, *Madame Sousatzka*, Barry Douglas, et cela nous importe ici davantage, a remporté son prix Tchaïkovski avec le *Premier Concerto* de Brahms. A-t-il le poids suffisant pour garder sa grâce et son agilité dans le *Second* ? Le programme de ce concert est plutôt singulier, par ailleurs.

Franck : Le Chasseur maudit. Kodaly : Suite de Harry Janos. Brahms : Concerto pour piano et orchestre no 2. Barry Douglas (piano), Orchestre de Paris, Gilbert Varga (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 4 janvier. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F. Et le 7, Châtelet, 11 h, concert destiné aux moins de 25 ans, 30 F (le programme ne comprend pas l'œuvre de Kodaly).

Bordeaux

Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Violon solo de l'Orchestre bordelais, Roland Daugareil vient de signer pour le label de disques Forlane un *Poème* de Chausson dans le grand style français : élégant et concentré. Comme quoi, il est bon de sortir du rang.

Wagner : Faust, ouverture. Kantcheli : Symphonie no 6. Sibelius : Concerto pour violon et orchestre. Roland Daugareil (violon), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, John Nelson (direction). Palais des sports, 20 h 30, les 4 et 5 janvier. Tél. : 56-48-58-54. De 85 F à 100 F.

Toulouse

Orchestre national du Capitole de Toulouse. Finir l'année avec la *Neuvième*, ce n'est tout de même pas mal !

Beethoven : Symphonie no 9. Carolyn James (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano), Thomas Moser (ténor), Hans Tschammer (basse), Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). Halle aux Grains, 18 heures, le 1er janvier ; 20 h 30, le 2 janvier. Tél. : 61-22-80-22. De 70 F à 200 F.

JAZZ

Le BexTet d'Emmanuel Bex. Les festivités de Noël et du réveillon détournent durant une dizaine de jours le public des clubs, qui n'ont pas vraiment besoin de ça pour s'inquiéter un peu plus des difficultés liées à une baisse générale de la fréquentation. Certains, même s'ils voulaient s'accorder quelques vacances, ne le pourraient pas. Au Sunset on se régalera des tendresses partageuses qu'a Emmanuel Bex pour l'orgue Hammond, modèle B2. Son BexTet – un quintette – a des envies de voyage dans les îles (les steel drums de Guillaume Kerviel), de jazz calypso ou hard-bop.

Sunset, 22 heures, les 30 et 31. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 80 F.

Jef Sicard Quartet. Un restaurant aux tarifs raisonnables propose, au-delà d'un menu de belle tenue, une soirée de réveillon avec la musique de Jef Sicard (saxophones), Mathias Pizzaro (piano), Jean-Philippe Viret (contrebasse) et Sunny Murray (batterie). On n'est pas là dans l'idée d'un fond sonore pour attendre les cotillons, mais dans l'exigence de l'improvisation, le risque du jazz qui viendront en fin de soirée. La période se contente trop facilement de banales animations pour n'y être pas sensible.

Les Broches à l'ancienne, à partir de 21 heures, le 31. Tél. : 43-43-26-16. 220 F (vins non compris).

Jean-Marc Jafet Quartet. Une courte semaine dans l'espace restreint du Petit Opportun pour le bassiste Jean-Marc Jafet, mélodiste accompli, soliste sans frime, comme les membres de son quartette, Denis Leloup (trombone), Sylvain Luc (guitare) et François Laizeau (batterie).

Le Petit Opportun, 22 h 30, du 3 au 7 janvier. Tél. : 42-36-01-36.

ROCK

Solomon Burke. Contemporain d'Otis Redding et de Sam Cooke, cette grande figure de la soul est aussi, à ses heures, entrepreneur de pompes funèbres. D'un côté comme de l'autre, ses clients ne s'en plaignent pas.

Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30, les 28, 29, 30 et 31 décembre et les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 janvier. Tél. : 40-68-30-42. De 100 F à 130 F.

Opération « Achetez une place, venez à deux » pour 338 concerts

Afin de tenter de lutter contre la baisse de fréquentation des salles de concert, et devant le succès remporté en 1992 et 1993, la Mairie de Paris réédite son opération « Achetez une place, venez à deux ».

L'INSTITUTION du concert bat-elle de l'aile après deux siècles et demi de bons et loyaux services ? L'offre excède-t-elle la demande ? Les horaires du concert seraient-il inadaptés à la vie d'aujourd'hui ? Le prix des places serait-il trop élevé ? Chacun a sa réponse. Mais organisateurs et public tombent d'accord pour constater que les salles de concerts affichent rarement complet à Paris. Le phénomène n'est d'ailleurs pas seulement français : il touche les grandes villes du monde entier. Pour le moment, les organisateurs de province semblent moins touchés par cette raréfaction du public. Première victime de cette apparente désaffection : le récital de piano. Aux Etats-Unis, leur nombre a diminué de façon drastique ainsi que le confirment Nestor Rodrigues, directeur du Festival de Miami, de la Société Chopin et ancien directeur de la fondation chargée de collecter les fonds de l'Orchestre philharmonique de Floride, et Jacques Thelen. Cet impresario français travaille pourtant pour quelques-uns des artistes classiques les plus célèbres des deux côtés de l'Atlantique.

Même s'il semble certain que le prix des places n'est pas seul en cause, aller à deux au concert ou à l'opéra coûte cher : rarement moins de 300 F la soirée et souvent beaucoup plus. Les mélomanes n'aimant pas rater les artistes et les œuvres qu'ils chérissent, leur budget musique vivante peut aisément dépasser 1500 F par mois. Si on y ajoute les disques qu'ils ne manquent pas d'acheter, l'addition peut atteindre des chiffres déraisonnables pour tout un chacun.

Pour la troisième année consécutive, Paris a décidé d'offrir une place de concert à toute personne qui en achètera une. Devant le succès remporté jusque-là par cette opération, il a été décidé d'élargir l'offre. Ce ne seront donc pas moins de 338 concerts qui bénéficieront, en janvier 1995, de la manne offerte par la Mairie de Paris, le Crédit commercial de France, la SACEM et le Fonds pour la création musicale (1) : 172 concerts de musique classique, 25 de musique traditionnelle et 142 de jazz.

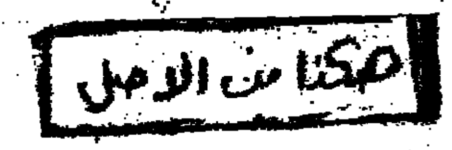
Le coup d'envoi sera donné le 8 janvier, à 11 heures, Salle Gaveau, par un récital du jeune pianiste allemand Lars Vogt. Le rideau tombera après le concert donné par Méga Swing, le 22 janvier, à 22 h 45, au Sunset. Restera alors à faire le bilan d'une opération qui, selon une enquête IPSOS réalisée en 1994, touche un public essentiellement jeune : 30 % des acheteurs ont moins de 45 ans et 42 % moins de 30.

Toute médaille ayant son revers, la reconduction automatique et à date fixe de cette opération peut pousser certains mélomanes à n'aller au concert que pendant cette période de l'année (et, par voie de conséquence, diminuer la fréquentation de ceux qui sont donnés le reste du temps). Quant aux organisateurs, certains avouent concentrer sur cette période les concerts difficiles à vendre. Juste de quoi créer une spirale dont il sera difficile de sortir.

A. Lo.

(1) Le budget artistique de cette opération s'élève à environ 5,5 millions de francs, dont 1 million pour la publicité. Le CCF apporte 650 000 F, la SACEM 300 000F, le Fonds pour la création musicale 120 000F, la Mairie de Paris 4,4 millions de francs.

★ *« Achetez une place, venez à deux », du 8 au 22 janvier 1995, location Fnac, Virgin Megastore Champs-Elysées et Carrousel du Louvre et dans toutes les salles de concert parisiennes. Location ouverte, à partir du 26 décembre. Tél. : 42-78-44-72 et Minitel 3615 Paris.*



DE LA SEMAINE

Réveillons

Cabaret sauvage. Une très bonne manière de traverser les ans : au cabaret, dans ce mélange de musiques, de numéros de trapèze, d'ironie et de swing. Le Bachibouzouk Band et ses compagnons, tous d'un parfait hétéroclisme, se divertissent énormément. En artistes. *Parc de La Villette, 20 heures, les 28, 29, 30 et 31 ; 17 h 30, le 1er janvier. Tél. : 40-03-75-75. 140 F.*

Réveillon des mondes. La galaxie Nova (la radio FM) jongle avec l'immense melting-pot des musiques actuelles. Du bangra (Bally Sagoo, le magicien de la *dance* des indo-pakistanais de Londres), de l'acid-jazz (Charles), de la salsa (le violoniste Alfredo de La Fé), du jungle (General Levy, nouvelle star londonienne), du funk (FFF), pour la scène « live ». Pour le « dance floor », les Novateurs ont invité douze DJ, de Londres, New-York, Paris, Amsterdam. *Parc floral de Paris. Navettes toutes les demi-heures, départ angle place de la Nation-cours de Vincennes. Mo Château-de-Vincennes. 250 F (50 F versés à l'Association pour la recherche et le traitement des séropositifs), de 21 h 30 à l'aube. Magic Diner, de 21 h 30 à minuit, 200F. Tél. : 43-44-81-59.*

Salsa, musique tropicale, Alma Rosa, Azuquita. Boléro, rumba, mambo, champagne à minuit. L'orchestre s'appelle Tropical Express, le DJ, José, et les invités Alma Rosa, étoile montante parisiano-cubaine, et l'éternel Azuquita. *New Morning, 22 h 30, le 31. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. 250 F.*

Tupi Nago, DJ. Les Brésiliens Tupi Nago ont appris à dominer les salles par la danse. Fraîcheur d'une atmosphère bon enfant, et néanmoins torride. *Elysée-Montmartre, 23 heures, le 31. Tél. : 44-92-45-45. Location Virgin. 200 F.*

CHANSON

Steve Waring. Bâtons de pluie, guiro, kalimba, flûte à coulisse : *« moitié petite souris, moitié petit cochon, tirez-lui la queue, elle vous pondra des sons »* : le dernier album de Steve Waring, *le Colporteur* (1 CD Chant du Monde LDX4994, également en coffret livre-cassette Enfance et Musique), rassemble douze chansons pour douze instruments remis en usage par les crèches et les hôpitaux par Enfance et Musique. Un régal pour les oreilles repris en scène par l'auteur de *la Baleine bleue*.
Olympia, 14 heures et 16 heures, les 28 et 31 ; 14 heures, les 29 et 30. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Castafiore Bazooka. Autour d'Elisabeth Wiener, cinq divas *« armées de chansons désarmantes qui vous amènent du rire aux larmes »*. Voix, accordéon, percussions, compositions de Wiener et reprises de standards. Sous l'égide de l'association hyper-active *Life Live in the Bar*, pour la restauration des ambiances chaudes.
Fondation Cartier pour l'art contemporain. 261, boulevard Raspail. Réservations dans les limites des places disponibles : 42-18-56-72. 30 F.

Abbi Patrix, Jean-François Vrod. Abbi Patrix est un conteur qui explore le monde entier. Il a bâti une longue histoire, *le Compagnon*, pour les jeunes et les vieux, les adultes et les adolescents. Jean-François Vrod est violoniste, issu de la tradition française, et cofondateur du groupe Café-Charbon qui travaille sur le répertoire des Auvergnats de Paris (discographie chez Silex/Auvidis). Belle expérience.
Dunois, jusqu'au 30 décembre. Tél. : 45-84-72-00.

French Lovers. Tout pour danser entre rock et java. Les champions de la trash-guinguette feront même un bout de réveillon.
Sentier des Halles jusqu'au 31 à 22 h 30. Tél. : 45-08-96-91.

MUSIQUES DU MONDE

Paramount Singers. Né en 1936 à Austin (Texas), les Paramount Singers comptent parmi les meilleurs chanteurs de gospel traditionnel, chanté en quartet (*Pray On*, 1 CD Arhoolie/Media 7).
Maison des cultures du monde, jusqu'au 30, 20 heures. Tél. : 45-44-72-30. De 70F à 120F.

Paris Latin Salsa. La fine fleur des salseros de Paris, qui ont accompagné des salseros de renoms, se retrouve dans un orchestre aux couleurs affirmées. Répertoire solide de « salsa dura ». Invité, le Cubain Miguel Aaga Diaz (Irakere), etc. *New-Morning, le 30 à 20 h 30. Tél. : 45-82-44-40.*

Mambomania. Ou comment recommencer l'année sur un bon pied : en dansant le mambo au dancing de la Coupole. Rendez-vous chaque mardi. *La Coupole, 21 heures, le 3 janvier. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.


BRIGITTE ENGUERAND

Quelque part dans cette vie

Dufilho dans la peau d'un vieux professeur misogyne séduit par une très jeune fille, Sonia Vollereaux, dont il a, sans le savoir, décidé de la vie. Un duo d'amour, d'amitié, de haines les plus noires imaginé par un auteur narquois, Israël Horovitz, et servi par deux acteurs splendides.
Marigny (Salle Popesco), Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 2 heures. De 70 F à 230 F.

Théâtre

PARIS

Angels in America

de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec André Baeyens, Jean-Yves Chatelais, Marie-Armelle Deguy, Nicolas Delpeyrat, Patrick Donnay et Catherine Salviat.
Dernières représentations parisiennes pour ce qui est devenu la pièce phénomène du début des années 80, traduite et jouée ces jours-ci dans vingt-neuf pays sur tous les continents. Brigitte Jaques en donne une vision sévère, sérieuse, trop, pas assez drôle ni tendre mais sa proposition mérite tout de même qu'on s'y arrête.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 120 F.
Dernière représentation le 31/12.

Art

de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
La nouvelle pièce d'une femme de tempérament écrite pour un trio d'amis, d'acteurs exceptionnels : l'amitié à l'épreuve du temps, les lâchetés masculines passées au peigne de l'humour le plus réjouissant.
Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mercredi au samedi à 21 heures, les samedis et dimanches à 18 heures. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F.

Buffo

de et par Howard Buten.
Buten, Américain protéiforme, chouchou du public français, psychothérapeute, écrivain surtout (« le Monde des livres » du 23 décembre), inventeur d'un théâtre croque-mitaine, être singulier, émouvant. Et très drôle.
Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. Durée : 1 h 15. De 90 F à 180 F.

La Cagnotte

d'Eugène Labiche et Alfred Delacour, mise en scène de Julie Brochen, avec Christophe Bouisse, Marie Desgranges, Pierre Diot, Natacha Mircovich et Jean-Michel Portal.
La première mise en scène d'une jeune femme testée l'an passé à la sortie du Conservatoire national d'art dramatique. Indubitablement un ton, même si des problèmes de rythme ne sont pas encore surmontés. Reste l'énergie toute neuve d'une bande d'acteurs prêts à tout. A suivre.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les mercredis, vendredis et samedis à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 20. De 50 F à 110 F.
Dernière représentation le 31/12.

Chimère

de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre équestre Zingaro.
La plus récente et la plus achevée des productions de Zingaro dont la rencontre avec les déserts de l'Inde tient de la fête et du sortilège. Musiciens, danseurs, acteurs, chevaux et mille et une images pour un spectacle inoubliable.
Fort, 174, av. Jean-Jaurès, 94000 Aubervilliers. Les 28, 30 et 31 décembre, 20 h 30 (et les 6, 7, 8 et 10). Tél. : 44-78-25-02. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F.

Drôle de couple

de Neil Simon, mise en scène de Bernard Murat, avec Marie-Anne Chazel et Clémentine Célarié.
Deux filles épatantes pour passer l'année sur un sourire. La mise en scène est inexistante, les seconds rôles importuns mais le duo inattendu de Chazel et Célarié est d'un impact comique irréprochable.
Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. Du mercredi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 18 heures et 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 h 15. De 50 F à 270 F.

La Femme sur le lit

de Franco Brusati, mise en scène d'Antonio Arena, avec Graciela Cerasi, Jules-Emmanuel Eyoum-Diedo, Jean-Claude Jay, François Montagut et Geneviève Page.
Le théâtre de Brusati, réalisateur disparu de *Pain et chocolat* ou de *Oublier Venise*, est plus léger que son cinéma, il s'évade comme ici une drôle d'héroïne qui traverse les âges et le temps en une farandole féerique et poignante.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 100 F à 150 F.

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Ferrer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.
Bien des spectateurs sont surpris par la vision sombre, bancale, de Michel Raskine, qui s'empare de Labiche en fils de Karge et Langhoff plus qu'en détenteur d'une quelconque tradition. Des décors qui démolissent impitoyablement les intérieurs bourgeois, des costumes à l'emporte-pièce, une mise en scène vive et féroce, des acteurs et une musicienne qui donnent à cette courte pièce cauchemardesque une force comique inquiétante.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 25. De 70 F à 150 F.
Dernière représentation le 31/12.

Henri IV

de Luigi Pirandello, mise en scène de Georges Wilson, avec Christiane Minazzoli, Daniel Ivernel, Georges Wilson et Franck Lapersonne.
Pour Georges Wilson, admirable dans ce rôle-marathon où bien de ses devanciers se sont cassés les dents. Et surtout à la faveur de deux monologues fleuves qui sont la raison de monter cette pièce par ailleurs un peu inaboutie de Pirandello.
Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-74-42-52. Durée : 2 heures. De 50 F à 250 F.

L'Hôtel du libre échange

de Georges Feydeau, mise en scène de Franck Lapersonne, avec Martin Lamotte, Chantal Ladesou, Philippe Khorsand, Maurice Rich et Marie Lenoir.
Un Feydeau spécial Noël, sans trop d'enjeu sinon la distraction de Parisiens qui doivent finir par se lasser des fausses factures et des faux candidats... Lamotte-Khorsand, duo de choc propre à démantibuler les maxilaires les mieux accrochés.
Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2heures. De 50 F à 250 F.

Le Petit Génie

de Michel Boujenah, mise en scène de Nathalie Cerda et Paul Boujenah, avec Michel Boujenah.
Boujenah voudrait que l'Histoire n'ait pas inventé les génocides, la Shoah, l'intolérance. Il le dit sous les traits d'un génie, comme celui d'Aladin, avec abattage, virtuosité même. A ceci près qu'il cherche trop l'assentiment de ses publics au détriment de sa concentration.
Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 47-42-25-49. 160 F et 190 F.
Dernière représentation le 1er janvier.

Pierre Dac, mon maître soixante-trois

d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Michel Berto et Vanessa Devraine.
Pierre Dac trouverait certainement dans notre misérable actualité les mots justes et cruels qui, peut-être, nous forceraient à réagir enfin. Savary s'en est allé visiter ce maître humoreux en très bonne compagnie, dont celle d'un Balmer en grande forme, histoire de déciller sur le mode comique nos regards embrumés.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. De 80 F à 150 F.

Le roi se meurt

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler, avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice, Bernard Waver, Chantal Deruaz et Bernard Spiegel.
Quand l'un des acteurs les plus fascinants justement récompensé par le Grand Prix national du théâtre triomphe d'une mise en scène et d'un décor trop petits pour lui. Michel Bouquet en scène, c'est le théâtre qui vit.
Atelier, 43, rue d'Orsel, 18e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 55. De 50 F à 250 F.
Dernière représentation le 31/12.

Roses de Picardie

de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Jean Bois, Dominique Constantin, Robert Delarue et Elizabeth Maby.
Une parenthèse nostalgique et autobiographique dans le parcours de Jean Bois, homme d'un théâtre vénéneux, baudelairien. Ici, il convoque son père, sa mère et une femme qu'il a aimée. Une soirée mi-fleurs du mal, mi-fleur des champs.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.

La Vie criminelle de Richard III

de Gabor Rassov, d'après William Shakespeare, mise en scène de Pierre Pradinas, avec Alain Gautré, Denis Lavant, Gabor Rassov, Brigitte Catillon et Marianne Groves.
Shakespeare librement et pourtant fidèlement revisité par un jeune auteur vigoureux (Rassov) et par la troupe du Chapeau rouge qui aime le rythme, l'humour, les coups de poing et les tours de magie. A ce jeu-là, Denis Lavant est exceptionnel.
Le Trianon, 80, bd Rochechouart, 18e. Du mardi au dimanche à 20 heures. Tél. : 44-92-78-04. Durée : 3 heures. De 100 F à 180 F.

Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Gérard Vergez, avec Robert Rimbaud, Thierry Fortineau, Josiane Stoléru et Joël Barbouth.
Le succès des succès, une affiche apparemment increvable. Décidément, Sigmund Freud est toujours aussi jeune et sa rencontre avec un dandy qui pourrait être Dieu n'en finit pas de conquérir les publics. Une comédie comme on n'en fait pas assez.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mercredi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Tél. : 42-80-01-81. Durée : 1 h 50. De 180 F à 230 F.
Dernière représentation le 31/12.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt

Danse

Paris

Compagnie François Raffinot

Adieu
Un des grands succès d'Avignon 1994. Cet hommage rendu à la mort, à l'ami disparu, est dénué de tout pathos. Simple, raffiné, grave avec légèreté, très intelligemment composé jusqu'au solo final de Patrick Rebus. François Raffinot chorégraphie autant avec la tête qu'avec le cœur, et ses danseurs portent le thème avec l'élégance de ceux qui savent qu'il ne faut pas pleurer les morts avec trop d'ostentation. Les larmes brûlent leurs âmes, c'est du moins ce que disent les Arabes.
Opéra-Comique, les 5, 6 et 7 janvier 1995, à 20 heures, matinée le 7 a 14 h 30. De 50 à 150 F. Collectivités de 50 à 120 F. Tél. : 42-86-88-83.

Ballet de l'Opéra de Paris

Le Lac des cygnes
Passer de 1994 à 1995 en naviguant sur les ailes d'un cygne. Lequel choisir pour effectuer le trajet ? Ils sont tous parfaits.
Opéra-Bastille, 19 h 30, les 28, 29, 30 et 31. Tél. : 44-73-13-00. Location FNAC. De 50 F à 370 F.

Ballet Cristina Hoyos

Caminos Andaluces
Ambiance assurée. Les Espagnols de Paris sont nombreux et ils adorent la belle Cristina. Beaucoup de Parisiens aussi.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 décembre et les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 janvier. Tél. : 40-28-28-40. Location FNAC. De 60 F a 210 F.

Danse : Dominique Frétard

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



PARIS

Bill Brandt, 50 ans de photographie
Première rétrospective à Paris du plus grand photographe britannique (1904-1983) à qui l'on doit un travail documentaire et social sur ses compatriotes, des images célèbres sur le *Blitz* de Londres en 1940, mais aussi des nus blancs révolutionnaires, des paysages sombres, des portraits novateurs et quelques collages proches du surréalisme. Un grand artiste.
Hôtel Salomon de Rothschild. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-32. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 fevrier 1995. 30 F.

Chine des origines
Lionel Jacob. Amateur-collectionneur d'archéologie chinoise, a récemment fait don d'une partie de sa collection au musée Guimet. Hommage lui est rendu à travers cette exposition de cent cinquante objets, céramiques et bronzes des débuts du néolithique, qui permettent de suivre les grandes étapes de la formation de la civilisation chinoise.
Musée national des Arts asiatiques – Guimet. 6, place d'Iéna 75116 Paris. Tel. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 6 mars. 35 F.

André Derain
Un peintre pour le moins controversé, dont Giacometti admirait certains tableaux que les historiens d'art détestaient : ceux du fauve rénégat. Qui, éternel insatisfait de ses conquêtes picturales, aurait été le premier à naviguer vers le post-modernisme ? Outre la rétrospective du musée d'art moderne, on peut voir la sculpture de Derain à la galerie de France.
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : (1) 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 40 F.
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 25 février 1995.

Fra Bartolommeo et son atelier
Du Florentin Baccio della Porta, dit Fra Bartolommeo (à l'écoute de Savonarole, il s'est fait moine en 1500, non sans avoir sacrifié au bûcher ses études de nus), les collections françaises conservent de beaux ensembles de dessins. Les voici pour la première fois en partie réunis, et accompagnées d'œuvres de son grand atelier du couvent de San Marco.
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : (1) 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 13 février 1995. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Nicolas Poussin
Une grande rétrospective, la première organisée à Paris depuis plus de trente ans. Elle incite à réviser nombre d'idées réçues sur « notre peintre », du dix-septième siècle, qui passe souvent pour un rien ennuyeux, sa culture, ses idées, son esprit d'indépendance n'étant pas toujours facile à appréhender.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : (1) 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F, lun. : 35 F.

Kurt Schwitters
C'est la première rétrospective en France de cet artiste de Hanovre, le plus constructif des dadaïstes, le plus dadaïste des constructivistes, qui mourut en exil, en Angleterre, oublié après avoir été célèbre. Et qu'aujourd'hui nombre d'artistes vénèrent, pour sa poésie sonore, ses collages de papiers ordinaires, ses assemblages de de bouts de ficelle, de bois et de ferraille, ses recherches typographiques.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : (1) 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 20 février 1995.

Charles Simonds
Un singulier New-yorkais qui, au lieu de donner dans le spectaculaire, s'est attaché, depuis le début des années 70, à modeler dans la terre des mini-paysages et des sites hors temps, qu'il aime parfois dissimuler dans des anfractuosités de murs.
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 janvier 1995. 35 F.

Les trésors du Grand Ecuyer
Grand Ecuyer de France sous Henri II et Charles IX, Claude Gouffier avait un beau château à Oiron (Deux-Sèvres), et tant de richesses qu'il est le modèle du marquis de Carabas. Voici réunis, pour l'exposition, nombre de ses trésors : tableaux, manuscrits enluminés, reliures, sculptures et objets d'art depuis longtemps dispersés dans plusieurs musées d'Europe et des Etats-Unis.
Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen 95440 Ecouen. Tél. : (1) 39-90-04-04. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Jusqu'au 27 février. 21 F.

Et aussi
Connie Beckley. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 28 janvier 1995.*



Pascin au Musée de la Seita Une centaine de peintures et de dessins pour redécouvrir une figure de la bohème de Montmartre et de Montparnasse (*ci-dessus : les Deux Créoles, 1917*).
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février 1995. 25 F.

Gustave Caillebotte. *Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Jusqu'au 9 janvier 1995. 45 F, lun. : 31 F.*

Cinquantième anniversaire du journal le Monde. *Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, cour vitrée, chapelle des Petits-Augustins-14, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 42-60-34-57. Tous les jours 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier 1995.*

Claude Closky. *Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 48-87-40-02. Jusqu'au 21 janvier 1995.*

La Fleur du mal. *Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres, Paris 16e. Tél. : 45-01-20-10. Tous les jours de 11 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 février 1995. 30 F, prix d'entrée du parc : 6 F.*

Shirley Goldfarb. *Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Raymond Hains. *Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 42-18-56-50. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 février 1995.*

Hors limites, l'art et la vie. *Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995.*

Jean Hugo. *Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges, Paris 4e. Tél. : 42-72-10-16. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 8 janvier 1995.*

Sol LeWitt. *Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février 1995.*

Livres/objets & papiers d'artistes : Aurélie Nemours. *Galerie Florence Arnaud, 10, rue de Saintonge, Paris 3e. Tél. : 42-77-01-79. Tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 14 janvier 1995. Galerie Vieille-du-Temple, 23, rue Vieille-du-Temple, Paris 4e. Tél. : 40-29-97-52. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 14 janvier 1995.*

Max Jacob et Picasso. *Musée Picasso, hôtel Salé 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 6 février 1995. 35 F, dim 26 F (comprenant la visite du musée).*

Max Neumann, François Fiedler. *Galerie Maeght, hôtel Le Rebours-12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995.*

Luigi Valadier. *Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Fermé le 1er janvier. Jusqu'au 13 février 1995. Billet d'accès au musée : 40 F de 9 h à 15 heures ; 20 F après 15 h et dim. ;*

Van Abbemuseum Eindhoven. *Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi et le 1er janvier de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 janvier 1995.*

RÉGIONS

Blérancourt

Jean Hugo
Plusieurs expositions marquent le centenaire de la naissance du peintre, dessinateur et décorateur de théâtre Jean Hugo, qui était l'arrière-petit-fils de Victor Hugo. Celle de Blérancourt réunit 160 dessins de guerre réalisés entre 1915 et 1919 ; celle d'Alès, les nombreux livres réalisés avec P. A. B. (Pierre-André Benoit) et les paysages de l'artiste, un ami de Max Jacob, Picasso, Satie, Cocteau, Diaghilev, Stravinsky...
Musée national de la Coopération franco-américaine, château, Blérancourt 02300. Tél. : 23-39-60-16. Sauf mardi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F. Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30100. Tél. : 66-86-98-69. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 février 1995.

Bordeaux

Je vous ai tant aimés
Invité par le CAPC, Laurent Busine, directeur du palais des Beaux-Arts de Charleroi, propose dans la grande nef du musée une exposition qui cherche à éveiller progressivement par la mise en espace, des bribes de mémoire enfouie. Avec Louis Jammes, Léon Frédéric, José Maria Sicilia et Giuseppe Penone.
CapcMusée d'art contemporain, entrepôt, 7, rue Ferrère 33000. Tél. : 56-44-16-35. Jusqu'au 19 février.

Fréjus

Images du monde réel (en temps réel)
Conçue par le critique d'art new-yorkais Robert Nickas, cette exposition réunit des peintures de dates (au sens littéral) de l'artiste conceptuel On Kawara, et des photographies réalisées par des artistes ou des photographes américains aux mêmes dates que les peintures, soit de 1966 à 1993.
Le Capitou, zone industrielle du Capitou 83600. Tél. : 94-17-05-60.

Gravelines

Markus Raetz, l'œuvre gravé
Dessiner, graver, pour voir, mieux voir, autrement. Raetz, artiste suisse, approche avec délicatesse, en poète, le spectacle de la nature, l'ombre, la lumière, le mouvement, un corps, une feuille...
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, salle de la poudrière, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-15-89. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février 1995.

Morlaix

Christian Bonnefoi
Parti des travaux du groupe Supports-Surfaces, il conduit son œuvre autour d'une réflexion sur les dessus et dessous de la peinture, qu'il travaille par couches et superpositions. Les occasions de voir son travail sont rares.
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 février 1995. 24 F.

Nantes

Nantes et le surréalisme
« Nantes : peut-être avec Paris la seule ville de France où j'ai l'impression que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine. » écrit André Breton dans Nadja. Jacques Vaché s'y est suicidé, Pierre Roy, Max Ernst, Benjamin Péret, Camille Bryen y ont fréquenté le Museum d'histoire naturelle ou le parc de Procé... Une enquête, la première, sur sur *Nantes, ville surréaliste*.
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 avril 1995. 20 F.

Jana Sterbak
Une installation vidéo, la première de cette artiste canadienne d'origine tchèque, qui s'est fait connaître dans les années 80 par ses métaphores très peu « politiquement correctes » sur le corps humain. Cette pièce inédite en Europe, porte sur la déclaration universelle des droit de l'homme et du citoyen.
Musée des Beaux-Arts, salle blanche, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février 1995.

Nice

Shirley Jaffe
Une Américaine à Paris, qui, depuis les années 50, a forgé son œuvre au contact de l'art européen, évoluant de l'expressionnisme abstrait à une organisation géométrique de la couleur.
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 29 janvier 1995.

Saint-Etienne

Réalités noires
De quelques aspects du réalisme dans l'art européen. Avec, pour les illustrer, les Allemands Corinth, Beckmann, Baselitz et Lupertz, les Anglais Spencer, Bacon, Sutherland et Freud, et les Français Derain, Rouault, Gruber et Fautrier.
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, salle d'art graphique, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Fermé le 1er janvier. Jusqu'au 19 mars 1995. 26 F.

Tours

Louis-François Cassas.
Passionné d'architecture antique et d'archéologie, Cassas a rapporté de ses nombreux voyages en Europe et en Orient quantité de dessins, croquis, relevés et esquisses. De précieux témoignages.
Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. Sauf mardi, de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 30 F.

Et aussi
De Fortuny à Picasso, trente ans de peinture espagnole à Agen. *Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47000. Tél. : 53-69-47-23. Sauf mardi, de 11 heures à 18 heures. Fermé le 1er janvier. Jusqu'au 19 février 1995. 25 F.*

Autour de David d'Angers à Angers. *Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 mars 1995.*

Les Dessins de Nicolas Poussin de la collection Bonnat à Bayonne. *Musée Bonnat et Le Carré, 5, rue Jacques-Laffitte et 9, rue Frédéric-Bastiat, 64100. Tél. : 59-59-08-52. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30, vendredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 15 janvier 1995.*

Givanni Anselmo, Stanley Brouwn à Calais. *Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta, 62103. Tél. : 21-46-77-10. Sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.*

Jean Bazaine à Chartres. *Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28000. Tél. : 37-21-65-72. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 15 F.*

Bill Culbert à Limoges. *FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Sauf dimanche, lundi et jours fériés de 12 heures à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 février 1995.*

Pierre Puget à Marseille. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette. Photo : Michel Guerrin.

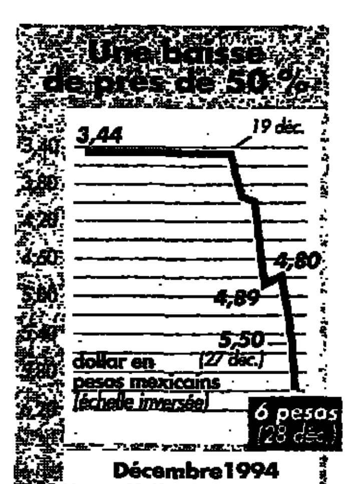


ÉTRANGER

Malgré la confiance affirmée des Etats-Unis

La chute du peso provoque la panique sur les marchés financiers mexicains

Le « miracle » économique mexicain est en train de se transformer en cauchemar. L'annonce, jeudi 22 décembre, d'un plan économique d'urgence dont la mesure la plus significative était le flottement du peso face au dollar, a provoqué une véritable panique. Les marchés financiers mexicains et le peso sont entrés depuis dans la spirale infernale de la défiance.



Mardi 27 décembre, à la clôture de la Bourse de Mexico, il fallait échanger 6 pesos pour obtenir 1 dollar. Il en fallait un peu plus de 5, lundi 26 décembre, et 3,4, le 19 décembre, avant le début de la crise. La devise mexicaine a perdu en tout 43 % de sa valeur en un peu plus d'une semaine. A Washington, le sous-secrétaire au Trésor, Lawrence Summers, a tenté, mardi 27 décembre, de soutenir le peso. Il a affirmé que le gouvernement américain avait confiance dans la politique économique mexicaine. La dépréciation du peso l'a entraîné *« considérablement en dessous de niveaux qui pourraient être justifiés par les données économiques fondamentales du Mexique »*, a estimé M. Summers dans un communiqué.

« Nous sommes en contact étroit avec les autorités mexicaines et canadiennes à propos de la situation sur le marché des changes et nous reconnaissons qu'une dépréciation excessive ne servirait les intérêts de personne », a ajouté le responsable américain. Les banques centrales des Etats-Unis et du Canada ont ouvert la semaine dernière une ligne de crédit au Mexique, pour un montant total de 6 milliards de dollars (32 milliards de francs), dans le cadre du soutien mutuel prévu par l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain).

Mais les investisseurs attendent depuis, et en vain, une initiative du nouveau gouvernement du président mexicain Ernesto Zedillo pour les rassurer. Il devait prononcer un discours à la nation mardi 27 décembre mais l'a reporté au 2 janvier. *« Les cours du peso ne reflètent plus rien si ce n'est l'incertitude et l'inquiétude »*, explique un cambiste. Le spectre de la fameuse crise de la dette mexicaine de décembre 1982 plane de nouveau.

Contrairement à 1982, où le gouvernement avait parié sur le pétrole, provoquant la crise lorsque les cours du baril ont chuté, le gouvernement mexicain a cette fois misé sur les investissements étrangers. Pour attirer et plus encore pour garder les capitaux étrangers, l'ex-président Carlos Salinas et son équipe, dont faisait partie l'actuel ministre des finances, Jaime Serra Puche, avaient décidé coûte que coûte de maintenir une parité fixe entre le peso et le dollar. Le refus obstiné de M. Salinas de dévaluer, quand il pouvait le faire sans risque, visait aussi, selon la presse mexicaine, à sauvegarder son prestige personnel vis-à-vis des instances monétaires internationales et à préserver ses chances pour la présidence de l'Organisation mondiale du commerce.

Défiance des investisseurs étrangers

Mais la situation est devenue au cours des derniers mois et plus encore des dernières semaines intenable. Avant l'annonce du flottement du peso, les réserves de changes du pays avaient fondu en un mois de 14 à 6,5 milliards de dollars. Le Mexique a été en quelque sorte rattrapé par ses pauvres. La nouvelle flambée de violence dans le Chiapas a provoqué l'inquiétude des investisseurs étrangers et un début de défiance à l'égard du peso. La suite a tourné à la catastrophe. La chute de la monnaie mexicaine a fait s'écrouler l'édifice en rendant jour après jour plus lourd le poids de la dette et en provoquant une véritable flambée d'inflation.

Selon le ministère des finances mexicain, la dette extérieure publique était de 75 milliards de dollars en octobre, auxquels s'ajoutent une dette privée d'environ 30 milliards et celle des banques, d'environ 25 milliards, soit au total 130 milliards de dollars. Cette dette, évaluée avant la chute du peso à 39,3 % du PIB, représente désormais près de 60 % du produit intérieur brut.

Il faut y ajouter les lignes de crédit spéciales accordées au Mexique par les Etats-Unis et le Canada pour un montant total de 6 milliards de dollars, et les 5 milliards de dollars octroyés en mars par la Banque des règlements internationaux de Bâle, après l'assassinat du candidat à la présidence Luis Donaldo Colosio, qui avait violemment secoué les marchés. Enfin, la loi de finances pour 1995, déjà votée par le Parlement autorise le gouvernement à s'endetter pour cinq autres milliards de dollars. Au total, la dette devrait donc atteindre près de 150 milliards de dollars au début de 1995.

L'inflation, pratiquement jugulée depuis une dizaine d'années, se fait également menaçante. Le gouvernement a fait connaître le 20 décembre un programme d'urgence pour limiter les conséquences de la chute du peso, décidant notamment un gel des prix pendant soixante jours. Mais, selon la Confédération des travailleurs du Mexique, le coût du panier de la ménagère (pain, pâtes, œufs, huile, légumes et viandes) a déjà augmenté de 20 %. L'association mexicaine de défense des consommateurs a noté de son côté des hausses de prix au niveau des petits commerces, ainsi que des « achats de panique » dans les grandes surfaces, surtout de l'électroménager d'importation.

La politique anti-inflationniste devenue la priorité pendant dix ans des gouvernements mexicains avait permis de réduire drastiquement les fluctuations de prix, passant de 100 % d'inflation à moins de 10 %. Mais dans le même temps, la pauvreté n'a pas regressé et s'est même accrue dans certaines régions. Au point de provoquer les révoltes dans le Chiapas et de mettre à mal le fameux *« modèle mexicain »*.

ÉRIC LESER

Encouragée par la hausse de la consommation

La lente reprise de l'activité se confirme au Japon

Les autorités japonaises ne pouvaient espérer plus beau cadeau de fin d'année : les indicateurs économiques, publiés mardi 27 décembre, montrent que la reprise s'installe progressivement au pays du Soleil-Levant.

La production industrielle a ainsi progressé, selon des chiffres provisoires, de 2,7 % le mois dernier par rapport à octobre, où elle avait baissé de 0,6 %, comparé à septembre, a annoncé le ministère nippon du commerce international et de l'industrie (MITI). Malgré le bon chiffre de novembre – quoique inférieur aux espérances –, le MITI table encore sur une baisse de la production en décembre avant un résultat de nouveau positif (+ 1,1 %) en janvier. Les entreprises japonaises devraient reprendre, en 1995, le chemin de l'investissement après plusieurs années de restructurations.

Le secteur du bâtiment, grâce aux plans de relance du gouvernement, continue d'afficher de bons résultats. Sur un an (novembre 1993 - novembre 1994), les mises en chantier de logements ont augmenté de 4,5 %, contre une modeste hausse annuelle de 0,2 % en octobre. Mieux, les commandes reçues le mois dernier par cinquante groupes du BTP se sont accrues, toujours sur un an, de 20,8 %, pendant que les commandes publiques pour des travaux d'infrastructure faisaient, dans le même temps, un bond de 31,8 %.

Les réductions d'impôts entrées en vigueur en juin pour stimuler la consommation commencent, enfin, à porter leurs fruits. Après trois mois de baisse, les ventes de détail sont de nouveau en progression en novembre (+ 0,3 % sur un an), avec une hausse du chiffre d'affaires des supermarchés supérieure à celle des grands magasins, jugés traditionnellement plus chers.

Ces bons indicateurs s'accompagnent d'une baisse du chômage. Après avoir stagné à 3 % de la population active pendant quatre mois, le taux de chômage a regressé le mois dernier, pour s'établir à 2,9 %. Mais les offres d'emplois ne décollent toujours pas. Les prix, de leur côté, ont accusé une chute de 0,3 % en novembre par rapport à octobre et augmenté de 1 % comparé à novembre 1993.

La reprise se confirme donc au Japon. Cette année, le produit intérieur brut (PIB) nippon devrait progresser de 1 %, selon les prévisions de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Pour l'année prochaine, les économistes du Château de la Muette s'attendent à une hausse du PIB de 2,5 %. Quant au gouvernement de l'archipel, il table sur une croissance de 2,8 % pour l'année budgétaire débutant le 1er janvier 1995.

A. Pu.

BRÉSIL : la production de café pourrait chuter de 50 %. – En raison des gelées qui, cet été, ont affecté les principales régions productrices de café au Brésil, et en l'absence d'une véritable politique gouvernementale d'encouragement à la production de cette denrée, la production du pays pourrait chuter de 50 % au cours des deux prochaines années, a indiqué le 27 décembre Rui Queiroz, le président de la commission nationale des producteurs de café brésiliens (CNC). Selon cette organisation, le Brésil produira seulement 17 millions de sacs de café (chacun pesant 60 kg) en 1995 contre 27 millions cette année. Ce volume est considéré comme largement insuffisant pour satisfaire à la fois la demande intérieure et les marchés à l'exportation.

CONJONCTURE

L'enquête mensuelle de l'INSEE

Les chefs d'entreprise sont un peu moins optimistes

En décembre, et pour la deuxième fois consécutive, les industriels interrogés par l'INSEE ont fait montre d'un peu moins d'optimisme quant à leurs perspectives de production pour les prochains mois. Le solde des opinions positives, qui était passé de 16 en avril 1994 à 44 en octobre dernier, est revenu à 39 en novembre et à 33 en décembre. Cela pour les perspectives générales de production.

Les perspectives personnelles subissent, elles aussi, la même érosion. Le solde positif des réponses qui était passé de 15 en avril 1994 à 20 en octobre est revenu à 14 en novembre et à 13 en décembre. Les perspectives de production auxquelles correspondent les derniers chiffres de l'INSEE sont encore élevées et indiquent que l'activité devrait progresser au cours des prochains mois. On peut penser qu'un léger tassement, après le redressement exceptionnellement rapide de ces six derniers mois, était inévitable.

Carnets de commandes regarnis

Les chefs d'entreprise prévoient en tous les cas une remontée des prix de vente industriels, même si pour leurs propres produits, ils n'anticipent que des hausses modérées.

Les carnets de commandes étrangers se sont nettement regarnis, grâce notamment, souligne l'INSEE, aux biens de consommation et aux biens intermédiaires. Ce qui prouve que la reprise continue d'être tirée par l'environnement international. En revanche, dans l'automobile et le matériel de transport terrestre, les carnets sont jugés un peu dégarnis. D'une façon générale, les stocks de produits finis paraissent toujours inférieurs à leur niveau normal, ce qui est bon signe.

REPÈRES

AIDE

La France signe des protocoles financiers avec la Chine et l'Indonésie

La France a signé, mardi 27 décembre, un protocole financier avec la Chine d'un montant de 600 millions de francs. Cette aide permettra de financer des projets dans les secteurs du gaz, de l'électricité, des télécommunications et de l'eau. Au total, Pékin aura reçu, cette année, de Paris, plus de 1,2 milliard de francs au titre de l'aide au développement, ce qui fait de la Chine le premier pays bénéficiaire de crédits d'aide en 1994. Le gouvernement français a également signé, mardi 27, un protocole avec l'Indonésie d'un montant de 761,5 millions de francs. Ces financements permettront la réalisation de projets dans les secteurs aéroportuaires et hospitaliers et dans ceux de l'eau et des télécommunications.

ETATS-UNIS

L'indice de confiance des consommateurs a atteint 102,2 % en décembre

L'indice de confiance des consommateurs américains a progressé de près de deux points en décembre par rapport au mois précédent pour atteindre 102,2 %, a indiqué, mardi 27 décembre, le Conference Board, un institut proche du patronat américain. En novembre, il avait déjà fait un bond de plus de dix points comparé à octobre pour s'établir à 100,4 % (chiffre révisé). En décembre, cet indicateur est au plus haut depuis quatre ans et demi. Les analystes s'attentaient, en fait, à un recul à 97 % de l'indice établi auprès de 5 000 foyers et qui mesure la confiance des consommateurs dans les conditions présentes et les perspectives de l'économie américaine. *« Les consommateurs abordent la nouvelle année avec enthousiasme »*, note Fabian Linden, responsable du Conference Board. Pour la situation générale des six mois à venir, les optimistes sont deux fois plus nombreux que les pessimistes.

INSERTION

Le RMI sera augmenté de 1,2 % à partir du 1er janvier

A compter du 1er janvier, le revenu minimum d'insertion (RMI) sera revalorisé de 1,2 %, comme les pensions de retraite de la Sécurité sociale et les prestations familiales, a annoncé le ministère des Affaires sociales, le mardi 27 décembre. Ainsi, le montant mensuel maximal sera de 2 325,66 francs pour une personne seule en métropole (1 860,52 francs dans les DOM), de 3 488,49 francs pour un couple sans enfant ou une personne seule avec un enfant (2 790,78 francs dans les DOM), de 4 186,18 francs pour un couple avec un enfant ou une personne seule avec deux enfants (3 348,93 francs dans les DOM), et de 4 883,87 francs pour un couple avec deux enfants (3 907,08 francs dans les DOM). Ensuite, la majoration sera de 930,26 francs par personne à charge à partir du troisième enfant (744,20 francs dans les DOM).

TRANSPORTS

Le syndicat des pilotes d'Iberia annule son mot d'ordre de grève

Le syndicat des pilotes espagnols (SEPLA) a annulé, mardi 27 décembre en fin de journée, son mot d'ordre de grève, prévue du 28 décembre au 8 janvier, a indiqué le président du SEPLA, Justo Seral. Le syndicat et la direction d'Iberia sont parvenus à un accord de principe, portant notamment sur les salaires, selon le syndicat. Les dirigeants d'Iberia avaient demandé aux pilotes de s'engager sur une baisse de salaire de 15 %, comme le prévoit, pour les plus fortes rémunérations, l'accord conclu avec les autres organisations syndicales. Mais le SEPLA n'était disposé à accepter qu'une diminution de 2,7 %. On ignorait encore, mardi, le contenu définitif de l'accord entre la direction et les pilotes. Leur grève aurait provoqué un manque à gagner de 10 milliards de pesetas (de l'ordre de 400 millions de francs).



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre, section A, de la cour d'appel de Paris, en date du 27 avril 1993, DELMARE Charley, né le 16 octobre 1934 à FES (Maroc), demeurant, 64, avenue Gambetta, 75020 PARIS,

a été condamné à 18 mois d'emprisonnement dont 14 mois avec sursis, 100 000 F d'amende, pour complicité de délit de contrefaçon de marque.

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extraits, dans LE MONDE, LE FIGARO et OUEST-FRANCE ; à concurrence de 10 000 F maximum par insertion.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre, section A, de la cour d'appel de Paris, en date du 24 janvier 1994.

M. ALLIX Thierry, Michel, René, né le 3 mars 1953 à PARIS 75017, de nationalité française, marié, demeurant 36, allée du Tillet 78870 BAILLY,

a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende, pour :

– soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1986, 1987, 1988 ; délit commis à PARIS ;

La Cour a, en outre, ordonné :

1) la publication de cet arrêt, par extraits et aux frais du condamné, dans les quotidiens :

– *le Journal officiel* – *le Figaro et le Monde,*

2) ainsi que son affichage également par extraits, pendant trois mois sur les panneaux réservés aux publications officielles de la mairie où le condamné a son domicile, le tout à ses frais ;

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BEAUVAIS

Par jugement en date du 12 janvier 1994, le TGI de BEAUVAIS (60) a condamné :

M. LAUZE Michel, Louis, Paul, médecin anesthésiste, demeurant à BEAUVAIS (60), 19, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, à 10 mois de prison avec sursis pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale, soustraction à la tenue des documents comptables exigés par son activité professionnelle.

Pour extrait certifié conforme délivré par le Greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 4 juillet 1994 (contradictoire sur opposition jugt du 14 mars 1994). La 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale OMMISSION D'ÉCRITURES DANS UN LIVRE COMPTABLE – à la peine de DIX MOIS d'emprisonnement avec SURSIS – à payer une amende de DIX MILLE francs. M. MINGAM Robert Félicia, né le 1er décembre 1944 à LANNILIS (29), gérant de fait de la S.A.R.L. « SOPACO », demeurant 177, rue Branly à MONTREUIL (93).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *le Monde* et *le Parisien.*

Pour extrait conforme délivré par le Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire sur opposition du jugement du 25-09-1991) en date du 6 juillet 1994, la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale, OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES – à la peine de UN AN d'emprisonnement et à 150 000 francs d'amende.

M. HALFON Sylvain, né le 1er décembre 1952 à Tunis, (Tunisie), sans emploi, demeurant : 46, rue de Dunkerque à PARIS.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au JOURNAL OFFICIEL et dans les journaux LE MONDE et LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL

ÉCONOMIE

Quand l'administration vend des données publiques

L'avènement de la télématique a transformé les renseignements collectés traditionnellement par les administrations sur les sociétés en mines d'informations lucratives, indispensables au commerce

Depuis la création, en 1988, d'Euridile, constitué à partir du registre du commerce centralisé tenu par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), les banques de données légales ont fleuri sur les différents serveurs. Organisés en groupements d'intérêt économique complémentaires, voire concurrents, les greffiers des tribunaux de commerce ont rapidement emboîté le pas à l'INPI, en créant simultanément Infogreffe, Greftel et Intergreffe. Dans le même temps, la direction des Journaux officiels passait un accord avec les principaux serveurs pour diffuser le contenu du *Bulletin des annonces civiles et commerciales (BODACC).* L'INSEE choisissait d'entrouvrir ses bases de données statistiques à des intermédiaires privés, à charge pour ceux-ci de satisfaire une demande de plus en plus pressante.

S'il ne fut pas immédiat, le succès de cette commercialisation ne se dément plus, comme en témoignent les indices de fréquentation de ces services (1) : 57 000 heures de consultation par mois en moyenne en 1993 pour Infogreffe (sur l'indicatif 3629 à 9 francs la minute), 30 000 heures mensuelles pour Euridile (sur le 3617 à 5,48 francs la minute), 11 000 heures pour Greftel, 8 000 heures pour INPI-Bilans, 2 000 heures pour ICIMarques...

Des contingences caduques

En contrepartie, l'activité se révèle de plus en plus lucrative. En 1993, les responsables d'Infogreffe ont réalisé environ 300 millions de francs de chiffre d'affaires. De son côté, l'INPI, qui a sous-traité au serveur OR-Télématique la diffusion d'Euridile, n'en affiche pas moins *« un chiffre d'affaires en augmentation de 15 % par an ».* Le produit de la diffusion du répertoire des entreprises représente *« de l'ordre de 10 % des recettes »* de l'INSEE.

Par-delà l'indiscutable succès commercial de ces différents services, les pouvoirs publics ont été interpellés par le rôle joué par ces administrations sur ce nouveau marché. *« Est-il normal que celles-ci fassent commerce de leurs prérogatives de puissance publique, comme n'importe quel opérateur privé ? »,* se demande-t-on en particulier dans l'entourage d'Alain Madelin, ministre des entreprises. *« La nationalisation de ce commerce ne prive-t-elle pas le secteur privé de ressources susceptibles d'être injectées dans des produits plus rentables ? »,* renchérit Jacques Dragne, conseiller à la cour d'appel de Rouen, ancien directeur général adjoint de l'INPI et spécialiste de ces questions.

Ces bases de données publiques se retrouvent en effet en concurrence avec celles constituées par des entreprises privées, spécialisées dans la vente de renseignements, à l'instar de Dun & Bradstreet ou de S & W. Lesquelles n'en sont pas moins obligées d'acheter leurs fonds documentaire auprès de ces opérateurs publics. Dans les faits, tout se passe comme si *« un certain nombre d'organismes publics faisaient passer leur propre confort financier ou la préservation de leur autorité avant l'allègement des formalités qui incombent aux citoyens »,* observe Jean Prada, président de la Commission pour la simplification des formalités (Cosiform).

L'ancien président de chambre à la Cour des comptes remarque notamment que l'organisation de ces nouveaux circuits d'information légale repose encore sur des contingences historiques rendues caduques par l'avènement de la télématique. Force est de constater ensuite que les intérêts financiers en jeu ne facilitent pas l'émergence d'une saine répartition des bénéfices entre ceux qui collectent ces données, ceux qui les stockent et ceux qui les diffusent avec ou sans valeur ajoutée.

Les administrations n'ont pas encore pris la mesure de toutes les conséquences de cette explosion télématique. Ainsi, s'agissant des greffiers des tribunaux de commerce, la diffusion des registres, y compris sur Minitel, entre assurément dans le cadre de leurs missions d'officiers ministériels. Néanmoins, la chancellerie, censée fixer par arrêté les émoluments des greffiers en fonction de la nature des actes effectués, se limite toujours à la tarification des prestations fournies sur... papier. La consultation télématique doit-elle être pour autant facturée à l'utilisateur au même prix que la délivrance d'un certificat, comme en ont d'ores et déjà décidé les greffiers ? *« C'est un point en évaluation »,* concède-t-on prudemment au ministère de la justice.

Autre exemple de ces survivances du passé, l'INPI s'est vu confier, dans les années 50, la tenue du registre du commerce centralisé constitué à partir des exemplaires détenus par les greffes de tribunaux de commerce. Cette prérogative était liée au souci de l'administration d'en conserver un double en cas de destruction accidentelle et de faciliter l'accès des publics effectuant des recherches nationales. Néanmoins, la télématique a maintenant permis aux greffes de centraliser l'essentiel des registres locaux.

Modèle de transparence

« Complémentaires » selon leurs promoteurs, *« concurrents »* pour leurs détracteurs, Euridile et Infogreffe finissent par présenter de larges redondances. Au point, d'ailleurs, d'inciter l'INPI et les greffes à signer un accord visant à *« mettre en commun leurs procédures de saisie de l'information »,* cela *« dans un souci de rationalisation du dispositif public ».* Ce rapprochement n'a toutefois pas empêché les contractants de maintenir *« la totalité de leurs services de diffusion »,* au motif que *« chacun y apporte sa valeur ajoutée ».* D'où des surenchères en matière de promotion, comme en témoigne la dernière campagne d'Euridile dont le coût s'élève à 20 millions de francs...

Mais, s'ils ont choisi de s'adresser directement aux entreprises, l'INPI et les greffes n'en sont pas moins soumis à l'obligation de ne diffuser que des *« données brutes »,* compte tenu des obligations de neutralité et d'exhaustivité imposées par le service public. Ce cahier des charges explique pourquoi l'INSEE a choisi de réserver ses données brutes à des rediffuseurs privés, à charge pour eux d'analyser et de vendre cette matière première : *« Nous faisons en sorte que nos tarifs ne constituent pas un frein pour ces rediffuseurs dans un marché concurrentiel »,* assure Pierre Soubie, directeur de la diffusion et de l'action régionale de l'INSEE.

Limitée à l'origine à la mise en forme télématique des renseignements, la valeur ajoutée apportée par l'INPI et les greffes s'est progressivement enrichie de la possibilité offerte aux entreprises françaises de consulter les registres du commerce étrangers, et réciproquement. Ces deux opérateurs ont en effet passé un certain nombre d'accords avec leurs homologues européens, voire avec des banques de données anglo-saxonnes. Si la France fait figure de modèle mondial du point de vue de la transparence de son système économique, la réciproque est loin d'être vraie : ainsi le marché allemand est-il encore totalement opaque. *« Ce n'est pas notre faute si la directive relative à la transparence du marché économique n'est pas appliquée dans tous les pays »,* répond Daniel Hangard, directeur général de l'INPI, balayant ainsi la revendication des entreprises en faveur d'un équilibre entre transparence indispensable et droit minimal au secret des affaires.

Profits réalisés

Dans leur principe, ces accords de partenariat européens interpellent aussi les pouvoirs publics. Relèvent-ils encore de la charge des greffiers, se demande Jacques Bellec, président du Conseil national des greffes des tribunaux de commerce, en émettant quelques *« réserves ».* De même, le cabinet d'Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, se demande si un établissement public administratif (EPA) tel que l'INPI a vraiment vocation à se transformer en *« société prestataire de services ».* Mais en même temps, rétorque Daniel Hangard, *« tout le monde sait que si l'on devait refaire les statuts de l'INPI aujourd'hui, cela ne serait plus un EPA... ».*

Si toutes les bases de données légales ne sont pas encore rentables – l'INSEE ne couvre pas ses frais de diffusion, les bénéfices du *BODACC* couvrent les pertes du *JO* –, que doit-il advenir des rentes réalisées par les mieux portantes ? Les officiers ministériels n'ont, pour leur part, aucun compte à rendre à l'Etat. Mais qu'en est-il des profits réalisés par les établissements publics ? Tout en rappelant que l'INPI vit de ses ressources propres, Daniel Hangard indique que les bénéfices réalisés sur les services télématiques permettent de limiter les hausses des tarifs pratiqués pour le dépôt des brevets et de *« réinvestir dans des services annexes »,* tels que l'informatisation du répertoire des métiers... Mais cette politique ne l'empêche pas de constituer des réserves. Réserves sur lesquelles Michel Charasse, ministre du budget, a estimé pouvoir prélever 550 millions de francs *« à titre exceptionnel »* pour équilibrer sa loi de finances rectificative de 1991...

Conscient de toutes ces interrogations et des dérives potentielles, Edouard Balladur a tenté, dans une circulaire publiée au *JO* du 19 février, d'évaluer les responsabilités dévolues à chacun dans ce domaine sensible. Mais cette circulaire qui fait toujours l'objet d'une âpre bataille d'experts quant à son interprétation, ne constituera sans doute qu'une étape dans la prise de conscience administrative des nombreuses répercussions de la télématique. *« L'administration considère que la télématique n'est qu'un [illegible] le sens de la mission [illegible] à chaque organisme,* reconnaît-on à la Chancellerie. *Peut-être avons-nous tort ? »*

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Ces chiffres ont été tirés du compte-rendu publié dans *la Semaine juridique* du colloque organisé le 1er mars par la chambre de commerce de Paris et consacré à *« l'information légale dans les affaires ».*

Le capitalisme nu

Suite de la première page

« Merveilleuses » pour qui ? Pour les rentiers confortés par les hauts niveaux d'intérêts réels ? Pour les actionnaires et les dirigeants des groupes internationaux les mieux gérés ? Pour ceux qui auront la chance de maîtriser les technologies les plus modernes ? Pour les spéculateurs internationaux brassant chaque jour des milliards ? Pour les gérants de portefeuilles et leurs clients ? Mais pour les autres, pour ceux qui resteront au bord de la route ? Devront-ils comme aujourd'hui compter sur l'abbé Pierre ou les Restaurants du cœur, illustration moderne de la nouvelle charité ?

De cela, les *« experts »* ne parlent généralement pas ou peu, sauf à insister inlassablement sur la nécessité de déréguler, de déréglementer, de donner au marché toute sa place – la plus grande – et à l'État la sienne – la moindre possible. Extraordinaire aveuglement que résume l'hebdomadaire anglais *The Economist* quand il écrit dans une livraison récente : *« Les années 80 étaient celles d'une confortable simplicité économique. Il suffisait de baisser les impôts, de diminuer le rôle de l'Etat et de faire en sorte que les marchés fonctionnent. La tâche des années à venir – comment redistribuer les fruits de la croissance économique – sera beaucoup plus difficile. »*

Nous y revoilà : *« La croissance pour qui »,* comme l'écrit Jacques Rosselin dans l'éditorial du supplément de fin d'année du *Courrier international.* A cette question, la France ne saurait répondre seule, mais l'Europe si. Cette Europe qui a inventé la Sécurité sociale, construit un modèle de société fondé sur sa cohésion, cette Europe forte de quatre cents millions de consommateurs solvables, de traditions démocratiques ancrées, d'une culture commune rayonnante. Elle seule est sans doute capable de rhabiller *« le roi nu ».* Evidemment, il faudrait, pour qu'il en soit ainsi, qu'elle se persuade que loin d'être antinomiques, cohésion sociale et compétitivité vont de pair, et ce pas seulement pour des raisons morales, mais aussi d'efficacité.

Bien sûr, elle n'en prend pas le chemin avec ce traité de Maastricht, cerise sur le gâteau monétaro-libéral des années 90. Mais rien n'est joué, en dépit de la pression du discours dominant, relayé par ces élites qu'il est interdit de critiquer sous peine d'être taxé de populisme... Au regard des enjeux, l'envie est forte de crier : *« Peuple européen, réveille-toi ! »,* slogan historiquement suspect. Et pourtant...

PHILIPPE LABARDE

SOCIAL

Selon la direction d'IBM France

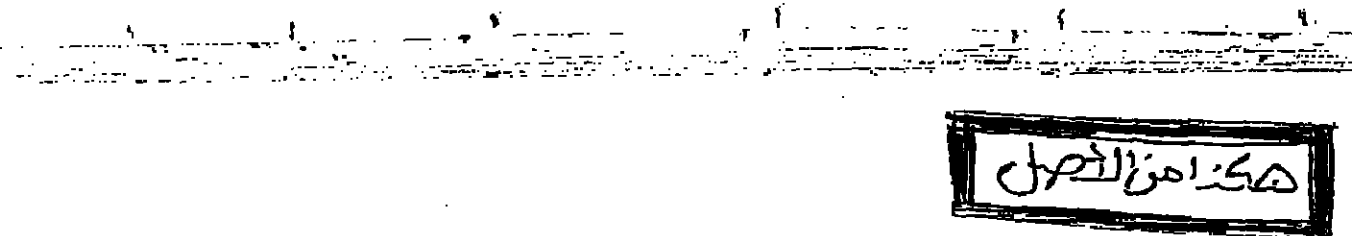
La préretraite à 52 ans a été acceptée par 80 % des bénéficiaires potentiels

Selon la direction d'IBM France, 80 % des salariés qui pouvaient profiter de la mesure se sont déclarés intéressés par la proposition de départ en préretraite totale ou progressive dès 1995, soit un peu moins de 2 000 personnes, sur un effectif global de 14 000 employés du groupe informatique en France. Ces salariés, nés entre 1937 et 1943, avaient jusqu'au 15 décembre pour faire connaître leur accord de principe à une disposition présentée aux syndicats le 17 novembre et qui, initialement, prévoyait des départs dès l'âge de cinquante ans.

Dans son projet, la direction d'IBM France envisage deux hypothèses. Soit de faire partir en préretraite totale les personnes nées de 1937 à 1941, avec des extensions possibles jusqu'en 1943 dans certaines unités, selon une formule appelée *« offre de mise en disponibilité »* (OMD), puisqu'elle sera financée par l'entreprise. Soit de permettre le départ en préretraite progressive, dénommée pour les mêmes raisons *« offre de mise en disponibilité partielle »* (OMDP), pour toutes les personnes nées en 1942 et 1943, sur tous les sites.

« Des rencontres avec les partenaires sociaux sont prévues dans les semaines à venir pour définir les modalités de ces préretraites, sur lesquelles les salariés intéressés seront appelés à donner leur accord définitif dans le courant du premier trimestre 1995 », a indiqué la direction. IBM France a proposé aux candidats une rémunération équivalente à 70 % de leur dernier salaire, supportée par l'entreprise jusqu'à ce que les bénéficiaires puissent accéder à la retraite à taux plein. Les syndicats ont demandé une modulation de ces préretraites (de 85 % du salaire pour les plus bas revenus à 65 % pour les salaires supérieurs à 50 000 francs mensuels), indexées sur le coût de la vie et basées sur treize mois.

ASSEDIC du Val-de-Marne : la CGT dénonce « l'obstruction » du patronat. – La CGT a dénoncé, mardi 27 décembre dans un communiqué, l'attitude du patronat au sein de l'ASSEDIC du Val-de-Marne, dont l'agrément a été suspendu par le bureau de l'UNEDIC le 23 décembre (*le Monde* du 25 et 26 décembre). *« Cette mesure critiquable est la conséquence de trois mois d'obstruction patronale au renouvellement des instances de cette institution »,* affirme la CGT, qui observe que son candidat *« n'avait pas l'heur de plaire aux patrons ».*



VIE DES ENTREPRISES

Désengagement de la finance, recentrage sur l'hôtellerie et les loisirs

ITT vend une partie de ses activités financières à la Deutsche Bank

Conformément à sa stratégie de recentrage sur l'hôtellerie et les loisirs, et à son désengagement de la finance, le conglomérat américain ITT Corp. a confirmé mardi 27 décembre la vente de deux pans de sa branche financière pour 3,7 milliards de dollars (20 milliards de francs) et a annoncé être proche de la signature d'un troisième accord pour la vente d'une autre partie pour 1,8 milliard (9,8 milliards de francs).

ITT a signé un accord définitif avec le groupe financier Northwest Corp. pour la vente de sa filiale de prêts aux consommateurs basée à Puerto Rico, Island Finance. Le groupe a par ailleurs conclu un accord préliminaire avec la filiale américaine de la Deutsche Bank pour la vente de sa filiale Commercial Finance, spécialisée dans les prêts aux distributeurs de produits tels que les micro-ordinateurs ou les motos. Le montant des prêts acordé par cette société s'élève à quelque 3,75 milliards de dollars.

« Un pas stratégique »

Selon un porte-parole de la Deutsche Bank, Siegfried Gutermann, cette acquisition permet à la première banque allemande de se renforcer sur le marché américain où la filiale de ITT est connue pour ses innovations en matière de techniques de prêts. Cette société dispose d'un grand nombre de clients en Amérique du nord et en Grande-Bretagne, ce qui constitue *« un pas stratégique pour avoir accès à la clientèle d'affaires »*.

La firme New Yorkaise ne précise pas le montant de chacune des transactions mais indique dans un communiqué qu'elle pense encaisser 3,7 milliards de dollars de liquidités. Enfin, ce conglomérat affirme être en négociations pour la vente d'un troisième pan d'activités financières, pour 1,8 milliard de dollars. Le groupe précise avoir *« accepté l'offre »* faite par une société non spécifiée pour ses filiales Equipment Finance, Small Business Finance (prêts commerciaux) et Real Estate Services (prêts immobiliers).

ITT entend se séparer complètement de ses activités financières *« dans un avenir proche »* et estime la valeur des activités restant à vendre entre 3,3 et 3,5 milliards de dollars.

Le groupe aux activités très variées, propriétaire de la chaîne d'hôtels Sheraton, se recentre donc sur l'hôtellerie et les loisirs. Il avait annoncé dés l'été son intention de se défaire de ses activités financières. Avant Noël, il avait racheté Caesars World (hôtels-casinos) pour 1,7 milliard de dollars (*le Monde* du 21 décembre). *« Ce rachat va nous aider à créer l'un des premiers groupes mondiaux d'hôtels-casinos et de loisirs et donnera une impulsion positive à ses récentes acquisitions du Madison Square Garden et de 70,2 % de la chaine hôtelière européenne de haut de gamme Ciga »*, estimait alors Rand Araskog, président d'ITT.

Associé au câblo-opérateur Cablevision Systems, ITT a racheté cette année à Viacom pour 1,08 milliard de dollars le fameux complexe de sport et de spectacle de New York Madison Square Garden, avec deux équipes de basket-ball et de hockey et une chaîne de télévision sportive. Le groupe a également acquis 70,2 % du groupe Ciga Hôtel pour 550 millions de dollars.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INVESTISSEMENT

MITSUBISHI ELECTRIC va construire une usine d'écrans à cristaux liquides. – Le groupe japonais Mitsubishi Electric va se doter d'une nouvelle usine destinée à produire des écrans à cristaux liquides (LCD), qui nécessitera un investissement global de 40 milliards de yens (2,1 milliards de francs), selon un communiqué publié, mardi 27 décembre, par l'entreprise. Cette usine, qui sera construite sur l'île de Kyushu (ouest du Japon), devrait entrer en opération en mai 1996. Sa capacité de production devrait atteindre 60 000 unités par mois, s'ajoutant aux 40 000 unités que le groupe espère être alors en mesure de produire dans une usine voisine. Cette nouvelle unité sera gérée, comme l'usine existante, par Advanced Display Inc. (ADI), une société détenue à 80 % par Mitsubishi Electric et à 20 % par le groupe verrier japonais Asahi Glass.

LIQUIDATION

CHAUSSURE LANDAISE : mise en liquidation des entreprises Rovan et CAL. – Le tribunal de commerce de Dax a prononcé, mardi 27 décembre, la mise en liquidation judiciaire de deux entreprises landaises du secteur de la chaussure en difficulté, Rovan et la Compagnie d'Aquitaine et des Landes (CAL). Ces décisions entraînent le licenciement des 60 salariés de l'usine de Rovan à Saint-Paul-lès-Dax, contrôlée par la Sinagefic, et de 160 autres salariés de l'usine de la CAL à Tyrosse. Hirigoyen, une troisième entreprise en difficulté qui emploie 241 personnes, également à Tyrosse, a jusqu'au 3 janvier pour régler ses dettes d'un montant de 3,8 millions, sous peine de mise en liquidation. Ces trois entreprises avaient déposé leur bilan en juillet.

ENERGIE

GEC ALSTHOM : la centrale chinoise de Shajiao C couplée au réseau. – La première tranche de 660 MW de la centrale thermique de Shajiao C, située dans la province de Guangdong au sud-est de la Chine, a été couplée au réseau le 13 décembre, trente-deux mois seulement après la signature du contrat, indiquait, le 27 décembre, un communiqué de GEC-Alsthom.

Avec trois tranches de 660 MW, la centrale de Shajiao C sera la plus importante centrale thermique de Chine. Elle a été commandée en avril 1992 par The Guanghope Power Company, un joint-venture constitué par Consolidated Electric Power Asia Limited (CEPA), une compagnie du Groupe Hopewell, et par The Guangdong Electrical Power Bureau.

La centrale est réalisée par un consortium mené par le groupe franco-britannique GEC-Alsthom avec CEPA Slipform Engineering et ABB Combustion Engineering. GEC-Alsthom est chargé de l'ingénierie générale de la centrale, de la fourniture et de la mise en service des salles des machines, y compris les installations de manutention du charbon et de traitement des cendres.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT

SODERAG : ouverture de l'offre publique de rachat de ses propres actions. – L'offre publique de rachat par la SODERAG, Société de développement régional Antilles-Guyane en difficulté, de ses propres actions en vue d'une réduction de son capital, a reçu l'aval des autorités boursières, selon un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF), publié lundi 26 décembre. Jusqu'au 31 janvier inclus, la SODERAG propose de racheter 1 095 812 actions, soit 95,29 % de son capital représentant 97,94 % des droits de vote, au prix unitaire de 7,10 francs net de tout frais, en vue de les annuler et de réduire le capital à concurrence de la valeur nominale des actions annulées. Le résultat de l'offre publique de rachat fera l'objet d'un avis de la SBF publié le 10 février. La SODERAG, qui a enregistré des pertes de 91 millions de francs au premier semestre, ne disposait que de 8 millions de francs de capitaux propres au 30 juin 1994.

BANQUE

LE CRÉDIT LYONNAIS sera bénéficiaire en 1995, selon son président. – Après les lourdes pertes de 1993 et 1994, le Crédit lyonnais redeviendra bénéficiaire en 1995, a prédit mercredi 28 décembre, à Paris son président Jean Peyrelevade. *« L'année 1995 sera meilleure que 1994, nous arriverons en 1995 à avoir enfin des résultats positifs »*, a-t-il déclaré sur Europe 1.

M. Peyrelevade s'est une nouvelle fois refusé à chiffrer les pertes 1994 avant qu'elles ne soient avalisées par le conseil d'administration de la banque publique.

« Nos clients se rendent compte que la banque est gérée à nouveau de manière professionnelle (...) ils ont toute raison d'avoir confiance », a estimé le président du Crédit lyonnais.

AUTOMOBILE

SUZUKI va développer un réseau après-vente en Chine. – Le groupe automobile japonais Suzuki Motor compte établir en mars une filiale après-vente à Shanghai, en partenariat avec des intérêts locaux, dont il espère faire le premier élément d'un réseau couvrant l'ensemble de la Chine, a-t-on appris mercredi 28 décembre auprès de l'entreprise.

Suzuki, qui est spécialisé dans la construction de motocyclettes (3e rang mondial) et de voitures de petite cylindrée, entend ainsi répondre au développement de sa production sur l'important marché chinois, a précisé un de ses porte-parole, à la suite d'informations parues dans la presse japonaise.

Selon le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* de mercredi, Suzuki détiendrait entre 20 % et 30 % de la société commune, qui serait établie avec une filiale du groupe China North Industries. La maison de commerce Nissho Iwai se verrait pour sa part reconnaître une participation de l'ordre de 10 %.

Le porte-parole de Suzuki a refusé de confirmer ce montage, en soulignant que les détails de la transaction n'avaient pas encore été finalisés.

Au cours de l'actuelle année fiscale, qui s'achève en mars prochain, Suzuki compte produire 186 000 voitures et véhicules utilitaires en Chine. Le groupe japonais va également y ouvrir une usine au printemps prochain, avec l'aide d'une autre filiale de China North Industries, pour assembler des mini-voitures de modèle Alto (800 cm^3 de cylindrée).

Un chiffre d'affaires en hausse de 9 % en 1994

Mercedes-Benz renoue avec les bénéfices

Le constructeur automobile allemand Mercedes-Benz va revenir à *« un fort »* retour au bénéfice en 1994 après avoir enregistré des pertes de 1,2 milliard de marks en 1993, a déclaré mardi 27 décembre son président du directoire, Helmut Werner.

Pour l'ensemble de l'année 1994, la marque à l'étoile a confirmé s'attendre à une hausse de 9 % de son chiffre d'affaires aux alentours de 70 milliards de DM (239 milliards de francs) et à une augmentation de 15 % de ses ventes, aussi bien dans le secteur des voitures individuelles que des véhicules utilitaires. Ce redressement avait déjà été évoqué en septembre par Edzard Reuter, président de Daimler Benz, maison mère de la firme automobile qui assure 70 % du chiffre d'affaires du groupe (*le Monde* du 2 septembre).

Les ventes de voitures individuelles se sont élevées à 585 000 unités et celles des utilitaires à 290 000, a précisé la firme. Pour 1995, *« nous nous attendons, malgré le remplacement de la classe E, à des ventes qui seront au niveau de l'année précédente pour les voitures individuelles et largement au-dessus des 300 000 unités pour les véhicules utilitaires »*, a indiqué Helmut Werner. *« Notre optimisme pour 1995 se base sur une offensive de produits dans les deux domaines »*, a-t-il ajouté.

Selon le communiqué, les progrès enregistrés dans le secteur des voitures individuelles sont placés sous le signe du succès de la Classe C (compacte), dont le constructeur de Stuttgart a écoulé 300 000 véhicules cette année. *« La Classe S, avec 60 000 unités, a développé sa première position au niveau mondial dans son segment de marché »*. Le nombre d'immatriculations de véhicules à l'étoile a augmenté de quelque 20 % en Europe occidentale à plus de 150 000, de 17 % au Etats-Unis à plus de 72 000 et de 19 % au Japon à plus de 30 000, a souligné le constructeur.

Associés en 1993 dans l'infogérance

Bull et CISI vont rompre leur alliance

L'accord conclu en 1993 entre le groupe informatique Bull et la société de services informatiques CISI dans l'« infogérance », n'a jamais pu se concrétiser. Les entreprises devraient annoncer leur divorce vendredi 30 décembre.

L'infogérance (*facilities management*) est la gestion pour le compte d'un client de ses systèmes informatiques. En forte croisssance, ce marché est aussi rémunérateur et considéré comme stratégique aussi bien par les constructeurs, dont il est un débouché aval, que pour les sociétés de services, pour lesquelles il est la quintessence du métier.

Les deux sociétés ont été incapables de s'entendre pour savoir qui devait diriger la société commune, Athesa, qui devait être créée à parts égales.

PUBLICATION JUDICIAIRE

concernant

MM CORTINA et ALCOCER et Mme CHAVARRI

« Par arrêt du 5 juillet 1993, la Cour d'appel de Paris a condamné *in solidum* M. Franck TENOT, directeur de publication, Mme Annick LE FLOC'H MOAN, journaliste et la société EDI 7, éditrice de l'hebdomadaire *ELLE*, à payer 60 000 F de dommages et intérêts à M. Alberto CORTINA DE ALCOCER, ainsi qu'à M. DE ALCOCER TORRA et Mme Marta CHAVARRI, pour avoir, dans un article de ce journal daté du 9 mars 1992, publié des propos diffamatoires à leur égard et attentatoires à leur vie privée ainsi qu'à leur image. »

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 décembre ▼ Effritement

En dépit de la poursuite du redressement du marché obligataire, la Bourse de Paris a continué à s'effriter mercredi 28 décembre, dans un marché toujours très calme. En repli de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure et demie plus tard une perte de 0,72 % à 1 941,82 points.

Mardi, un record a été battu à la Bourse, celui des plus faibles transactions de ces derniers mois. Le montant des échanges n'a pas pas dépassé 1,3 milliard de francs en dépit des rachats à découvert nombreux réalisés sur Métrologie International. Ces achats ont porté sur 5 % du capital de la société informatique.

Le MATIF gagne encore 0,14 %, le contrat échéance mars atteignant 111,46. Mardi aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans, est tombé à 7,76 %, contre 7,83 % vendredi dernier. Wall Street a pour la quatrième séance consécutive gagné du terrain, progressant de 0,74 %. Le mark est ferme face au franc français au cours des premiers échanges à 3,4538 francs.

Les chefs d'entreprise restent confiants dans l'avenir si l'on en croit l'INSEE. Interrogés en décembre, ils s'attendent à une progression de l'activité industrielle au cours des prochains mois.

Objet de rachats de vendeurs à découvert, depuis le début de la nouvelle liquidation, Métrologie progresse encore de 9 % avec 2,6 % du capital traité. Euro Disney gagne 3,5 % après l'annonce d'une meilleure fréquentation du parc d'attractions de Marne-la-Vallée au dernier trimestre par rapport aux trois derniers mois de 1993.

NEW-YORK, 27 décembre ▲ Hausse de Noël

La hausse du marché obligataire a permis à Wall Street de clôturer en hausse mardi, dans des échanges peu fournis. L'indice Dow Jones gagne 28,26 points (0,74 %) à 3 861,69. On dénombre 1 162 hausses contre 1 029 baisses, dans un volume de 199,73 millions d'actions échangées.

Un nouvel optimisme s'est dégagé pour les perspectives de la Bourse au début de 1995, expliquent des boursiers, lequel s'accompagne d'une recherche de valeurs refuges de la part d'investisseurs qui abandonnent leurs avoirs mexicains.

« C'est la reprise de la Noël qui se poursuit », résume Alan Ackerman, de Reich & Co. Certains économistes qui craignaient la récession en 1995 ne prévoient plus maintenant qu'un ralentissement de la croissance, explique-t-il. En outre, les résultats des sociétés devraient montrer une certaine amélioration au premier trimestre, poursuit-il. Enfin, les changements dans les régimes fiscaux prévus pour mai, devraient laisser plus d'argent dans la poche des investisseurs, conclut-il.

VALEURS	Cours du 23 déc.	Cours du 26 déc.
Alcoa	84 1/8	86 1/8
Allied Signal Inc.	35	35 3/8
American Express	29 3/8	29 3/8
ATT	51	51 1/2
Bethlehem Steel	18 5/8	18 7/8
Boeing	47 3/8	47 1/2
Caterpillar Inc.	54 3/8	55 1/4
Chevron	44 3/4	45
Coca-Cola	51 5/8	52 1/4
Disney Corp.	46 3/8	46 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/2	58
Eastman Kodak	47 1/2	47 3/4
Exxon	61 1/2	61 7/8
General Electric	48 3/4	51 1/4
General Motors	41 1/8	41 7/8
Goodyear Tire	33 1/2	33 3/4
IBM	73 1/2	74 3/8
International Paper	76 5/8	76 1/8
Morgan (J.P.)	56	56 7/8
McDonnell Douglas	142 1/4	143 1/4
Merck and Co.	38 1/4	38 3/8
Minnesota Mining	52 1/4	53 1/8
Philip Morris	56 3/4	56 7/8
Procter & Gamble	62 1/4	63 1/8
Sears Roeb. and Co.	46 1/2	45 3/4
Texaco	61 1/8	61
Union Carbide	28 7/8	30
United Tech.	62 1/4	63 3/8
Westinghouse El.	12 1/2	12 1/2
Woolworth	14 7/8	15

LONDRES, 27 décembre Clos

Les marchés financiers étaient fermés à Londres, mardi 27 décembre.

TOKYO, le 28 décembre ▼ Consolidation

La Bourse japonaise a terminé en baisse mercredi 28 décembre sur des ajustements de positions réalisés par des opérateurs, tandis que les investisseurs préféraient rester sur la réserve, faute de nouveaux éléments déterminants. L'indice Nikkei a abandonné 45,83 points, soit 0,23 %, pour clôturer à 19 685,53. On a estimé le volume des échanges à 280 millions d'actions, soit un peu plus que les 235 millions de titres traités mardi.

« Le marché s'est montré très vigoureux dernièrement mais il avait besoin d'opérer une certaine correction », soulignait un courtier de Baring Securities.

VALEURS	Cours du 27 déc.	Cours du 28 déc.
Allied Lyons	5,55	5,53
BP	4,29	4,32
BTR	2,87	2,81
Cadbury	4,21	4,29
Glaxo	[illegible]	[illegible]
GUS	[illegible]	[illegible]
ICI	7,66	7,72
Reuters	4,71	4,79
RTZ	[illegible]	[illegible]
Shell	[illegible]	7,02
Unilever	11,43	[illegible]

PÉROU, 29 privatisations en 1994

Le gouvernement péruvien a mené à bien, au cours de l'année 1994, vingt-neuf opérations de privatisation d'entreprises ou d'unités de production, pour un montant total de 2,62 milliards de dollars, selon un bilan officiel publié le 26 décembre à Lima.

Les repreneurs, à la demande des autorités péruviennes, se sont engagés à investir à moyen ou long terme un total de 2,09 milliards de dollars pour le développement de leurs acquisitions, a indiqué le Comité de promotion de l'investissement privé (COPRI), chargé d'organiser les privatisations. Ces chiffres reflètent une nette accélération de la politique de privatisation engagée dès 1991 par le président péruvien Alberto Fujimori. L'opération la plus lourde menée à bien en 1994 a été la privatisation des deux entreprises publiques de télécommunications, la Compagnie péruvienne des téléphones (CPT) et Entel-Pérou. En revanche, la privatisation de l'entreprise minière Centromin, en mai, a dû être remise à plus tard faute de candidats à la reprise.

Quelque cinquante nouvelles privatisations sont prévues au cours de l'année 1995.

CHANGES

Dollar : 5,4440 ▲

Le dollar progressait, mercredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,4471 francs mais retombait à 5,440 en fin de matinée. Le deutschemark restait ferme à 3,4535 francs contre 3,4515 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	27 déc.	28 déc.
Dollar (en DM)	1,5730	1,5763

TOKYO	27 déc.	28 déc.
Dollar (en yens)	100,41	100,48

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (28 déc.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (27 déc.) .... 5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	26 déc.	27 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 966,57	1 955,9[illegible]
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 332,83	1 325,[illegible]
Indice SBF 250	1 285,89	1 279,[illegible]

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	26 déc.	27 déc.
Industrielles	clos	3 8[illegible]

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	26 déc.	
100 valeurs	clos	
30 valeurs	clos	

FRANCFORT

	26 déc.	
Dax	clos	

TOKYO

	27 déc.	
Nikkei Dow Jones	19 711	
Indice général	1 555	

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DE[VISES]

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME Demandé
$ E.U.	5,4475	5,4485	5,4430
Yen (100)	5,4254	5,4292	5,4764
Ecu	6,5658	6,5692	6,5578
Deutschemark	3,4537	3,4551	3,4610
Franc suisse	4,0906	4,0945	4,1080
Lire italienne (1000)	3,3091	3,3105	3,2860
Livre sterling	8,4185	8,4229	8,4115
Peseta (100)	4,0790	4,0613	4,0540

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROM[ONNAIES]

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert
$ E.U.	6	6 1/8	6 3/8	6 1/2
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8
Ecu	5 15/16	6 1/16	6 1/4	6 [illegible]
Deutschemark	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 [illegible]
Franc suisse	4	4 1/8	4 3/16	4 [illegible]
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/4	9
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 [illegible]
Peseta (100)	7 7/16	8 1/16	8 1/4	8 [illegible]
Franc français	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 [illegible]

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interban[caire des devises nous sont] communiqués en fin de matinée par la Salle des march[és]

BOURSE DE PARIS DU 28 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,43 % (1947,53)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/06/94	EDF-GDF 3%	6250	6200	– 0,80
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1015	1020	+ 0,49
22/10/94	Cr.Lyonnais(T.P.)	945	932	– 1,38
24/10/94	Renault (T.P.)	1845	1840	– 0,27
01/10/94	Rhone Poulenc(T.P)	1956	1931	– 1,28
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1170	1140	– 2,56
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1060	1090	+ 2,83
12/07/94	Accor 1	569	568	– 0,18
01/07/94	Air Liquide 1	738	733	– 0,68
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	473	472,30	– 0,15
10/08/94	Alcatel Cable 1	445	442	– 0,67
28/06/94	Alspi 1	370	370	–
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	217,60	216	– 0,74
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
06/09/94	Degremont 1	407	408	+ 0,25
–	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	68,75	70	+ 1,82
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)1	306,10	305	– 0,36
28/05/94	Docks France 1	657	651	– 0,91
10/07/92	Dynaction 1	140	137	– 2,14
04/07/94	Eaux (Gle Des) 1	544	539	– 0,92
06/06/94	E.B.F 1	657	654	– 0,36
01/07/94	Ecco 1	644	632	– 1,86
30/06/94	Effiage 1	800	799	– 0,13
08/08/94	Elf Aquitaine 1	393,90	387	– 1,75
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
04/07/90	Metaleurop 1	78	77,75	– 0,32
–	Metrologie Inter.1	18	19,90	+ 10,56
07/07/93	Michelin 1	208,30	209	+ 0,35
14/09/92	Moulinex 1	101,30	101,50	+ 0,20
08/09/94	Navigation Mixte 1	952	950	– 0,21
08/07/94	Nord-Est 1	129	128,50	– 0,39
–	Nordon (Ny) 2	433	435	– 0,46
12/04/94	NRJ # 1	520	544	+ 4,62
–	Olipar 1	9,95	10,35	+ 4,02
28/06/94	Oreal 1	1149	1144	– 0,44
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
29/07/94	Suez 1	252,90	249,50	– 1,34
27/06/94	Synthelabo 1	216,10	216,30	+ 0,09
–	Technip S.A. 1	243	240	– 1,23
12/07/93	Thomson-CSF 1	166,10	167,90	+ 1,08
28/07/94	Total 1	325,30	324,60	– 0,22
05/07/94	UAP 1	148,50	146	– 1,68
30/03/92	UFB Locabail 1	418	418	–
20/07/94	UGC DA (M) 1	194	194,10	+ 0,05
01/06/94	Ugine S.A 1	370	370	–
05/07/93	UIC 1	297,10	298	+ 1,01
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
27/04/94	Hoechst 1	1126	1162	+ 3,20
10/12/94	I.B.M 1	403,50	405	+ 0,37
03/10/94	I.C.I 1	63,50	63,80	+ 0,47
01/01/95	I.T.T. 1	490	478,50	– 2,35
15/11/94	Ito Yokado 1	285	283,70	– 0,46
08/12/94	Matsushita 1	86,85	86,60	– 0,29
16/12/94	Mc Donald's 1	161	159	– 1,24
02/01/95	Merck and Co 1	213	213,60	+ 0,28
12/12/94	Minnesota Mining 1	288,60	287	– 0,55
09/12/94	Mitsubishi Corp. 1	89,65	–	–
12/12/94	Mobil Corporat. 1	458,10	467,70	+ 2,10
13/01/95	Morgan J.P. 1 ■	294,80	–	–
30/05/94	Nestle SA Nom.1	5110	5140	+ 0,59
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caragen Holding	33	–
Champex (Ny)	22	21
CIC Un.Euro.CIP 1	338	342
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	–
Cpt Lyon Alem.2	398	375
Concorde-Ass Risq2	838	838
Spe Valfond ex.CMP	18	–
Credit Gen.Ind.	31,98	–

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labor.Dolisos	179	170,10
Editions Belfond	90	–
Europ Propulsion 2	281	281,80
Finabail 2	128,80	127,50
Finacor 2	140	138,90
GLM S.A.	390	391
Gravograph	175	175
I.C.C. 2	182	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unilog 2	252	252
Viel et Cie #	166	181
Vilmorin et Cie#2	370	369

Sicav (sélection) 27 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elicash	849956,20	849956,20 ◇
Emergence Poste D	102,49	99,50
Energia	349,61	333,76
Eparcic	4391,30	4391,30
Eparcourt-Sicav	203,18	202,57
Epargne-Unie	1471,25	1435,37
Esfi Cash capi.	9462,47	9462,47 ◆
Euro Solidarité	1146,18	1134,83

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oblifion	1634,16	1617,98
Oblisécurité Sicav	15662,86	15662,60
Oblitys D	511,56	504
Oraction	1515,57	1478,60
Pervalor	613,42	601,39
Plénitude D	150,20	145,83
Poste Croissance C	3245,33	3242,89
Poste Gestion C	39939,89	39939,89

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Winterthur St-Honore	238,73	227,98

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4550	5,4430	5,15	5,75
Ecu	6,5705	6,5625	–	–
Allemagne (100 dm)	345,3600	345,1500	333	357
Belgique (100 F)	16,8145	16,8035	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,5400	308,3900	297	319
Italie (1000 lires)	3,3240	3,3175	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	88,1100	88,0600	83	93
Irlande (1 iep)	8,3135	8,3035	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4290	8,4085	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2345	2,2315	1,85	2,45
Suisse (100 f)	409,2300	408,4800	395	419
Suède (100 krs)	72,7800	72,6600	67	77
Norvège (100 k)	79,1600	79,1100	74	83
Autriche (100 sch)	49,0890	49,0490	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0890	4,0840	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	2,95	3,85
Canada (1 $ can)	3,8978	3,8898	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4333	5,4240	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/12
Or fin (kilo en barre)	66200	66300
Or fin (en lingot)	66550	66750
Napoléon (20f)	381	383
Pièce Fr (10 f)	430	–
Pièce Suisse (20 f)	386	386
Pièce Latine (20 f)	383	383
Souverain	482	486
Pièce 20 dollars	2960	2890
Pièce 10 dollars	1400	1350
Pièce 5 dollars	800	–
Pièce 50 pesos	2480	2485
Pièce 10 florins	395	400

Matif (Marché à terme international de France)

27 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 10 694

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	111,32	110,48	109,90
Précédent	111,06	110,38	109,80

CAC 40 A TERME
Volume : 17 614

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1963	1987,50	1955
Précédent	1972,50	1982,50	1964

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Jean-Yves HALIMI,
Rebecca URRESOLA
et Maud,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard, Léo, Raphaël,

le 26 décembre 1994.

« Rien, moins que rien, pourtant la vie. »
Aragon.

80, rue de la Roquette,
75011 Paris.

Carole CHEGARAY, Hervé HAZAN,
Gabrielle et Octave,
sont heureux de faire part de la naissance de

Vincent,

le 11 décembre 1994, à Malakoff.

Décès

– Mme Laure Brigot,
son épouse,
Matthieu et Pauline,
ses enfants,
M. et Mme Jean Brigot,
ses parents,
Mme Madeleine Brigot,
sa grand-mère,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Michel BRIGOT,
journaliste,

mort subitement à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 décembre 1994, à 11 h 45, au cimetière communal de Maisons-Alfort, 33, avenue du Professeur-Cadiot.

– Anne-Marie Fabre,
née Picard,
son épouse,
Myriam Fabre,
Hélène et Nicolas Hatzfeld,
Claire et Joël,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Constantin FABRE,

à Lyon.

L'inhumation a eu lieu le 24 décembre 1994, à Agde, sa ville natale

34, rue Louis-Thévenet,
69004 Lyon.
3, rue Douy-Delcupe,
93100 Montreuil.

– Montoire.

Mme Pierre Faurie,
son épouse,
Bernard Faurie,
Xavier et Hélène Morau,
Marie-Christine Faurie,
Antoine et Christine Faurie,
ses enfants,
Timothée, Charlotte, Mathias, Cyril, Alexandre, Raphaël, Anne-Claire, Nicolas, Xavier, Sébastien, Laetitia,
ses petits-enfants,
Les familles Faurie, Reglat, Richard, Mercat, Morand, Seillan, Lapresle, Boisrond,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre FAURIE,

survenu le 26 décembre 1994, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Laurent de Montoire, le jeudi 29 décembre, à 14 heures.

16, rue Saint-Laurent,
41800 Montoire-sur-le-Loir.

– Mme Nicole Kolnitchanski,
son épouse,
Mlle Tatiana Kolnitchanski,
sa fille,
Mlle Mina Kolnitchanski,
sa sœur,
M. et Mme Morris Kolin
et leurs enfants (Etats-Unis),
ses sœur, beau-frère, neveux et nièce,
Mme Rachel Benchetrit,
sa belle-mère,
M. et Mme Gérard Benchetrit
et leur fils,
ses beau-frère, belle-sœur et neveu,
Les familles Grouchka, Luksenberg, Weisberg,
ses oncle, neveux, nièces, cousins et cousines,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert KOLNITCHANSKI,

survenu le 24 décembre 1994, à l'âge de soixante-treize ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 29 décembre, à 12 heures, entrée place Gambetta.

25, rue de Berne,
75008 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Daniel Lachtiger,
Jean-Loup, Dany, Nicolas et Lionel,
Elizabeth, Micha et Alexandre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monique LACHTIGER,

survenu le 26 décembre 1994.

Levée du corps à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine, rue de Chaligny, vendredi 30 décembre, à 8 h 15.

Inhumation à 11 heures, au cimetière de Bassou (Yonne).

Pas de couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Loulou LE MOUËLLIC,

survenu à Concarneau, dans sa cinquante-neuvième année.

Ses obsèques civiles ont eu lieu mercredi 28 décembre 1994, à 16 h 30, au cimetière de Concarneau.

– Mme Etienne Libert,
son épouse,
Baudouin et Noëlle Libert,
Grégoire, Constance, Camille et Clémence,
Stéphane et Dorothy Libert,
Maud et Lauren,
Damien et Sabine Libert,
Pauline et Adrien,
Jean-Ignace et Marion del Valle,
Ludovic, Guillaume et Margaux,
Nicolas et Valérie-Ann Libert,
Etienne,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Raymond Libert,
Mme André Libert,
M. Henry Desaubliaux,
M. et Mme Cyrille Niedzielski,
Mme Hubert Charpentier,
Mme Guy Charpentier,
M. et Mme Xavier Charpentier,
M. et Mme Alain Charpentier,
M. et Mme Camille Gay,
Et leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Ses cousins, filleuls et amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le lundi 26 décembre 1994, dans sa soixante-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise, de

Etienne LIBERT,
commissaire-priseur,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 décembre, à 15 h 30, en la chapelle haute de l'église Saint-Pierre de Neuilly, 1, boulevard Jean-Mermoz, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu après la cérémonie au cimetière de Neuilly.

29, avenue Franklin-D.-Roosevelt,
75008 Paris.

– Les associés,
Les collaborateurs
Et l'ensemble du personnel de l'étude Etienne et Damien Libert et Alain Castor, commissaires-priseurs associés,
ont la tristesse de faire part du décès, le lundi 26 décembre 1994, dans sa soixante-treizième année, de

Etienne LIBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 décembre, à 15 h 30, en la chapelle haute de l'église Saint-Pierre de Neuilly, 1, boulevard Jean-Mermoz, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu après la cérémonie au cimetière de Neuilly.

3, rue Rossini,
75009 Paris.

– Mme Gilbert Lugol,
née Martine Lepage,
son épouse,
Geneviève et Paul-André Canel
et leurs filles,
Xavier et Denis Lugol,
ses enfants,
Patrick et Valérie Roubi
et leurs filles,
Stéphane et Olivier Roubi,
ses beaux-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert LUGOL,
ingénieur en chef au corps des mines,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, le 27 décembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 décembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 4, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'hôpital Saint-Louis, Paris-10e, service du professeur Celerier, et service du professeur Hirsch.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Sa famille et ses proches
font part du décès de

Véra SZÉKELY,
artiste sculpteur,

survenu à son domicile le 24 décembre 1994.

La cérémonie aura lieu le vendredi 30 décembre, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

– Ses enfants,
Son petit-fils et sa petite-fille,
Les familles Mahjoub, Caïd Essebsi, Pinaud, Gardien, Dimicoli et Trobas,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Zeïn MAHJOUB,
née Rolande Pinaud,

survenu brutalement dans sa soixante-septième année, le 7 décembre 1994, à son domicile, 2, rue du Docteur-Zeïn-Mahjoub, à Hamman-Lif (Tunisie).

La cérémonie religieuse a eu lieu le 10 décembre, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Tunis.

16, rue Brémontier,
75017 Paris.

« Il n'est pas d'amour sans éternité. Tout amour engage celle-ci. »
Père Joseph Wresinski.

Jacques-René Rabier,
son mari,

Marie-Hélène Rabier,
Catherine et Alain Roba,
Dominique et Olga Rabier,
François et Anita Rabier,
Odile Rabier et Michel Smets,
Emmanuel et Françoise Rabier,
ses enfants,

Ses petits-enfants
Et son arrière-petit-fils,

Thérèse et Roger Pluchet,
Hélène et (†) Philippe du Granrut,
Jacques et Anne-Marie Rousseau,
Bernard et Marguerite Rousseau,
Monique et Jacques Royer,
Chantal et Marcelo Pelissier,
ses sœurs, frères,

Et leurs familles,

vous annoncent que

Anne-Marie RABIER,
née Rousseau,

les a précédés dans la mort et l'espérance de la Résurrection, le 26 décembre 1994, à l'âge de soixante-dix-sept ans, entourée de l'affection de sa famille et de ses amis.

La messe de funérailles aura lieu à Bruxelles, le samedi 31 décembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Hubert, avenue Delleur, 1170 Bruxelles.

Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes qui voudraient manifester leur sympathie sont invitées à faire un don à l'association Solidarité Europe-Quart monde, 12, avenue Victor-Jacobs, B-1040 Bruxelles, compte bancaire 310-0200050-25.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18, rue de l'Abreuvoir,
B-1170 Bruxelles.

– M. Gérard Rémont,
son époux,
Jean, Claude, Brigitte, Marie-France, Bruno, Patrick et leurs époux,
ses enfants,
Ses vingt-quatre petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Gérard RÉMONT,
née Geneviève, Anne-Marie Tellier,

le 20 décembre 1994.

Ses funérailles ont eu lieu le 23 décembre.

5, rue du 29-Juillet,
75001 Paris.

– Neuilly. Limoges. Rivedoux.

M. et Mme Robert Vergnaud,
Leurs enfants et petits-enfants,
La famille
Et tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur fils, frère et oncle,

Roland VERGNAUD,

à l'âge de quarante-deux ans.

La messe sera célébrée le jeudi 29 décembre 1994, à 15 h 30, en l'église de Rivedoux-Plage (île de Ré), par son cousin, Mgr Jean Briquet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a dix-huit ans, le 26 décembre 1976, nous quittait

Edouard TAIEB.

« L'argile rouge a bu la blanche espèce. Le don de vivre a passé dans les fleurs. »
Aragon.

Avis de messes

– La messe du samedi 31 décembre 1994, à 8 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris, sera dite pour

Xavier CORMENIER.

Communications diverses

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.
Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

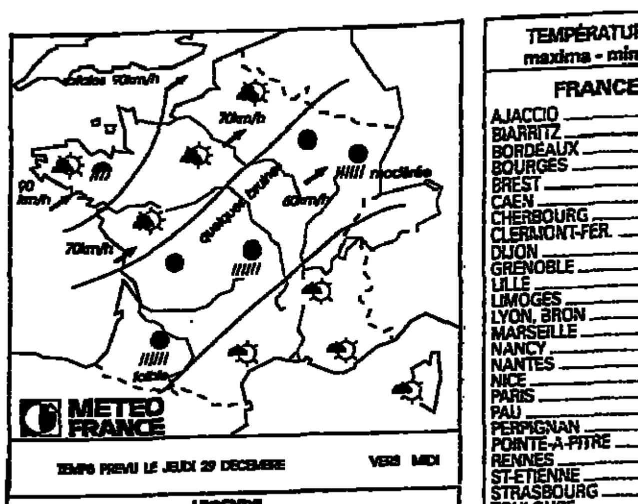
Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication,
n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 29 DÉCEMBRE — VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

Pluie et vent sur une grande moitié nord. – Un passage pluvieux actif sur les Pays de la Loire, la région Poitou-Charentes, le Centre, l'Ile-de-France et la région Champagne-Ardenne. Il se décalera vers l'est en faiblissant dans la journée. En fin d'après-midi, les pluies seront faibles et toucheront l'Aquitaine, le Massif central, la Franche-Comté et l'Alsace.

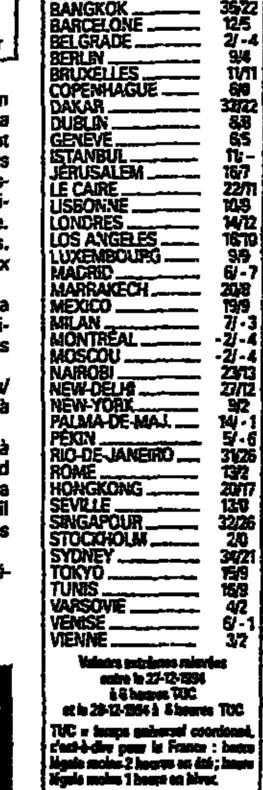
Les régions méditerranéennes seront épargnées. Les passages nuageux deviendront plus nombreux dans l'après-midi.

Sur la Bretagne, la Normandie puis les côtes de la Manche, quelques éclaircies reviendront à la mi-journée, mais il y aura des averses, surtout près des côtes.

Le vent de sud-ouest sera très fort : 70 kilomètres/heure en rafales à l'intérieur de la moitié nord et 90 à 100 kilomètres/heure en Manche.

Les températures seront très douces : de 9 à 11 degrés près de la Méditerranée et sur un grand quart nord-ouest, de 2 à 4 degrés à l'intérieur de la Provence et de 4 à 8 degrés ailleurs. L'après-midi, il fera de 11 à 14 degrés, localement de 15 à 17 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima - minima

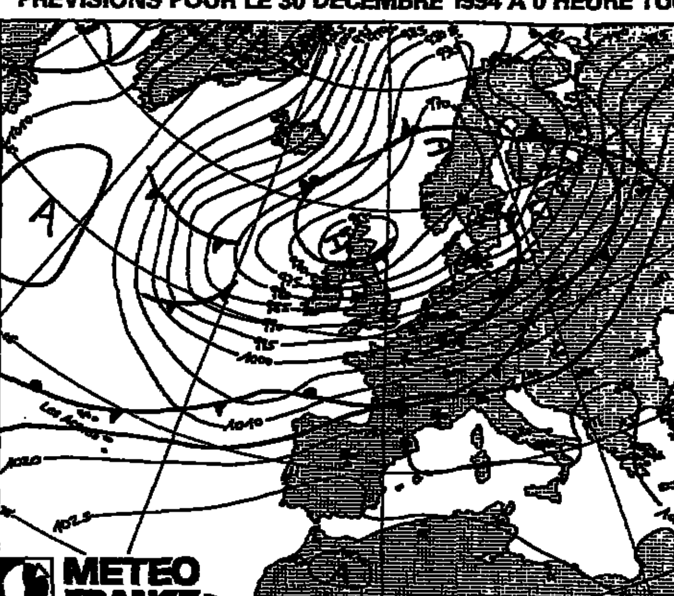
FRANCE	
AJACCIO	15/7
BIARRITZ	15/9
BORDEAUX	13/10
BOURGES	11/10
BREST	13/13
CAEN	13/12
CHERBOURG	13/13
CLERMONT-FER.	11/9
DIJON	9/7
GRENOBLE	5/3
LILLE	13/12
LIMOGES	8/8
LYON, BRON	8/7
MARSEILLE	13/4
NANCY	8/8
NANTES	13/12
NICE	14/8
PARIS	12/12
PAU	14/5
PERPIGNAN	15/8
POINTE-A-PITRE	30/19
RENNES	13/13
ST-ETIENNE	12/8
STRASBOURG	11/9
TOULOUSE	12/4
TOURS	12/11

ÉTRANGER	
ALGER	16/3
AMSTERDAM	11/6
ATHENES	12/9
BANGKOK	35/22
BARCELONE	12/5
BELGRADE	2/-4
BERLIN	9/4
BRUXELLES	11/11
COPENHAGUE	6/0
DAKAR	32/22
DUBLIN	8/8
GENÈVE	6/5
ISTANBUL	11/-
JÉRUSALEM	16/7
LE CAIRE	22/11
LISBONNE	10/9
LONDRES	14/12
LOS ANGELES	16/10
LUXEMBOURG	9/9
MADRID	6/-7
MARRAKECH	20/8
MEXICO	19/9
MILAN	7/-3
MONTRÉAL	-2/-4
MOSCOU	-2/-4
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	27/12
NEW-YORK	9/2
PALMA-DE-MAJ.	14/-1
PÉKIN	5/-6
RIO-DE-JANEIRO	31/26
ROME	13/2
HONGKONG	20/17
SEVILLE	13/0
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	2/0
SYDNEY	34/21
TOKYO	15/9
TUNIS	16/8
VARSOVIE	4/2
VENISE	6/-1
VIENNE	3/2

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-12-1994 à 6 heures TUC et le 28-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6463

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV				■					
V				■				■	
VI					■				■
VII		■				■			
VIII									
IX							■		
X			■	■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Autrefois, sa dame recevait beaucoup de claques. – II. Oiseau qui n'est pas un aigle. – III. Est utile pour ceux qui veulent faire l'ouverture et n'ont pas de trousseau. – IV. Plaça. Pas contaminée. – V. Pâques ou la Trinité. Un point bien connu de l'hippiatre. – VI. Poussière, à l'étranger. Indice de sensibilité. – VII. Parmi les espèces disparues. Bien remué. – VIII. Des ensembles de cérémonies. – IX. Pas équitable. Adverbe. – X. Préposition. Comme la gorge quand elle est bien serrée. – XI. Machines pour rendre poli.

VERTICALEMENT

1. Bonnes pâtes. – 2. Quand elle est naine n'est pas très lumineuse. Sur la Saale. – 3. Incite le musicien à une certaine noblesse. – 4. Pas déclarés. Ville de l'Orne. – 5. Donna des couleurs. Utile sur le billard. – 6. Coule en Sibérie. Se reconnaît à la barbe. – 7. A sa source en Mongolie. Traditions. – 8. Etape sur la Meurthe. Peut être la destination d'un canal. – 9. A laissé son nom à un cercle et à une droite. Qui devraient être remplacées.

Solution du problème n° 6462

Horizontalement

I. Vêtements. – II. Ebruitera. – III. Geint. Pis. – IV. Enserrées. – V. Té. Courue. – VI. Etna. Su. – VII. Rêve. Dues. – VIII. Ici. Nés. – IX. Emée. Ils. – X. Nocturne. – XI. Sue. Féaux.

Verticalement

1. Végétariens. – 2. Ebène. Ecrou. – 3. Tris. Evincé. – 4. Eunecte. Et. – 5. Mitron. Neuf. – 6. Et. Ruade. Ré. – 7. Neper. Usina. – 8. Trieuse. Leu. – 9. Sasseuses.

GUY BROUTY

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

TF 1

18.35 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Les Grosses Têtes en fête. Emission présentée par Philippe Bouvard.
22.45 Ma sœur est un chic type. Pièce de Pierre Palmade, avec Dominique Lavanant, Pierre Palmade.
0.35 Sport : Basket-ball. Buckler Christmas Challenge à Strasbourg avec les équipes du Massachusetts, Cagiva Varese, Benfica Lisbonne, Antibes, Pau-Orthez, Strasbourg IG.

FRANCE 2

15.10 *Tiercé*, en direct de Vincennes.
15.20 Chalu Maureen. Chipengali ; Quoi de neuf docteur ? ; *Des souris à la maison blanche.*
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.15 Que le meilleur gagne (et à 3.40).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Léon Zitrone, Bigoudènes, Anne Roumanoff, deux comédiens de la série *Seconde B.*
19.20 Flash d'informations.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.55 *Série : L'Instit.* Les Chiens et les loups, de François Lucieni.
22.25 Le Bêtisier 1994.
23.25 *Journal, Météo et Journal des courses.*
23.55 Le Cercle de minuit. Portrait : Raymond Hains, par Odile Fillion.
23.50 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
0.50 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff).

FRANCE 3

14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Félix le chat.
16.45 *Les Minikeums.* Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. Les meilleurs moments.
18.20 Questions pour un champion. Présenté par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Marville-Paris*, de Marie de Thézy.
18.55 Le 19-20 de l'information. A *19.09*, journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : Journal recherche lecteurs, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fédération de la presse française. Invités : Jean Miot, président de *la Fédération nationale de la* presse française, directeur délégué du *Figaro ;* Françoise Giroud, écrivain, éditorialiste ; Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur ;* notre collaborateur Laurent Greilsamer *(Hubert Beuve-Méry) ;* Jacques Saint-Cricq, président de *la Nouvelle République du Centre-Ouest ;* Jean-Denis Bredin, avocat.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Mercredi chez vous. *Programme des télévisions régionales.*

M 6

15.55 Magazine : Méga 6.
16.10 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et à 0.45). Présenté par Olivier Cachin et Laurence Romance. East 17 en concert.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Présenté par Michel Cellier. *Déchets des uns, trésors des autres.*
20.45 Téléfilm : Brisco County. Le train ne sifflera pas trois fois. De Bryan Spicer.
22.30 Téléfilm : Hollywood détective. De William A. Grahams.
0.05 Série : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.

CANAL +

13.35 Sport : *Les Superstars du catch.* Survivors series.
15.30 Surprises.
16.00 Documentaire : Culture hip-hop à New-York. De Claude Fléouter, Jean-François Vallée et Frédéric Variot.
16.55 Football américain. Match de championnat de la NFL.
17.50 ▶ *Canaille peluche.* InseKtors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Flash d'informations.
18.50 Magazine : Dix ans de sport. Les meilleurs moments de sport toutes disciplines confondues.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
20.55 Court métrage : Atrox, la suite. De Michel Welterlin.
21.00 Cinéma : Mr Wonderful. □ Film américain d'Anthony Minghella (1993).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Traces de sang. □ Film américain d'Andy Wolk (1992) (v.o.).
0.20 Cinéma : Le Pigeon. ■ ■ Film italien de Mario Monicelli (1958) (v.o.).

LA CINQUIÈME

16.00 Les Ecrans du savoir. *Au fil des jours ; Inventer* demain ; Allô la Terre ; Alphabet de l'image ; L'Amour en questions ; Rintintin : Rintintin and the Flaming Forrest.
17.30 Les Enfants de John. Le Journal du temps.
18.00 Les Courses extraordinaires. Le Palio de Sienne, de P. Sinclair.
18.30 Le Monde des animaux. Les forêts de Gondawana, de M. Penny.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 *Série : Slapstick.* Le thème : Un coup de poing dans la figure-la boxe. Le film : Charlot boxeur (1915), de Charles Chaplin, avec Charles Chaplin et Edna Purviance (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. Après la guerre, la paix. Invité : Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, Prix Nobel de la paix 1994 (rediff.).
18.35 Le Dessous des cartes. Bilan de l'année géopolitique 1994 (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les meilleurs moments.
19.25 Documentaire : Au pays des pélicans frisés. Les régions marécageuses de l'Albanie, de Thomas Schultze-Westrum.
19.55 Série : Germaine et Benjamin. 10. Double Jeu, de Jacques Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : Les Noces de Figaro. *De Mozart, dans la version du* Music Theatre de Londres, dialogues et mise en scène de Nick Broadhurst, réalisé par Geoff *Posner.*
23.05 Court métrage : Palace café.
23.10 Cinéma : Douze hommes en colère. ■ ■ *Film américain de Sidney Lumet* (1957) (v.o., 95 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. La chorale. 3. Dis-moi ce que tu chantes...
20.30 Tire ta langue. Les écrivains et leur langue.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les anges. 2. Dialogue avec les anges ?
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Derrida (2).
0.50 Coda. Quand Baudelaire parlait musique. 3. Propos sur Lohengrin.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 12 juillet à Regentenbau dans le cadre du Festival d'été de Bad Kissingen) Quartettsatz D. 703, de Schubert ; Quatuor nº 4 Op. 44, de Nielsen; Quatuor nº *2* Op. 18, de Beethoven par le Quatuor Vogler.
22.35 Soliste. José Van Dam, baryton.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor La jeune fille et la Mort D 810, de Schubert par le Quatuor Hagen.
0.05 *Jazz vivant.* Au Festival de Vienne, le quintette du saxophoniste Joshua Redman, avec Brad Mehldau, *Christian McBride et Brian Blade.*

Les interventions à la radio

FRANCE-INTER, 19 h 20 : « Présidentielle : quelle place pour l'écologie, quel rôle pour les écologistes ? » (« Objections »).

IMAGES

Œcuménismes

IL est rare que la télévision française offre la tribune de ses journaux de 20 heures à des Algériens inconnus. Les deux principales chaînes l'ont fait, mardi soir, et c'était peut-être une première depuis la guerre d'Algérie. France 2 a donné la parole à un chanteur kabyle, TF 1 à un homme aux *cheveux blancs qui acceptait de* montrer son visage sans dévoiler son nom. Héros d'un soir, ces deux rescapés de la prise d'otages dénouée la veille tenaient, au-delà du récit de leur cauchemar, à remercier la France et les Français. Ils l'ont fait avec des mots simples comme dans la vie de tous les jours. En les écoutant, beaucoup de téléspectateurs auront sans doute éprouvé le sentiment que les islamistes fanatiques, sans le vouloir, avaient *fait pour la réconciliation de* l'Algérie et de la France, en cinquante-quatre heures, beaucoup plus que toutes les âmes bien intentionnées au cours des trente dernières années.

Il ne reste plus à MM. Mitterrand et Balladur qu'à sceller cette fraternité retrouvée en annulant les décrets qui créent depuis le 20 décembre de nou*veaux obstacles à l'entrée des* Algériens en France. Cela ne saurait tarder.

La nouvelle de l'assassinat de quatre Pères blancs, commis quelques heures auparavant à Tizi-Ouzou, a également suscité une émotion unanime. Contre l'absurdité de cet acte barbare, les voix les plus autorisées se sont jointes à celles des plus *humbles amis de ces mission*naires de la paix qui avaient choisi de partager en silence, jusqu'à la mort, la vie du peuple algérien. L'archevêque d'Alger, celui de Paris, le recteur de l'Institut musulman ont trouvé les mots appropriés pour répliquer à cette nouvelle manifestation d'inhumanité. Oui, « *Dieu est trahi quand on tue en son nom* ». Allah aussi. Oui, « *dans les situations d'extrême violence et de haine, s'il n'y a pas des hommes et des femmes assez courageux pour s'y opposer, fût-ce au prix de leur vie, cela devient l'enfer* ». Mais n'est-ce pas déjà l'enfer ? Oui, « *tout acte criminel perpétré sur des innocents est contraire aux principes de l'Islam* ». Mais que valent les principes s'ils ne se traduisent pas en actes ?

Il ne reste plus à ces « combattants de la foi » pacifiques qu'à user de leur autorité *spirituelle pour appeler* à la mobilisation des intelligences contre toutes les stupidités qui encombrent encore leurs propres références religieuses en fournissant des alibis à toutes les formes d'intolérance. Quel recteur de quelle mosquée aura le courage de dire en public que le Coran raconte des bêtises quand il prétend que la *propagation de l'islam par les* armes est un devoir religieux ? Quel rabbin osera proclamer que l'Ancien Testament est un tissu d'âneries quand il prescrit la guerre sainte, par exemple contre les idolâtres ? Quel pape montera en chaire pour admettre que saint Bernard avait disjoncté ce jour de croisade où il a écrit que « *le chevalier du Christ tue en conscience et meurt tranquille* » quand il s'agit d'occire « *l'infidèle* » ? A quoi bon la colère des justes si elle zappe ensuite, comme ce mardi soir, pour s'endormir avec l'éternelle « Sissi » ou la *nouvelle Miss France* ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 29 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Club mini Zig-Zag (et à 7.15).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.25 Disney Club Noël. Les Gummi ; La Bande à Picsou ; Reportage.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée Noël. Flo et les Robinsons suisses ; Dragon Ball Z ; Jane et Serge ; Les Défenseurs de la Terre ; Goldorak ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.25 Jeu : La Roue de la fortune.
11.55 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 *Magazine : A vrai dire.*
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël. Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, Tiercé, *La Minute* hippique, Météo et Trafic infos.
20.50 Téléfilm : Chien et chat. De Philippe Galland, avec Roland Giraud, André Dussollier. *Quand un gendarme veut faire « tomber » un ripoux.*
22.30 Cinéma : Sissi face à son destin. ■ Film autrichien d'Ernst Marischka (1957). Avec Romy *Schneider*, Karl Heinz Böhm, Madga Schneider.
0.25 Théâtre : Le Grand Jeu. Pièce de Bruno Chapelle et Philippe Hodara, avec Daniel Prévost, Elisabeth Margoni, Daniel Russo.
1.55 Journal et Météo.
2.05 Documentaire : Atlantides. Athabesca.
3.00 TF 1 nuit (et à 4.30).
3.10 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 4.40, Musique ; 5.10, L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé : Bouli.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin.
8.30 Série : Secrets.
9.00 Amour, gloire et beauté.
9.30 Série : Mission casse-cou.
10.10 Chez Chalu Maureen.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.20 *Tout tout rire.*
12.50 Météo (et à 13.40).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Cinéma : Les Aventures de Chatran. ■ ■ Film japonais de Masanori Hata et Kon Ichikawa (1986).
15.10 *Tiercé,* en direct de Vincennes.
15.20 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Casino Dancing en fêtes.
16.15 Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : Les Années collège.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.15 Que le meilleur gagne.
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Hubert Auriol, Victor Lanoux, Catherine Jacob, Roland Giraud.
19.20 Flash d'informations.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.55 Il était une fois... 1994. Présenté par Michel Drucker et *Katherine Pancol.*
22.30 Cinéma : Mort à l'arrivée. ■ ■ Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988). Avec Dennis Quaid, Meg Ryan, Charlotte Rampling.
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.45 Le Cercle de minuit. Portrait : Dominique Boivin, par Monique Renaud.
0.50 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
1.35 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.00, Envoyé spécial (rediff.) ; 4.00, Dessin animé (et à 5.00) ; 4.10, 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar. Madeline ; Spécial Noël ; Les Aventures de Tintin : On a marché sur la Lune (8e épisode).
8.25 Les Minikeums. Fievel ; La Légende de l'île au trésor ; *Doug ; Les Contes les plus* célèbres ; Monstres et Merveilles ; Au cœur des toiles.
10.45 Les Mystères de l'Ouest.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.55 Flash d'informations.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Documentaire : Un trou dans la glace.
13.35 Les Grands Cirques du monde. Le cirque Scott Circus.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée (8e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 *Magazine : Une pêche d'enfer.*
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Maman revient, pauvre orphelin, de Jean-Claude Grumberg.*
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 *Tout le sport.*
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : Supergirl. ■ Film américain de Jeannot Szwarc (1984). *Avec Faye Dunaway, Helen Slater, Peter O'Toole.*
22.45 Météo et Journal.
23.10 Téléfilm : Le Monsieur de chez Maxim's. De Claude Vajda, avec Alain Mottet, Jean-François Perrier. *Fin de vie tragique pour Georges Feydeau.*
0.05 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Franklin Funds Shark (États-Unis).
0.35 Série : Les Incorruptibles.
1.25 Musique : Cadran lunaire. *La Fille aux cheveux d'or*, de Debussy, *Banjo and Fiddle*, de *Kroll*, par Jean-Jacques Rouvier, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 *Informations : M 6 express* (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 *M 6 boutique.* Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 15.00, 1.25, 5.40).
10.45 Magazine : Ecolo 6. Présenté par Michel Cellier.
11.00 Série : L'Odyssée imaginaire.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Cinéma : Le Jour de gloire. □ Film français de Jacques Besnard (1976). Avec Jean Lefebvre, Pierre Tornade, Darry Cowl.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Cosby Show.*
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1943 : année de la première utilisation thérapeutique de la pénicilline.
20.50 Cinéma : Deux super-flics. □ Film italien d'E. B. Clucher (1977). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Laura Gemser.
22.45 Cinéma : La Fissure. ■ Film américain de Tibor Takacs (1988). Avec Stephen Dorff, Louis Tripp, Christa Denton.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer. Les Restos du cœur (rediff.).
2.30 Rediffusions. *Arles, le secret des pierres ; 3.25,* Fidae 1992, Chili ; 4.20, La Mémoire du peuple noir (Rêve africain) ; 5.15, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.22, 0.14).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 *Canaille peluche.* Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 Documentaire : L'Arbre aux calaos. *De Simon Trevor.*
8.15 Surprises (et à 17.40).
8.25 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
8.50 Court métrage : Atrox, la suite. De Michel Welterlin.
8.55 Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube). ■ Film américain de Ken Shapiro (1975). Avec Ken Shapiro, Richard Belzer, Buzzy Linhart.
10.00 Flash d'informations.
10.10 Cinéma : Victor Victoria. ■ ■ ■ Film américain de Blake Edwards (1982). Avec Julie Andrews, James Gardner, Robert Preston.

En clair jusqu'à 13.35

12.23 Flash d'informations.
12.30 Documentaire : *Mike Tyson, dix ans de terreur sur les rings.* De Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier.
13.30 *Le Journal de l'emploi.*
13.35 Cinéma : La Leçon de piano. ■ ■ ■ Film franco-australien de Jane *Campion (1992). Avec Holly Hunter,* Harvey Keitel, Sam Neill.
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
16.00 *Cinéma :* Une famille formidable. ■ Film italien de Mario Monicelli (1992).
17.50 ▶ *Canaille peluche.* Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Flash d'informations.
18.50 Magazine : Pour en finir avec les dix ans. Extraits d'émissions des années 1984 à 1989.
20.30 Court métrage : Atrox, la suite. De Michel Welterlin.
20.35 Cinéma : Latcho Drom. ■ ■ Film français de Tony Gatlif (1992, v.o.).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Tout ça... pour ça ! ■ Film français de Claude Lelouch (1992). Avec Marie-Sophie L., Francis Huster, Fabrice Luchini.
0.15 Cinéma : L'homme qui n'a pas d'étoile. ■ ■ *Film américain de King Vidor* (1955). Avec Kirk Douglas, Jeanne Crain, William Campbell (v.o.).
1.40 Cinéma : Quand tu seras débloqué, fais-moi signe. □ Film français de François Leterrier (1981). *Avec Christian Clavier,* Marie-Anne Chazel, Anémone.

LA CINQUIÈME

6.15 La parole est aux téléspectateurs.
6.30 *Eurojournal* (et à 8.30).
7.00 Jeunesse. Téléchat ; Animaux superstars : L comme Lassie (rediff.) ; Crobs livres : le Prunier ; *La vie devant moi : le métier de* luthier (rediff.).
7.30 Jeu : Ça déméninge (et à 13.00).
8.00 *Magazine :* Emploi (et à 15.00).
9.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; *Allô la Terre ; le cochon* (4e partie) ; Ma souris bien-aimée ; Cinq sur cinq ; La Preuve par cinq : la préhistoire, avec *Yves Coppens ; Chacun son* tour : Crobs ; langue : allemand ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 Documentaire : *Détours de France (rediff.).*
11.45 Magazine : Qui vive (et à 15.30). Présenté par Michel Cymès. *Puberté, ses anomalies.*
12.00 ▶ Jeunesse. Téléchat ; Animaux superstars : S comme serpents ; Jeu : Les Explorateurs de la connaissance ; Le Journal du temps.
12.30 Magazine : Atout savoir. Présenté par Eric Cachart et Sophy Forel.
13.30 Magazine : Défi. Présenté par Mady Tran. Rire pour s'en sortir.
14.00 Hommage à Roger Stéphane. Les Grandes Cathédrales ; l'Europe de l'an mille.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; *Allô la Terre* ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb : le lave-linge ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, anglais *(rediff.).*
17.30 Magazine : Les Enfants de John. Le Journal du temps.
18.00 Les Courses *extraordinaires.* Le Ben-Hur de Madura.
18.30 Le Monde des animaux. Le monstre de Gila, de M. Linely.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : La Party. ■ Film américain de Blake Edwards (1968, v.o., rediff.).
18.35 *Court métrage :* L'île aux fleurs. De Jorge Furtado (rediff.)
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 *Les Fourmis dans la forêt* tropicale de Malaisie. De Martin Dill, Kurt Hirschel et Heinz von Matthey.
20.00 Série : Germaine et Benjamin. 11. L'annonce faite à Germaine, de Jacques Doillon.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Jules Verne. Proposée et réalisée par Pierre Trividic, avec Michel Serres.
20.41 Documentaire : Une vie dans les lettres. De Pierre Trividic.
20.50 Cinéma : Voyage au centre de la Terre. ■ Film américain de Henry Levin (1959).
22.55 Documentaire : Préparatifs, les Indes noires. De Pierre Trividic, avec Michel Serres.
23.10 Documentaire : Voyage géographique. De Pierre Trividic, avec Michel Serres.
23.35 Court métrage : Excursion dans la Lune. De Segundo De Chomon.
23.40 Documentaire : Voyage scientifique. De Pierre Trividic, avec Michel Serres.
0.05 Documentaire : Voyage initiatique. De Pierre Trividic, avec Michel Serres (20 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. La chorale. 4. De la pratique *musicale au plaisir d'être* ensemble.
20.30 Fiction. Cendrillon et les gangsters, *conte de fée policier librement* inspiré d'une nouvelle de William Irish.
21.32 Profils perdus. Albert Pigasse (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les anges. 3. Les anges du New-Age.
0.05 *Du jour au lendemain.* Anne Cauquelin (Aristote).
0.50 Coda. Quand Baudelaire parlait musique. 4. Propos sur la mélodie.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 15 juillet au Royal Albert Hall de Londres) : Gurrelieder, de Schoenberg. *Avec Karita Mattila (Tove), Neil* Breeden (Waldemar), Ann Murray (Wood Dove) par le Chœur et l'Orchestre de la BBC, dir. Andrew Davis.
22.35 Soliste. José Van Dam, baryton. Winterreise, de Schubert.
23.00 Ainsi la nuit. Pièces de clavecin, de Rameau; Sonate en quatuor op. 3 et concerto Rococo, de Balbastre.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. *La Terre des quatre coins* (extraits), de Saint-Pierre ; Merlin, de Thomas ; Tango nº 1, de Piazzolla; Frisking, de May.

La perspective d'un sommet euro-asiatique se précise

Le Vieux Continent et la partie la plus dynamique du monde ont leurs raisons respectives de « pousser » le dialogue

BANGKOK

de notre correspondant

La perspective d'un sommet informel entre l'Europe et l'Asie, dont l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'ASEAN (1) serait la cheville ouvrière, se rapproche. La possibilité d'une telle réunion, dans la foulée du sommet de l'ASEAN prévu à Bangkok en décembre 1995, est même à l'étude.

La *« résolution commune »* des dix-huit membres de l'APEC *(Asia Pacific Economic Cooperation)* à constituer, d'ici à l'an 2000, une zone de libre-échange ouverte sur le reste du monde, résolution émise lors de leur deuxième sommet, le 15 novembre à Bogor (Indonésie), a au moins donné une nouvelle impulsion au dialogue entre le Vieux Continent et celui qui affiche le plus grand dynamisme économique en cette fin du XXe siècle. Mais l'idée d'un sommet faisait son chemin depuis quelques mois déjà.

Contrairement à ce qui fut le cas à Luxembourg en 1990 et à Manille en 1992, la dernière réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) et de l'ASEAN, à Karlsruhe les 24 et 25 septembre, s'est déroulée dans un climat positif. Elle a débouché sur une « déclaration » faisant de la coopération entre l'Union et l'association *« un élément central des relations entre l'Europe et l'Asie-Pacifique »*, l'ASEAN étant même promue *« porte »* de l'U.E. en Asie-Pacifique.

Dans la foulée, Goh Chok Tong, premier ministre singapourien, a jugé comme une *« priorité urgente »* le renforcement des relations entre les deux continents, le 12 octobre, lors de la réunion, à Singapour, du Forum économique mondial. Il a aussitôt repris cette idée dans un discours prononcé quelques jours plus tard à l'IFRI, Institut français des relations internationales, lors d'une visite officielle à Paris. *« Il est temps*, a-t-il jugé à cette occasion, *de forger le lien manquant* (entre l'Europe et l'Asie) *à l'aide d'un dialogue de haut niveau. »* M. Goh est revenu à la charge au lendemain du sommet de l'APEC, précisant que *« le moment était venu d'une rencontre entre dirigeants européens et asiatiques »*.

« Un pouvoir d'achat significatif »

Pour sa part, lors d'un périple en Asie à la veille du sommet de l'APEC, Sir Leon Brittan, commissaire européen au commerce, s'est fait le chaud partisan d'un resserrement des relations entre les deux continents. Dans un discours prononcé le 10 novembre à Hongkong, il s'est notamment efforcé de dissiper les craintes des Asiatiques concernant la « forteresse Europe » (protectionnisme, politique des quotas) ou un lien hypothétique entre le fort taux de chômage en Europe et le coût moindre de la main-d'œuvre en Asie.

Les raisons objectives d'un sommet euro-asiatique sont, pour leur part, nombreuses. Les investissements européens en Asie de l'Est ont beau être à la traîne de ceux des Etats-Unis, le commerce bilatéral est en plein essor. En 1993, l'Asie a représenté 20 % des exportations européennes, contre 7 % en 1980. Le quart des importations de l'U.E. provient d'Asie. Si la balance commerciale demeure nettement favorable aux Asiatiques (environ 52 milliards de dollars en 1993), un récent rapport de la Commission européenne, intitulé *« Vers une nouvelle stratégie en Asie »*, souligne qu'en l'an 2000 400 millions d'Asiatiques disposeront de revenus équivalant à ceux des Européens et des Nord-Américains et qu'à cette date un milliard d'Asiatiques auront *« un pouvoir d'achat significatif »*. Le marché est donc là.

En outre, toujours pour les Européens, les circonstances sont particulièrement favorables. Si la zone de libre-échange de l'APEC se réalise – ce qui, toutefois, est loin d'être acquis – elle offrira des opportunités aux Européens avec son ouverture sur le reste du monde, un renforcement de la protection de la propriété intellectuelle et de meilleures garanties pour les investissements.

Partenariat souple

Pour les Asiatiques, l'Europe a beau être jugée vieillissante, elle conserve quelques attraits, ne serait-ce que comme contrepoids indispensable à une puissance américaine dont, de surcroît, l'attitude est jugée plus ambiguë que par le passé. Avec 350 millions de consommateurs, l'U.E. demeure le premier marché organisé de la planète puisqu'elle regroupe cinq parmi les dix premières économies mondiales. La puissance économique de l'Europe, dont sept pays figurent parmi les dix premiers en ce qui concerne le niveau de vie, représente encore deux fois celle du Japon.

Les conditions d'un partenariat souple sont donc réunies. On le mesure, par exemple, à la manière dont la querelle entre Djakarta et Lisbonne (et même La Haye) sur les droits de l'homme, qui a si longtemps empoisonné les relations entre l'U.E. et l'ASEAN, est en train de passer au deuxième plan. Il en va de même en ce qui concerne le différend sur les relations avec la Birmanie : les Européens exprimaient plus de tolérance à l'égard de l'*« engagement constructif »* prôné par l'ASEAN vis-à-vis de la junte militaire de Rangoun, surtout depuis que cette dernière a amorcé un dialogue avec Aung Sang Suu Kyi, sa célèbre prisonnière.

La réunion d'un sommet euro-asiatique se heurte, cependant, à des questions de calendrier. Pour les raisons que l'on sait, le dernier sommet de l'U.E., à Essen les 9 et 10 décembre, n'a guère abordé le sujet. En outre, il est difficile de mesurer l'impact qu'aura l'élection, en France, d'un nouveau chef de l'Etat sur la présidence française de l'U.E., pendant le premier semestre de 1995. En revanche, associer l'Inde et, même la Russie à un projet qui concerne au premier chef l'U.E. et l'Asie de l'Est ne devrait pas poser de sérieux problèmes.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) L'ASEAN est formée par Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Elle doit accueillir le Vietnam le 22 juillet 1995, à Brunei, lors de sa conférence ministérielle annuelle. Outre les six membres actuels de l'ASEAN, l'APEC, qui ne reconnaît que des entités économiques, regroupe quatre Etats américains (Canada, Chili, Etats-Unis, Mexique), les trois « Chines » (Chine, Hongkong, Taïwan), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'adhésion prévue du Vietnam à l'ASEAN ne lui donne pas automatiquement accès à l'APEC, qui a gelé les nouvelles adhésions jusqu'en 1996.

Selon une lettre de cadrage du premier ministre

Les augmentations dans le secteur public ne pourront pas dépasser 1,7 % en 1995

Les hausses de salaires dans le secteur public au cours de l'année 1995 ne devront pas dépasser la hausse des prix prévue, soit 1,7 %, indique M. Balladur dans la lettre qu'il vient de faire parvenir à l'ensemble des membres du gouvernement. Mais ces hausses pourront être plus faibles, liberté étant laissée à chaque responsable de moduler sa politique salariale en fonction de l'état de santé de l'entreprise. Le premier ministre entend ainsi pousser l'Etat-employeur à donner le bon exemple.

« La lutte contre le chômage implique de faire en sorte que les augmentations salariales permettent l'augmentation de l'emploi afin de contribuer au soutien de la demande à travers la croissance des effectifs salariés », écrit M. Balladur qui poursuit : *« Pour 1995, les accords salariaux qui seront conclus par les entreprises et établissements publics porteront, comme les années précédentes, sur la totalité de l'exercice, et la progression maximale de la rémunération moyenne des personnels en place est fixée à 3,2 % en respectant un plafond des mesures générales en niveau, qui s'appliquera à toutes les formes de mesures générales (en pourcentage, en points d'indices ou en francs) de 1,7 %. Ces deux plafonds ne seront accessibles sous certaines conditions qu'en cas de signature d'un accords salarial. »*

Dans la lettre qu'il a, par ailleurs, adressé à son ministre du budget, M. Balladur précise à propos du plafond des mesures en niveau fixé à 1,7 % *« qu'il est souhaitable que les entreprises qui affichent des déficits prévisionnels importants restent en deçà de ce plafond »*. En ce qui concerne la progression maximale de 3,2 %, le premier ministre ajoute qu'elle ne sera autorisée que si les accords signés ont inclu des créations d'emplois. *« Toute entreprise en déficit supprimant des emplois devra rester en deçà »*, poursuit M. Balladur qui ajoute, concernant l'exercice 1994, que les *« mesures complémentaires à l'occasion des rendez-vous prévus par certains accords salariaux signés pour l'exercice 1994, ne seront admises que si la hausse des salaires en niveau a été inférieure à l'inflation, hors tabac, constatée, soit 1,5 % »*.

Ces mesures complémentaires prendraient alors la forme de primes exceptionnelles non reconductibles *« ou, ce qui serait préférable conduiront à des embauches lorsque la situation économique et financière de l'entreprise l'autorise »*.

Au Nigéria

Police-secours ne répond plus

LAGOS

de notre correspondante

Si vous voulez appeler police-secours ou les pompiers à Lagos, mieux vaut avoir recours à un pigeon voyageur ou aux signaux de fumée : les lignes de ces deux services d'urgence ont été déconnectées par la compagnie nigériane du téléphone (NITEL), les administrations concernées s'étant avérées incapables de payer des factures en souffrance depuis de longs mois. *« Le temps où l'on croyait au Père Noël est passé »*, a simplement déclaré un responsable de la compagnie à l'Agence nigériane de presse. Les dettes des services publics et des consommateurs privés à l'égard de NITEL dépasseraient 8,3 milliards de nairas (dont 200 millions pour la seule télévision nigériane), soit environ 377 millions de dollars.

Outre l'insolvabilité chronique de certains de ses clients, la compagnie est aussi confrontée à un nombre croissant de fraudes sur des communications internationales. Selon une enquête publiée par le quotidien gouvernemental *Daily Times*, les fraudeurs parviennent, souvent avec la complicité d'agents de NITEL, à utiliser des lignes d'abonnés, à leur insu surtout s'il s'agit d'entreprises industrielles et commerciales ayant un volume important de communications avec l'étranger.

Les « pirates de lignes » brillent rarement par leur discrétion et cessaient d'exploiter les possibilités offertes avant de chercher d'autres victimes sitôt la supercherie découverte. C'est ainsi que la filiale nigériane de la multinationale pharmaceutique Pfizer a eu la surprise de recevoir, pour le mois de juin 1994, des factures représentant jusqu'à soixante fois la moyenne des mois précédents ! Depuis un an, la direction de NITEL a été mise en examen par l'administration militaire et des dizaines de licenciements ont été décidés pour se débarrasser des « brebis galeuses ». Mais certains anciens techniciens de NITEL se sont mis en cheville avec des escrocs afin de tirer profit d'un autre filon : le réseau de téléphone mobile dont le Nigéria a été le premier pays africain à se doter il y a deux ans et demi.

Les nouveautés technologiques dans un pays où le réseau normal est toujours resté dramatiquement sous-développé, malgré les milliards de dollars investis, ont offert aux malfaiteurs d'alléchantes perspectives. Ayant obtenu des lignes mobiles sous de fausses identités, ils avaient multiplié dans les quartiers d'affaires de Lagos des officines illégales pompeusement baptisées *« business centers »* où ils vendaient des communications vers New-York, Genève ou Tokyo à des prix d'autant plus avantageux que la facture n'était jamais réglée. Dès qu'une ligne était coupée pour défaut de paiement, ils s'en faisaient attribuer une autre, grâce à des complicités rémunérées dans la hiérarchie de NITEL.

Ce trafic rapportait, selon le *Daily Times*, quelque 500 nairas par jour – soit la moitié du salaire mensuel d'un petit fonctionnaire – aux gamins analphabètes utilisés pour rabattre les clients dans la rue. Il avait pris de telles proportions que les autorités nigérianes se sont résolues à tuer la poule aux œufs d'or : depuis début novembre, on ne peut plus appeler l'étranger depuis le Nigéria avec un « mobile », au grand mécontentement des usagers honnêtes.

MICHÈLE MARINGUES

CHINE : vague d'exécutions en Chine. – Huit personnes accusées de meurtres et de vols ont été exécutées d'une balle dans la nuque, mardi 27 décembre, dans la capitale chinoise, rapporte le journal *Soir de Pékin*. Il s'agit là de la première vague d'exécutions survenant dans le cadre de la campagne sécuritaire du nouvel an lunaire, le 31 janvier 1995. Chaque année, avant cette fête, les tribunaux prononcent le maximum de peines capitales afin d'éviter les troubles durant la période. Une autre vague traditionnelle d'exécutions précède la fête nationale du 1er octobre. – *(AFP.)*

MAROC : les droits de l'homme vont être enseignés dans les écoles. – Aux termes d'un accord conclu entre le ministère de l'éducation nationale et celui des droits de l'homme, les principes de ces droits vont être enseignés dans les établissements primaires et secondaires, a-t-on annoncé, mardi 27 décembre, de source officielle. Le premier ministre a affirmé que cet accord entre dans le cadre de la politique gouvernementale actuelle qui inscrit, selon lui, parmi ses priorités la *« défense, le respect et la promotion des droits de l'homme. »* – *(AFP.)*

RWANDA : l'AICF demande « la reprise d'une aide publique massive ». – L'Action internationale contre la faim (AICF), une organisation humanitaire française, a demandé, mardi 27 décembre, le déblocage par la communauté internationale – et plus particulièrement par la France –, *« d'une aide publique massive au Rwanda, destinée à remettre sur pied une administration et une justice aujourd'hui paralysées par le manque de moyens »*. L'organisation humanitaire dénonce *« l'attentisme »* qui prévaut actuellement et risque de provoquer de nouveaux drames.

A Chamonix

M. Kohl rend visite à M. Balladur

Helmut Kohl rendra, jeudi 5 janvier, une visite privée à Edouard Balladur dans la résidence secondaire que possède à Chamonix le premier ministre. Le chancellier allemand avait reçu Jacques Chirac à Bonn le jeudi 15 décembre.

DÉBATS

Economie : « Vingt merveilleuses ou vingt calamiteuses ? » ; Immigration : « Non assistance à personne en danger », par Pierre Bourdieu, Jacques Derrida et Sami Naïr ; Kurdistan : « Réponse au lobby pro-irakien », par Mohammad Ismaïl *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Italie : M. Scalfaro entame des consultations en vue de nommer un premier ministre

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, devait avoir, mercredi 28 décembre, une journée de consultations importantes en vue de trouver un nouveau gouvernement à la suite de la démission, la semaine dernière, de Silvio Berlusconi. En principe, dès le 31 décembre ou le 2 janvier, M. Scalfaro devrait être en mesure de confier l'*incarico* – c'est-à-dire la charge de former un gouvernement – à une personnalité de son choix *(page 3)*.

POLITIQUE

Les lois votées en urgence entrent en application avec plus de retard que les autres

Une fois votées, certaines lois vivent, d'autres vivotent, quelques-unes, même, sombrent dans un long sommeil. Le service des commissions du Sénat vient, dans une analyse serrée, de démontrer surtout qu'un texte dont le gouvernement a demandé le vote en urgence entre plus tardivement en application qu'une loi adoptée par le Parlement selon la procédure normale *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Le dernier central téléphonique électromécanique a cessé de fonctionner

A Givors, dans la région lyonnaise, les 25 000 derniers abonnés raccordés à un central téléphonique électromécanique ont basculé, le 6 décembre, dans l'ère de l'électronique. A l'instar des 31,6 millions d'usagers français qui les ont précédé. La France devient ainsi le premier grand pays développé doté d'un réseau téléphonique entièrement électronique *(page 9)*.

CULTURE

Jazz : l'intégrale de Charlie Christian en huit volumes

Né en 1916 ou plutôt en 1919, il est décédé en 1942 de la tuberculose. Ce garçon a inventé plus de bonheur en sept ans de guitare qu'il n'est humainement possible de le faire. Dans le siècle, il est à hauteur de Lester Young, Monk ou Charlie Parker. Huit volumes de grâce immédiate, de légèreté, avec, en plus, cette profondeur du son que les enregistrements modernes ont voulu perdre ou effacer *(page 11)*.

ÉCONOMIE

La lente reprise de l'économie japonaise se confirme

Les indicateurs publiés mardi 27 décembre montrent que la reprise s'installe au pays du Soleil Levant. La production industrielle a ainsi progressé, selon des chiffres provisoires, de 2,7 % le mois dernier par rapport à octobre. Les entreprises japonaises devraient reprendre, en 1995, le chemin de l'investissement après plusieurs années de restructurations *(page 15)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Le début d'une enquête sur l'édition en Europe : l'édition espagnole en recomposition. Un ensemble de littérature japonaise : Endo, Inoué et des textes érotiques. Le « Feuilleton » de Pierre Lepape : *la Terre mandarine*, dans laquelle André Balland raconte l'expédition en Laponie dirigée par Maupertuis en 1736 ; on y apprend comment la science, le courage et la galanterie peuvent faire bon ménage.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 28 décembre 1994 a été tiré à 457 750 exemplaires